

MÉMOIRE

SUR LE LAC DE MÆRIS

COMPARÉ

AU LAC DU FAYOUM (1);

PAR E. JOMARD.

PARMI les questions d'antiquité qui ont exercé beaucoup d'écrivains, et qui, par leurs difficultés et leur nature, méritoient les plus savantes recherches, on peut assigner un des premiers rangs à celle que présente l'emplacement du lac de Mæris; mais c'est en même temps l'une des questions où le défaut de notions exactes sur les localités pouvoit égarer le plus : aussi les hypothèses plus ou moins ingénieuses que l'on a imaginées jusqu'ici pour rapprocher des descriptions des anciens les récits des voyageurs modernes, se trouvent aujourd'hui dénuées de fondement. S'il n'eût fallu dans cette matière que de l'érudition et de la sagacité, elle seroit depuis long-temps éclaircie : mais rien, dans un pareil problème, ne peut remplacer la description géographique du local; et c'est ce secours qui a manqué à d'Anville, à Gibert et à une foule d'autres savans, qui n'avoient pour base dans leurs travaux que des relations vagues et des observations infidèles.

Les connoissances précises qu'on vient de recueillir sur le territoire entier de l'Égypte, et, pour ainsi dire, pied à pied, font espérer de pouvoir résoudre les difficultés que présente l'étude de ce pays, plus fameux que bien connu; elles en rectifieront sur-tout la géographie, bien qu'elle fût moins défigurée que tout le reste, grâce à l'habileté et à la pénétration de d'Anville.

C'est d'après de pareilles notions, acquises par des voyages faits dans le Fayoum et dans l'Égypte moyenne, que j'entreprends d'examiner ce qui regarde le lac de Mæris. Après avoir exposé mon sentiment, je rendrai compte des opinions de plusieurs critiques; ce que j'ai cru indispensable à cause de leur autorité en matière de géographie, et aussi parce que tant de recherches avoient fini par obscurcir la question. Il me faudra aussi, pour atteindre le but que je me propose, produire au lecteur d'une manière complète les témoignages des anciens écrivains (2): ce qui me paroît la voie la plus sûre pour démêler le vrai dans un sujet d'antiquité;

(1) De nouvelles observations recueillies depuis la rédaction de ce Mémoire n'ayant pu y trouver place, on a préféré d'indiquer dans les notes plusieurs de ces observations, et de publier cet écrit tel qu'il a été lu à l'Institut

d'Égypte, le 8 octobre 1800, sauf un petit nombre d'additions.

(2) Les textes mêmes des principaux auteurs sont rapportés à la fin du Mémoire.

car on n'a que trop souvent tronqué les passages des anciens, pour les ajuster en quelque sorte à un cadre imaginaire fourni par des relations inexactes.

I. *Du Fayoum, et du Bahr-Yousef, ou Canal de Joseph.*

AU couchant de Beny-soueyf, et à deux myriamètres [quatre lieues (1)] environ de cette ville, s'ouvre une gorge étroite dans la chaîne de montagnes qui suit la rive gauche du Nil. Cette ouverture, dirigée du levant au couchant, ne s'élargit qu'au bout de deux lieues; alors la chaîne s'écarte brusquement vers le nord et le sud, pour former à l'ouest de l'Égypte un vaste bassin qui a près de vingt-cinq myriamètres [cinquante lieues] de circuit. On ignore encore aujourd'hui si ce bassin est réellement ouvert du côté de la Libye, dans l'endroit où toutes les cartes marquent l'origine du *Bahr-belâ-mâ*, ou mer sans eau. Au nord-est et vers Tamyeh, est une coupure qui mène au Kaire à travers le désert; vers le sud, la chaîne s'ouvre encore, et, par un contour qu'elle forme, donne naissance à un nouveau bassin (2). L'espace compris dans ces développemens de la montagne constitue la province du Fayoum, la même que le nome d'Arsinoé, ville dont les ruines se voient encore près de la capitale actuelle. Cette province reçoit les eaux du Nil par le *Bahr-Yousef*, ou canal de Joseph, qui, à l'entrée de la gorge, fait un coude à angle droit pour y pénétrer. Arrivé à Medynet-el-Fayoum, il se divise en un grand nombre de canaux qui, par une distribution bien entendue, vont arroser et fertiliser tous les villages. Cette province est encore, comme chez les anciens, une des mieux cultivées et des plus riches de l'Égypte; et les campagnes, à quinze lieues du Nil, y sont aussi fertiles que les parties voisines du fleuve. Mais la négligence apportée dans l'entretien des canaux a enlevé à l'agriculture une moitié des terres cultivables. Le bassin renferme plus de cent lieues carrées, et, sur environ soixante que l'on pourroit mettre en production, l'on en compte à peine trente qui soient cultivées. Les terres abandonnées se sont peu à peu couvertes de sable; et la partie occidentale du Fayoum, qui a dû autrefois être cultivée, puisqu'on y voit des restes considérables d'habitations, est transformée aujourd'hui en un désert absolu.

Le mauvais état des canaux et l'ensablement des terres ont amené un autre changement non moins funeste à la culture. Il n'y a maintenant dans les trente lieues cultivées qu'environ soixante villages. Vansleb, qui voyageoit en 1673, en a compté soixante-deux (3); et Granger, en 1730, n'en a compté que soixante-un (4). Il n'y a donc dans le Fayoum, depuis assez long-temps, que deux villages par lieue carrée (5); tandis qu'il y en a trois dans les autres provinces fertiles de

(1) Je me sers, dans tout ce Mémoire, de la lieue de 25 au degré.

(2) Ce bassin renferme le lac appelé *Garaq*, dont les eaux sont douces et servent à l'irrigation; elles lui viennent du Nil. Voyez, dans l'Atlas géographique d'Égypte, la carte du Fayoum, où l'on a tracé la reconnaissance faite au nord du lac et dans le sud du Fayoum par M. Martin,

membre de la Commission des sciences et arts, éditeur des *Recherches sur les costumes des anciens peuples*.

(3) Relation d'un voyage en Égypte, par le P. Vansleb; Paris, 1777; page 257.

(4) Voyage de Granger, Paris, 1745; page 149.

(5) Sur les anciens registres, l'on compte quatre-vingt-huit villages dans le Fayoum.

l'Égypte, et en particulier dans celle du Kaire, où l'on compte, dans quarante-quatre lieues carrées, cent trente-six villages non moins peuplés que ceux du Fayoum.

Malgré cette dépopulation, le territoire du Fayoum est encore un des meilleurs de la contrée. Les champs sont couverts de grains, de légumes de tout genre, et de cultures précieuses (1). Outre les arbres communs au reste de l'Égypte, on y trouve abondamment de beaux oliviers, des figuiers, et les jardins fournissent des fruits de plusieurs espèces. Tout le monde sait qu'il y a de grandes plantations de rosiers dans cette province de l'Égypte, et qu'elle est la seule qui ait des vignobles. Elle diffère aussi des autres par la variété de ses campagnes, par l'aspect assez pittoresque du sol, souvent coupé de ravins et de canaux, ainsi que par ses villages beaucoup mieux bâtis, et par un certain air d'aisance qui est généralement répandu.

Je n'ajouterai rien de plus sur le Fayoum, parce que d'autres personnes feront connoître en détail l'état de cette province, et que mon objet est seulement de faire voir qu'il y a encore quelques rapports entre son état actuel et celui du nome Arsinoïte du temps de Strabon. « Cette préfecture, dit le géographe, sur- » passe toutes les autres par son aspect, sa fertilité et sa culture. C'est la seule qui » produise de bonnes olives; et avec du soin, l'on y recueille de l'huile excellente : » elle fournit aussi beaucoup de vin, de bons fruits, de blé, de légumes et de grains » de toute espèce (2). »

Cette description auroit fait retrouver à elle seule la position du nome Arsinoïte, si on ne l'eût connue d'ailleurs.

Le canal qui arrose le Fayoum, conserve de l'eau toute l'année. Ses bords, garnis de saules, de tamariscs et de plantes diverses, offrent une verdure agréable, sur-tout aux environs d'Haouârah el-Lahoun, où la proximité du désert donne encore plus d'agrément aux rives du canal. Ce village, situé en dedans du coude que fait le Bahr-Yousef pour entrer dans la gorge, est bâti sur les bords du canal. Un peu au-dessus, l'on remarque un premier pont en pierre, de trois arches, par où les eaux s'écoulent, en formant une chute d'un mètre environ dans les basses eaux; au nord est une chaussée qui s'appuie sur la montagne à el-Lahoun, et le long de laquelle s'écoulent en partie les eaux du canal dans le temps de l'inondation : ces eaux continuent de longer, vers le nord, le pied de la chaîne Libyque, et reçoivent, dans leur cours, divers canaux du Nil. Cette direction doit avoir été celle d'une ancienne branche du fleuve, comme on le verra plus tard. Ce qui est digne de remarque, c'est qu'entre Haouârah et Medynet el-Fayoum on trouve plusieurs points où le rocher sert de lit aux eaux du canal.

Arrivé au village d'Haouârah-el-Soghâyr, le canal de Joseph se détournait autrefois vers le nord par une branche fort large, et il se rendoit par Tamyeh dans le lac

(1) Les principales plantes cultivées sont le coton, l'indigo, le lin et le tabac; et parmi les plantes alimentaires, le dourâ et les autres grains, le sucre, les fèves, le lupin, les lentilles, et le guilban (espèce de gesse):

l'opuntia s'y trouve en grande quantité, sur-tout près de Fydymyn, formant des haies de jardin, ainsi que le grand asclépias appelé *gigantea*, en arbrisseau.

(2) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

qui occupe la partie septentrionale de cette province, et qu'on appelle *Birket-Qeroun* (1). Il s'y portoit aussi par une autre branche, dont l'origine est à trois mille mètres [quinze cents toises] au-dessous d'Haouârah, et qui se dirigeoit vers l'ouest jusqu'au sud d'el-Nazleh, village où elle prenoit son cours vers le nord pour tomber perpendiculairement dans le lac. Ces deux bras du Bahr-Yousef ont été digués à leur origine, depuis que ce canal, à cause de l'exhaussement progressif de son lit, a cessé d'apporter dans le Fayoum autant d'eaux qu'autrefois, et que, pour en éviter la déperdition dans un réservoir devenu inutile, on les a fait refluer par de nouvelles routes dans l'intérieur de la province.

Ces anciennes branches du canal sont aujourd'hui deux ravins profonds, presque à sec. Celui qui passe à el-Nazleh a environ cent mètres [cinquante toises] de large, et huit à dix mètres [vingt à trente pieds] de profondeur : ses bords sont coupés à pic, et présentent dans certains endroits six à sept mètres [vingt pieds] de terre végétale au-dessus du banc calcaire. Au mois de pluviôse an 7 [février 1799], c'est-à-dire, dans les basses eaux, il y avoit encore dans le fond un ruisseau de cinq mètres [quinze pieds] de large, qui s'écouloit dans le lac. Le sol des environs de ce ravin est tout entr'ouvert, et on le trouve, à chaque pas, rempli de profondes crevasses, formées par la retraite des terres qui aujourd'hui ne sont plus humectées.

II. Du Birket-Qeroun, ou Lac du Fayoum.

J'ai suivi jusqu'à son extrémité le ravin que je viens de décrire ; il n'a plus que six mètres [trois toises] de large aux abords du lac : il est bordé de roseaux ; la terre y est inculte et couverte de soudes. En face de l'embouchure du canal est une petite île à fleur d'eau, remplie de joncs. Les bords du lac y sont presque de niveau avec le sol environnant, et couverts au loin d'une croûte saline très-blanche, large d'environ cent mètres [cinquante toises]. Nous avons marché pendant près de deux heures sur cette rive, du côté de l'est. Dans cette partie du lac, on voit aboutir un ruisseau venant du grand ravin, et qui est entouré de buissons de tamariscs fort épais. Ensuite on trouve une pointe où ce lac n'a plus qu'environ deux mille mètres [une demi-lieue] de largeur : là, il est encaissé entre la chaîne de montagnes et une dune de sable qui, dans les hautes eaux, doit former une île ; après quoi il se rétrécit tellement, qu'il paroît ne plus avoir que

(1) Ce nom est celui que j'ai recueilli sur les lieux. Plusieurs voyageurs et écrivains emploient le nom de *Birket-Caroun*, et le traduisent par *lac de Caron*. Je ne connois aucune autorité qui appuie une dénomination pareille : car les fables des Arabes ne sont point ici une autorité ; il en sera question dans la description des antiquités du Fayoum. Je me borne à faire observer ici que Paul Lucas, ou plutôt l'abbé Banier, qui a accrédité ce nom de *lac Caron*, ne l'appelle ainsi que dans le troisième Voyage : dans le premier, qu'à rédigé Baudelot, ce lac est appelé *Querron* ; ce qui approche beaucoup du nom que j'ai entendu de la bouche des Arabes. C'est aux idées de l'abbé Banier qu'on doit cette

transformation ; et l'on sait que ce troisième Voyage de Paul Lucas a renchéri sur les deux autres en exagérations et en infidélités. Vansleb se sert du nom de *lac Kern*. Le major Rennell a adopté le nom de *Kairoun*. Il est remarquable qu'Abou-I-fedâ, el-Edrissi, Murtadi, et d'autres écrivains, ne lui donnent pas de nom ; A'bd el-Rachyd l'appelle *Bahhyret el-Fayoum*. J'ai vu écrire son nom dans le pays, *Birket el-Qern* ou *Qeroun* بركة القرن. Je l'ai oui nommer aussi *Birket el-Qeroun*. Ce nom seroit concluant contre celui de *lac Caron*, les noms propres ne pouvant avoir d'article en arabe. Je n'emploierai que le nom de *Birket-Qeroun* dans le cours de ce Mémoire.

deux cents mètres [cent toises] de large : mais il reprend ensuite une largeur plus grande , en continuant de baigner la montagne pendant un myriamètre et demi [trois lieues] vers l'est. A partir de ce même point , et du côté du couchant , il la suit pendant cinq myriamètres [dix lieues] , en se contournant avec elle au sud-ouest. On peut estimer à environ un myriamètre [deux lieues] sa plus grande largeur dans ce dernier espace.

En-dedans de la pointe dont j'ai parlé , et derrière la dune de sable , le sol tremble sous les pieds ; la croûte saline cède sous le poids du corps ; et si l'on avance davantage , on court risque d'enfoncer entièrement. Paul Lucas parle d'endroits sur le bord du lac où il n'y a plus d'eau , et dont le fond est devenu un sable mouvant où s'engloutissent quelquefois les hommes et les bestiaux (1). Nos guides avoient connoissance de ces prétendues terres mouvantes , et faisoient leurs efforts pour nous faire marcher loin des bords ; mais nous avions le dessein de faire le tour du lac , et nous nous approchâmes : bientôt on fut obligé de s'arrêter ; les chameaux enfonçoient jusqu'au ventre , et ne pouvoient se débarrasser qu'avec la plus grande peine. En effet , il y avoit de l'eau sous le sol à moins de huit décimètres [deux pieds et demi] de la surface , et tout le terrain n'étoit qu'une boue liquide formée de sable et de limon. Il peut être fort dangereux d'y marcher quand la croûte de sel n'est pas encore formée par l'évaporation , et que le sel n'a pas pris de consistance : alors les abîmes dont parlent les Arabes , doivent avoir quelque réalité. La croûte saline qui suit les bords du lac , prouve qu'ils sont inondés quand il est grossi par les pluies et par le Nil ; et c'est au long séjour des eaux qu'il faut attribuer le peu de fermeté du sol dans les endroits dont j'ai parlé.

Les autres observations que j'ai recueillies sur le Birket-Qeroun , se retrouveront dans la comparaison que je vais en faire avec le lac de Mæris (2).

III. Comparaison du Birket-Qeroun avec le Lac de Mæris.

QUAND on lit dans les anciens que ce lac avoit un *circuit* de trois mille six cents stades , ou de quatre cent cinquante *milles* , on est porté à soupçonner de l'exagération ou de l'erreur dans une étendue aussi considérable. Pour expliquer l'in vraisemblance de cette mesure , les uns ont appliqué les descriptions des auteurs au canal de Joseph ; les autres ont eu recours à un lac Bathen , sans existence ; on a été jusqu'à transformer une mesure de circuit en mesure de surface : enfin quelques-uns ont exagéré l'étendue du Birket-Qeroun ; Bossuet a avancé et soutenu que le lac de Mæris avoit eu cent quatre-vingts lieues de contour (3) ; d'autres écrivains , en se tenant au sentiment de Pomponius Mela , qui n'attribue que vingt *milles* de circuit au lac de Mæris (4) , ce qui ne suppose que trois lieues de

(1) Paul Lucas , troisième Voyage ; Rouen , 1724 ; tome III , p. 6.

(2) Le lac de Mæris est appelé par les divers auteurs , tantôt *Mæris* , tantôt *Mærisis* , *Mæris* . Hérodote lui-même a écrit de ces deux manières. Il y a des exemples qui font voir que ce n'est là qu'un seul et même nom ; on cite

celui de *Mysie* , qui s'écrivait indistinctement *Mvda* et *Mvda*.

(3) Discours sur l'histoire universelle.

(4) Pomp. Mela , *De situ orbis* , l. I , c. 9. (Voy. *infra* , p. 114.)

longueur, ont donné dans un excès contraire : ils avoient pour eux une mesure de trente à quarante *milles* de circuit assignée au lac du Fayoum par Paul Lucas (1), qui d'ailleurs a exagéré sur tout le reste, et une de sept lieues de longueur fournie par Granger (2), qui, avec le P. Sicard, lui a donné le nom de *lac du roi Mendès*, lac dont il n'est fait aucune mention dans l'antiquité. Quant à la mesure de cinquante *milles* de longueur donnée par Sicard (3), et adoptée par Pococke, elle est un peu forte ; mais le premier avoit sans doute vu le lac dans le temps de l'inondation : aussi le voyageur Anglais, qui l'avoit visité quatre mois et demi après les plus hautes eaux, n'avoit estimé cette mesure qu'à trente *milles* (4). Les douze lieues de longueur indiquées par d'Anville et de Pauw approchent de la vérité (5).

Parmi tant de contradictions entre les anciens ainsi qu'entre les modernes, il n'est pas facile, au premier abord, de fixer l'incertitude ; mais, à mesure que l'on applique les descriptions au local actuel, et qu'on laisse de côté les écrits des auteurs modernes, qui n'ont fait qu'embarrasser la question, on voit s'évanouir successivement les difficultés.

Le lac du Fayoum a des limites fort variables en raison des inondations et de la sécheresse. Nous l'avons visité quatre mois après les plus hautes eaux ; sa longueur étoit d'environ six myriamètres [douze lieues], et son circuit de treize à quatorze [vingt-huit lieues] : mais entre ses bords actuels et les terres cultivées est un terrain bas, crevassé, marécageux dans les inondations (6). Son bassin est séparé du reste de la province par une crête sensible, qui désigne manifestement l'ancienne limite du lac. La dépression qui est très-visible le long d'une ligne menée à l'est et à l'ouest de Senhour el-Medynch, est fortement marquée à ce village, qui est, ainsi que ses environs, beaucoup au-dessus de l'emplacement bas dont je parle : j'ai estimé à six à sept mètres [vingt pieds] la différence de niveau. Si donc on admet que la limite du lac étoit jadis à cette ligne, qu'il faut prolonger au couchant par Abchouây el-Roummân jusqu'aux ruines de Beled-Qeroun et de Qasr-Qeroun, au levant par Roudah et Tamyeh, et qu'on mesure ensuite son circuit entre cette ligne et la chaîne du nord dont il est actuellement éloigné, on trouve environ vingt myriamètres [quarante lieues], qui reviennent à dix-huit cents petits stades Égyptiens, ou soixante schœnes de trente stades chacun (7).

Or, pour former ce nouveau lac, il n'y auroit qu'à ouvrir les digues qui servent à barrer les deux grands ravins de Tamyeh et d'el-Nazleh. Un petit nombre d'inondations apporteroient l'eau nécessaire, comme on peut s'en convaincre en considérant la grande largeur et la profondeur de ces canaux. Cet ancien état du lac ne remonte même pas à une époque très-éloignée. Il paroît, d'après la relation du P. Vansleb, que les villages de Senhour et Sennouris étoient fort

(1) Paul Lucas, troisième Voyage, t. III, p. 63.

(2) Granger, Voyage en Égypte.

(3) Mémoires des missions dans le Levant, t. II et V.

(4) *Descript. of the East*, by Rich. Pococke, tom. I.

(5) Mémoires sur l'Égypte, p. 157 ; Recherches philosophiques sur les Égyptiens, &c.

(6) Au couchant, le terrain est couvert de sables et de cailloux roulés, mais encore anguleux, qui dénotent

le séjour et l'action des eaux. Cet espace est actuellement occupé par des camps Arabes. Voyez p. 83.

(7) Nous avons conservé, dans cette extension donnée au Birket-Qeroun, un assez grand espace à la province, pour répondre à ce que dit Strabon du nome Arsinoïte ; l'étendre davantage seroit en quelque sorte submerger le Fayoum, et contredire à-la-fois les anciens et le témoignage des lieux.

proches de ses bords en 1673 : « C'est à Senhour, dit-il, qu'il faut s'embarquer » pour passer de l'autre côté du lac, et que se tiennent les pêcheurs qui y conduisent » (1).

Cela posé, observons que l'on a souvent confondu deux espèces de schœnes, qui étoient composés l'un de soixante et l'autre de trente stades. La parasange avoit aussi trente stades : c'est pour cela qu'on l'a prise pour le schœne, et que, dans les anciennes mesures citées par Héron d'Alexandrie, ces deux mesures n'en font qu'une (2). Il est donc aisé de concevoir qu'Hérodote a pu prendre un schœne pour l'autre, et compter, par conséquent, trois mille six cents stades au lieu de dix-huit cents. Que l'erreur soit de son fait, ou qu'elle vienne des personnes qu'il consultoit, c'est ce qu'il importe peu d'examiner.

On pourroit penser, il est vrai, qu'Hérodote a lui-même, à dessein, abusé de l'équivoque des diverses mesures en usage, pour donner à son récit un air plus merveilleux, et servir en quelque sorte les Grecs dans leur goût ; mais cette supposition est superflue : l'erreur dont il s'agit est dans la nature des choses ; et ce qui la rend plus probable encore, c'est la différence des langues. Il faut se ressouvenir qu'Hérodote recueilloit ses renseignemens par des interprètes Égyptiens, dont le roi Psammétique avoit fondé un collège à l'usage des étrangers (3).

Il est essentiel maintenant de faire voir que les mesures attribuées par les anciens au lac de Mæris dérivent toutes de celle d'Hérodote. Diodore, en premier lieu, qui donne trois mille-six cents stades, paroît l'avoir copié (4). Pline compte deux cent cinquante milles, qui (à dix milles près) font trois mille six cents petits stades Égyptiens (5). Le même écrivain parle d'une mesure de quatre cent cinquante milles, compte qui vient de trois mille six cents stades appelés communément *Olympiques*, ou de huit au mille (6), et il l'attribue à Mutien, auteur d'un Recueil sur l'histoire et la géographie de l'Orient, souvent cité par lui. C'est ainsi qu'on a confondu successivement deux schœnes et deux stades presque sous-doubles, en conservant seulement le nombre des schœnes et celui des stades, et que tous les écrivains se sont accordés (pour ainsi dire) à faire entrer dans leurs descriptions ce qui pouvoit donner une plus haute idée du lac de Mæris ; mais le récit d'Hérodote est la source commune de tous les autres.

Strabon ne donne aucune mesure au lac de Mæris ; il se borne à comparer son étendue à celle d'une mer. Quoique cette expression soit exagérée, elle peut

(1) Voyage en Égypte, page 269.

(2) Voyez Hérodote, Artémidore, Strabon, Marcien, Ptolémée, Hétychius, Héron, S. Épiphane, &c. Il seroit déplacé d'exposer ici plus en détail ce qui regarde ces diverses mesures ; je traite de cet objet dans un écrit particulier sur le système métrique des anciens Égyptiens, écrit auquel je renverrai dans le cours de ce Mémoire, et qui fait l'une des bases du travail que j'ai entrepris sur la géographie comparée de l'Égypte.

(3) Hérod. l. 11, c. 154. (Voyez *infra*, p. 110.)

(4) Diod. l. 1. (Voyez *infra*, p. 111.)

(5) Plin. l. 5, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(6) Il est évident que les trois mille six cents stades

d'Hérodote ne sont pas des stades Olympiques ; il a pris soin lui-même de les définir par soixante schœnes, qui faisoient de son temps la longueur des côtes de l'Égypte, comme ils la font encore aujourd'hui. (Voyez *infra*, page 110.) Or le stade qui entre soixante fois dans le schœne, est reconnu par les savans pour avoir été fort usité en Égypte, et ne vaut qu'un peu plus de la moitié de l'autre. Cependant plusieurs modernes n'ont pas fait difficulté de supposer qu'il s'agit de trois mille six cents stades de huit au mille ; mais cette mesure excède toute vraisemblance, et même en quelque sorte les bornes de l'Égypte ; ce qui, comme on le sait, a fourni à Voltaire un sujet de plaisanterie.

cependant convenir sous plusieurs rapports à un espace de plus de huit myriamètres [dix-sept lieues] de longueur, et large de deux myriamètres [quatre lieues], tel que celui qu'occupoit ce lac autrefois. Une surface d'eau douce d'environ soixante lieues carrées, dans l'intérieur du territoire, et presque dans le désert, étoit assez grande pour sembler un golfe et justifier l'épithète d'*admirable* que lui donne Strabon.

La dernière mesure que nous trouvons dans les anciens, est celle de Pomponius Mela, qui ne donne au Mœris que vingt *milles* de circuit (1) : cette mesure est évidemment trop foible, et les savans s'accordent à dire que le texte est corrompu. Dans l'édition de Vossius, elle est corrigée par cinq cents *milles*, j'ignore sur quel fondement. Il est préférable de croire que le mot de *centum* a été oublié par les copistes; et si le nombre étoit d'abord en chiffres dans les manuscrits, la supposition seroit encore plus probable : or cent vingt *milles* font, à très-peu de chose près, le circuit du lac de Mœris, tel que nous l'avons assigné (2).

Quant aux sentimens des modernes sur ce point, il seroit impossible d'en faire l'examen, et même l'énumération; la plupart ont embrassé une opinion où la grandeur du lac de Mœris est exagérée. J'ai cité Bossuet; je citerai aussi l'auteur d'un ouvrage sur *les merveilles du Nil* (3), qui s'exprime ainsi, d'après Sabellicus : *Vastitatem hujus lacûs inde est conjicere, quòd, Nilo senis mensibus expoto, vix expleri potuerit; quòd septem dierum navigatione, adverso Nilo, à mari navigatus sit.* Ce n'est pas là le passage le moins étrange de ce livre singulier.

Pour discuter le reste du passage d'Hérodote, j'examinerai en premier lieu ce qu'il dit de la *direction* du lac de Mœris. Après avoir observé que sa longueur va du nord au midi, il ajoute plus bas qu'il forme un coude à l'occident, se porte vers le milieu des terres, le long de la montagne, au-dessus de Memphis, et se décharge, au rapport des habitans du pays, dans la syrte de Libye, par un canal souterrain (4).

La première partie de cette description présente une grande difficulté contre le Birket-Qeroun; car la plus grande dimension de ce lac n'est pas du nord au sud. Mais, pour s'être trop attachés à la lettre de ce passage, plusieurs ont établi des hypothèses qui conviennent sous un seul point de vue, et qui péchent sous tous les autres. On n'a pas fait attention qu'Hérodote étoit le seul qui prolongeât le Mœris du nord au sud, et que Diodore, Strabon, Plin, Ptolémée, Mela et les autres anciens n'en ont pas parlé: cependant plusieurs, et Strabon entre autres, se sont étendus sur ce lac; s'il y eût eu quelque remarque à faire sur sa direction, le géographe ne l'auroit peut-être pas négligée.

Richard Pococke fait observer, dans une dissertation latine sur la géographie de l'Égypte, qu'on ne doit pas s'arrêter à cette assertion d'Hérodote, et qu'on ne peut en conjecturer rien autre chose, sinon que le lac étoit, dans l'origine, répandu dans la vallée du Bahr-belâ-mâ, et que c'est là l'issue qu'il avoit dans la syrte de

(1) Pomp. Mela, l. 1, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(2) Le mille dont il s'agit, comme je le ferai voir ailleurs, vaut environ quatorze fois et huit dixièmes le petit stade Égyptien; donc cent vingt *milles* font, à

vingt stades près, les dix-huit cents stades dont il s'agit.

(3) Marc. Frid. Wendelini Archipalatini *Admiranda Nili*, Francofurti, 1623.

(4) Hérod. l. 11, c. 149 et 150. (Voyez *infra*, p. 110.)

Libye, derrière les montagnes de Memphis (1). Mais il est tout aussi vraisemblable qu'Hérodote, n'ayant pas observé par lui-même ce canton reculé, et n'ayant pas vu le lac au-delà de la ville des Crocodiles, aura été trompé sur sa direction, ou peut-être qu'il en aura jugé par celle du large et ancien ravin qui va aujourd'hui d'Haouârah à Tamyeh, se dirigeant en effet du sud au nord, et qu'il pouvoit considérer comme une partie du lac.

Par la même raison, le coude qu'il attribue au lac de Mæris, vers l'occident, doit se prendre au point de Tamyeh, à l'ancienne embouchure du ravin; car, à ce point, le lac se porte effectivement à l'ouest, vers le milieu des terres, et le long de la chaîne de montagnes, au-dessus de Memphis.

Ceux qui cherchent le Mæris dans un canal parallèle au Nil, ne peuvent se flatter de satisfaire ainsi à la condition qu'impose le passage d'Hérodote : et l'opinion de Gibert, qui distingue soigneusement un canal et un lac, est principalement ici en défaut (2); car c'est bien du lac, et non point du canal, que notre auteur indique la direction du nord au midi (3).

Si l'on ne peut détruire en entier la difficulté que présente ce passage à cause de la contradiction qu'il renferme, plusieurs considérations très-simples peuvent la diminuer de beaucoup : la première, c'est qu'on ne sauroit trouver ailleurs que dans le lac du Fayoum une convenance essentielle avec le Mæris, celle de se porter à l'occident, le long de la montagne de Libye, et de communiquer avec la syrte d'Afrique; en second lieu, comment trouver dans l'Égypte supérieure, ou même comment imaginer un lac qui puisse à-la-fois se diriger du nord au sud et se jeter dans les sables de la Libye, après avoir suivi, vers l'ouest, une chaîne de montagnes placée au-dessus de Memphis! Admettant une contradiction dans le passage d'Hérodote, il doit être permis, suivant les règles d'une saine critique, de s'en tenir à ce qui est conforme à la disposition de l'Égypte, en négligeant ce qui n'a aucune vraisemblance. Est-il à croire, en effet, que, dans le dessein de rendre un service à l'agriculture, on lui ait enlevé un espace considérable, en creusant du midi au septentrion un lac immense dans une vallée si étroite! En outre, n'étoit-il pas plus facile à notre auteur de se méprendre sur la direction générale d'un lac qui se contourne de l'est vers le sud-ouest, que sur sa proximité par rapport à telle ville ou telle montagne! Ainsi le passage entier dont il est question, s'accorde avec le local de l'Égypte, et convient au Birket-Qeroun, excepté un seul point qui ne convient à aucun lac existant ou ayant laissé de véritables traces de son existence. Il résulte de cet examen, que si, dans le passage d'Hérodote, on omet ce qui choque la vraisemblance, le lac du Fayoum satisfait à tout le reste; ce qui pourroit demeurer d'incertitude, s'évanouira facilement par les preuves suivantes.

Recherchons maintenant si l'emplacement du Birket-Qeroun convient à celui que donne Hérodote au lac de Mæris. Il y avoit, selon lui, sept jours de navigation depuis la mer jusqu'à ce lac, en remontant le fleuve (4). Comme il fixe la journée

(1) Poccocke, de *Geographia Aegypti*.

(2) Mém. de l'Acad. des inscr. in-4^o, t. XXVIII.

(3) Hérod. l. II, c. 149. (Voyez *infra*, p. 110.)

(4) Hérod. l. II, c. 4. (Voyez *infra*, p. 109.)

de navigation à neuf schœnes (1), cette distance étoit donc de soixante-trois schœnes.

Les opérations très-exactes faites pour mesurer le cours du Nil donnent deux cent quarante-quatre mille mètres du boghâz de Rosette à Boulaq; il y a quatre-vingt-quinze mille mètres de Boulaq à Zâouy; total sur le Nil, trois cent trente-neuf mille mètres; de Zâouy à el-Lahoun (2), vingt-quatre mille mètres, et d'el-Lahoun à l'origine du grand ravin, quinze mille mètres; total de la distance de la mer au grand ravin du lac de Mœris, trois cent soixante-dix-huit mille mètres: or c'est précisément soixante-trois schœnes d'Hérodote, de six mille mètres chacun (3). Pouvoit-on s'attendre à un rapport plus satisfaisant?

La distance de soixante-douze milles, indiquée par Pline, entre Memphis et le lac de Mœris, convient également bien (4); cette distance répond à douze myriamètres [vingt-quatre lieues], intervalle qu'on trouve depuis l'emplacement de Memphis jusqu'au ravin d'Haouârah, en suivant le Nil et les canaux.

On voit donc que les distances indiquées par les anciens pour fixer la position géographique du lac de Mœris, conviennent au Birket-Qeroun; mais il ne restera plus aucun doute, si l'on consulte Strabon, Pline, Ptolémée, Étienne de Byzance. Le premier place positivement le Mœris dans le nome Arsinoïte (5); Pline dit qu'il est entre le nome d'Arsinoé et celui de Memphis (6); Ptolémée l'indique dans la Libye, à l'ouest de l'Arsinoïte (7); Étienne rapporte que la ville des Crocodiles fut bâtie par Menès, près du lac de Mœris (8); Diodore dit lui-même, en parlant de ce fait, qu'elle en est à peu de distance (9); et enfin Hérodote nous apprend que le labyrinthe fut construit par les douze rois, un peu au-dessus du lac de Mœris, et près de la ville des Crocodiles (10), ce qui suppose que la ville étoit proche du lac: or il est incontestable que les ruines très-étendues qui se trouvent au nord-ouest de Medynet el-Fayoum, sont celles d'Arsinoé, et par conséquent de Crocodilopolis, ville qui, sous Ptolémée Philadelphe, changea de nom, pour prendre celui de la sœur de ce prince (11).

Il faut joindre à toutes ces preuves un autre passage d'Hérodote, qui n'est pas moins décisif, et dont on n'a point fait usage. Je cite d'autant plus volontiers cet auteur, qu'on l'a cru plus contraire à l'opinion que je défends. « Ceux qui habitent, » dit-il, aux environs du lac de Mœris, ont beaucoup de vénération pour les crocodiles. » Ce passage seul empêche que le Mœris ne soit ailleurs que dans le nome

(1) Hérod. l. II, c. 9.

(2) Ces distances sont mesurées selon les contours du fleuve. Je suppose que l'on compte la distance du village de Zâouy à celui d'Haouârah el-Lahoun, sur le canal qui sort du Nil un peu au-dessus du premier, et qui va rejoindre le Bahr-Yousef au-dessous de la gorge du Fayoum; on pourroit également se servir du canal de Bouch, ou de celui de Beneadeh. Ces canaux sont navigables dans les hautes eaux, et Gibert a tort de prétendre qu'on ne doit pas compter les sept journées de navigation sur des canaux intermédiaires entre le Fayoum et le Nil: dans l'inondation, on peut communiquer du canal de Joseph au fleuve par chacun de ces canaux. (Mém. de l'Acad. des inscr. t. XXVIII.)

(3) Voyez le Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens. Je suppose la tête du grand ravin en un point où se trouvent plusieurs ruines, en face de la grande pyramide d'Haouârah.

(4) Plin. l. V, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(5) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(6) Plin. l. V, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(7) Ptolem. *Geogr.* lib. IV.

(8) Stephan. Byzantin. au mot Κροκοδείλων μέλις.

(9) Diod. l. I.

(10) Hérod. l. II, c. 148 et 149. (Voyez *infra*, p. 109.)

(11) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 113.)

Arsinoïte, puisque le crocodile n'étoit honoré que dans ce nome et dans les parties reculées de la Thébaïde; il s'oppose sur-tout à ce qu'on le transporte, comme l'a fait d'Anville (1), dans le nome Héracléotique, dont les habitans, dit-on, avoient autant d'horreur pour le crocodile que ceux de *Tenyra*, et révéroient l'ichneumon, qu'on regardoit comme son ennemi. Strabon, qui nous apprend ces détails, fait remarquer l'opposition qu'il y avoit, à l'égard des cultes, entre les peuples de ces deux préfectures (2).

Une autre preuve du genre positif, est la position géographique du lac de Mæris, fixée par Ptolémée à la hauteur de 29° 20': telle est la latitude de Senhour, que nous avons dit être sur l'ancienne rive du lac et vers le milieu de sa longueur; c'est aussi celle de Qasr-Qeroun (3). Le même auteur enfin place *autour du lac de Mæris*, deux villes, qu'il appelle *Bacchis* et *Dionysias*, l'une à la latitude de 29° 40', l'autre à 29° 0': ce qui suppose encore 29° 20' pour la position du lac de Mæris, qui étoit situé entre elles deux (4).

Quant à la *forme* du lac de Mæris, le sens du mot employé par tous les auteurs est assez clair; et il me dispenserait d'en parler, si l'on n'avoit donné à leurs passages une fausse interprétation. L'on a prétendu qu'ils avoient indiqué dans le Mæris un canal étroit et long; mais tous au contraire l'appellent un *lac*, c'est-à-dire, un grand amas d'eau, dont le bassin doit avoir une certaine largeur. C'est la seule manière d'entendre le terme de *λίμνη* et celui de *lacus* qu'emploient les auteurs Grecs et Latins, à moins qu'on ne soit prévenu en faveur d'un système particulier. Nous avons déjà cité leurs passages (5), et, pour fixer l'idée qu'on doit attacher à la forme du Mæris, il suffit de rappeler que Strabon le décrit comme semblable à une *mer*, et que son emplacement, suivant Mela, avoit jadis été celui d'une *campagne*. Quel autre lieu dans la Thébaïde inférieure peut satisfaire à ces descriptions que le bassin du Fayoum, et quel autre amas d'eau que celui qui s'y voit encore de nos jours! Où trouver ailleurs un bassin aussi étendu dans les deux sens, et qui réunisse aussi bien toutes les conditions attachées à l'idée qu'on doit se faire d'un lac!

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que les géographes et les historiens de

(1) Mémoires sur l'Égypte, p. 155.

(2) Strab. l. xviii. (Voyez *infra*, p. 113.)

(3) Il est essentiel d'avertir que, dans la nouvelle carte d'Égypte, on a donné à la capitale du Fayoum une latitude plus haute que celle de 29° 17' environ, qui résulte des reconnoissances que j'ai faites entre Beny-soueyf et le Fayoum, et qui est d'accord avec celle donnée par Aboul-fédâ, savoir 29° 15'. D'Anville, en l'élevant à 29° 28', s'est trompé, ainsi que l'a déjà remarqué Michaëlis. Deux mesures d'auteurs Arabes confirment la position que j'assigne à la ville du Fayoum: 1.° les quarante-huit milles en ligne droite qui, selon Azizi, la séparent de Fostat; 2.° les soixante-cinq milles que compte el-Edrissi en cinq distances. Si l'on avançoit plus au nord el-Lahoun et le Fayoum, il arriveroit que ces deux mesures, qui sont fort exactes en partant de la plus petite estimation du mille Arabe, se trouveroient absolument fausses. L'autorité de Murtadi et les relations des P. Vansleb et Sicard appuient cette même évaluation, ainsi qu'une carte manus-

crité de Lenoir du Roule, dressée au Kaire en 1715, et qui m'a été communiquée par M. de Tersan. Enfin les renseignemens des naturels et les marches de l'armée Française coïncident également avec une distance de huit lieues que j'ai trouvée entre Beny-soueyf et Medynet el-Fayoum, el-Lahoun étant au milieu de la route. Je me bornerai à citer le témoignage de M. Malus, chef de bataillon du génie. Il est à regretter qu'on n'ait pu faire dans le Fayoum d'observations astronomiques.

(4) D'Anville, en plaçant ces deux points sur deux méridiens éloignés, n'a pas fait attention qu'ils ont même longitude dans Ptolémée, le seul auteur par qui on les connoisse tous les deux. La Notice de l'Empire, qui place une aile de troupes d'élite à *Dionysias*, n'y est pas contraire. Selon le commentaire de la Notice, c'étoit un poste situé entre le lac de Mæris et la petite Oasis.

(5) Il faut y joindre le passage d'Aristide rapporté page 94 de ce Mémoire.

l'antiquité sont tous d'accord sur l'emplacement du lac de Mœris, près d'Arsinoé, ou dans le nome Arsinoïte, et que le lac du Fayoum lui convient sous les divers rapports qu'on a examinés.

IV. *Objet du Lac de Mœris.*

Si le géographe reconnoît nécessairement les restes du Mœris dans le Birket-Qeroun, il ne lui est pas aussi facile d'y retrouver rien qui retrace les anciens avantages de ce lac fameux. L'histoire ancienne retentit des éloges prodigués au roi Mœris, pour avoir creusé un réservoir immense, qui recevoit dans son sein les eaux surabondantes de l'inondation, tandis que leur trop long séjour sur les terres eût empêché de les ensemercer dans la saison convenable, et développé des exhalaisons nuisibles; ce lac devoit aussi fournir, par des canaux, de quoi arroser les terres voisines, quand la crue du fleuve avoit été trop foible.

On ne peut guère expliquer, sans le secours du lac de Mœris, ce que Strabon dit de l'état de l'Égypte sous le gouvernement de Pétrone : « Avant lui, dit cet » auteur, il y avoit disette quand le Nil ne s'élevoit qu'à huit coudées (1); mais, » sous Pétrone, douze coudées suffisoient pour procurer l'abondance, et la disette » ne se fit point sentir dans une crue de huit coudées seulement » (2). Strabon fait observer que, par le secours des canaux et des digues, on arrosoit ainsi, dans les crues du Nil, autant de terrains que dans les plus grandes (3).

Du temps de ce géographe, « le lac de Mœris étoit capable, à cause de son » étendue et de sa profondeur, de recevoir l'inondation pendant les accroisse- » mens du Nil, et empêchoit ainsi les eaux de couvrir les champs et les habitations. » Quand le fleuve baissoit, il rendoit par les deux embouchures d'un canal, et » pour aller servir aux irrigations, l'eau qui s'étoit amoncelée dans son bassin. » On avoit construit, à chaque embouchure, des barrières au moyen desquelles les » architectes maîtrisoient les eaux qui affluoient dans le lac, et celles qui en sor- » toient (4). » Ce sont les termes de Strabon. Il dit plus haut (5) que « la préfecture » d'Arsinoé renferme un lac digne d'admiration et portant le nom de *Mœris*, com- » parable à une mer pour son étendue, la couleur de ses eaux et l'aspect de ses » rivages, tellement, dit-il, qu'on peut faire les mêmes conjectures sur ce lieu que » sur les environs du temple d'Ammon. » Il croyoit que ce temple avoit été originairement sur le bord de la mer, ainsi que tout le pays qui s'étend de l'Oasis au lac Sirbonides. Le lac du Fayoum seroit, dans cette hypothèse, une trace de l'ancien lit de la Méditerranée, aussi-bien que les lacs de Natroun; les pluies et les sources les auroient entretenus jusqu'à nos jours. Il est certain (à part les systèmes géologiques) que le lac du nome Arsinoïte a dû exister de tout temps (6) : il est situé dans un bas-fond, disposé pour recevoir les écoulemens des eaux pluviales et des eaux du Nil. Aujourd'hui que le fleuve n'y apporte que très-peu d'eau, il en reçoit

(1) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(2) Voyez page 92.

(3) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(4) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(5) *Ibidem.* (Voyez *infra*, p. 112.)

(6) Le lac de Mœris remonte à la plus haute antiquité,

annuellement des pluies qui tombent sur la chaîne de montagnes. Ces montagnes contiennent beaucoup de sel gemme, au rapport des habitans du pays qui l'exploitent : c'est à cette cause que les eaux du lac doivent leur salure; et ses bords, les croûtes salines qu'on y remarque. On demandera comment il a pu servir autrefois à abreuver les Arsinoïtes et à la culture de leurs champs, puisque les pluies ont toujours dû y amener des eaux salées; la réponse est facile : le Nil fournissait de l'eau abondamment par plusieurs embouchures; aujourd'hui on y laisse à peine couler deux ruisseaux, et le sel y domine nécessairement (1); encore l'eau est-elle douce aux abords des canaux, comme l'a observé Pococke, de même que Granger, qui assure que les eaux du lac sont bonnes à boire dans le temps de la crue du Nil.

On ne sauroit douter, après les témoignages des anciens, que le Mæris ait pu, dans son ancien état, fournir des eaux pour l'irrigation des terres, quand le Nil étoit rentré dans son lit : en effet, il avoit acquis, pendant l'inondation, le niveau des plus hautes eaux; et ce niveau s'étoit soutenu au moyen des digues, des barrières et de l'encaissement naturel du lac. Si l'on venoit à ouvrir les digues (2) après la retraite du Nil, les eaux refluoient alors nécessairement par les embouchures du canal, et retournoient vers l'Égypte. Il est facile de voir que le Mæris pouvoit, à cette époque, arroser les terres des environs de Memphis, puisque ses eaux, en entrant, près du lieu nommé aujourd'hui *el-Lahoun*, dans le bras du Nil qui bordoit la montagne Libyque, s'y élevoient, à la pente près, jusqu'au niveau de l'inondation (3) : ce bras du Nil, dont les vestiges subsistent encore sous le nom de *Canal occidental*, et même de *Bahr-Yousef*, jusque dans la Bahyreh, recevoit de

puisque Menès, que tous les historiens s'accordent à regarder comme le premier roi d'Égypte, fonda Crocodiopolis près de ses bords, suivant Diodore de Sicile et Étienne de Byzance.

(1) J'ai rapporté au Kaire de l'eau puisée dans le lac. M. Regnault en a fait l'analyse chimique; voici la note qu'il a eu la complaisance de me fournir :

« Cette eau est limpide; elle est légèrement alcaline; elle n'a pas d'odeur. L'ammoniaque y occasionne un abondant précipité; l'eau de chaux la trouble; le muriate de baryte la précipite abondamment : les nitrates d'argent, de mercure, de plomb, y occasionnent un précipité. On a fait évaporer une livre quatre onces trente-six grains de cette eau; le résidu sec pèse quatre onces cinq gros quarante-huit grains.

« L'alcool a dissous six gros vingt-huit grains de muriate terreux; le résidu n'étoit presque que du sel marin. »

(2) On ne peut traduire « *κλίστρα* » de Strabon par *écluses* : les écluses n'étoient pas en usage dans ces temps reculés, quoi qu'en aient dit Granger, Gibert et d'autres écrivains.

(3) Ce lac pouvoit fournir, pour l'irrigation annuelle, un volume d'eau considérable, équivalent à plusieurs fois celui de la branche de Rosette.

Quelques personnes ont douté que le lac de Mæris ait pu fournir des eaux à l'Égypte, parce que les ravins de Tamyeh et de Nazleh sont trop profonds, et aussi parce qu'il y a une chute de trois pieds à el-Lahoun; mais les

choses n'ont-elles pas dû changer depuis les temps antiques, et faut-il juger de ce qui se passoit alors, par ce que nous voyons de nos jours! La plaine d'Égypte s'est exhaussée aux environs d'el-Lahoun, comme par-tout ailleurs; de là la chute du canal. Le sol du Fayoum s'est élevé aussi, et les bords des deux ravins se sont exhaussés d'autant; les débris des anciennes levées de terre qui servoient à les encaisser, et qui, sans doute, étoient très-hautes, ont dû contribuer encore à leur élévation, et par conséquent à la profondeur actuelle des ravins. Mais, à l'époque où le lac remplissoit sa destination, on fermoit les digues du côté de l'Égypte, dès que le Nil commençoit à croître et jusqu'à ce qu'il eût atteint le *maximum* de son accroissement. Quand le fleuve baissoit, les eaux se maintenoient au même niveau dans le lac et le canal; le temps étant venu, on ouvroit les digues, et les eaux s'écouloient du lac à el-Lahoun [l'ancienne *Ptolemâs*], dans des canaux peu profonds, tracés à la surface du sol, et non dans des branches aussi profondes que les ravins actuels. D'el-Lahoun, elles entroient dans le canal occidental, lequel étoit plus élevé que le milieu de la vallée, mais inférieur au niveau du lac; et de là on les dirigeoit à volonté dans la plaine des Pyramides.

Le major Rennell regarde aussi le mouvement alternatif des eaux du Nil vers le lac et du lac vers le fleuve, comme une chose très-admissible, *perfectly reasonable*. (*The geographical system of Herodotus.*)

nouvelles eaux d'une dérivation qui prenoit sa source à *Iseum* (1), et de plusieurs autres encore.

Si Hérodote assure que les eaux couloient, pendant six mois, du Nil dans le lac de Mœris, et pendant les autres six mois du lac dans le fleuve (2), il a sans doute voulu indiquer le temps de la crue du Nil et celui de son décroissement; mais la crue ne dure en effet qu'environ trois mois, du solstice d'été à l'équinoxe d'automne, et le fleuve décroît toujours pendant le reste de l'année: cependant le canal de communication ne laissoit pas de fournir au lac de Mœris pendant l'intervalle de l'équinoxe d'automne au solstice d'hiver; jusqu'à cette époque, il y avoit encore environ huit coudées d'élévation au-dessus des plus basses eaux. C'est au solstice d'hiver qu'on ouvroit les digues, et que le lac rendoit par deux embouchures les eaux qu'il avoit reçues pendant l'inondation.

Je ne dois pas négliger de faire ici mention du fameux passage d'Hérodote par lequel nous apprenons qu'il falloit, de son temps, une crue de quinze ou seize coudées pour arroser *le pays de Memphis*, tandis que sous Mœris huit coudées avoient suffi. Il ne faut pas aller chercher bien loin l'explication de ce passage qui a tourmenté tant d'écrivains. Hérodote parle de ce qui se passoit sous Mœris: or ce roi avoit exécuté un ouvrage dont l'objet étoit précisément de suppléer aux basses crues. Comme le réservoir du lac s'ouvroit ou se fermoit à volonté, et qu'on y maintenoit les eaux au niveau des inondations moyennes, il étoit facile, quand le fleuve ne s'élevoit qu'à huit coudées, c'est-à-dire, moitié trop bas, d'arroser les environs de Memphis en ouvrant les digues.

D'un autre côté, au temps d'Hérodote, les Perses, qui venoient de dévaster l'Égypte, avoient négligé l'entretien des digues et des canaux du lac de Mœris. Il n'est donc pas étonnant qu'à cette époque il fallût, pour arroser le pays, la même crue que celle qui étoit nécessaire avant l'ouvrage de ce roi, et qui toujours, depuis ce temps jusqu'à nous, a été indispensable.

C'est ainsi que s'explique ce qui est arrivé du temps de Pétrone, préfet d'Égypte sous Auguste, qui fit curer les canaux avec tant de soin, que, dans une crue de huit coudées seulement, l'on ne ressentit pas de famine (3): mais ce fait ne peut s'entendre que du pays inférieur au nome Arsinoïte.

La *pêche* abondante qu'on faisoit dans le lac, à l'époque des basses eaux, n'étoit pas un de ses moindres avantages: elle rendoit, chaque jour, au trésor du prince, un talent d'argent; pendant l'autre moitié de l'année, vingt mines (4); ce qui produisoit, pour le revenu annuel de la pêche du lac de Mœris, deux cent quarante talens (5), ou 1,800,000 francs de notre monnoie (6). Ce revenu

(1) L'Itinéraire d'Antonin marque une ville de *Isiu* au-delà de Memphis; Étienne de Byzance dit que *Iseum* est une ville d'Égypte, ainsi nommée d'*Isis*, et que ses habitans sont tous adonnés au commerce. *Zidouy*, port sur le Nil, a plusieurs fabriques et rassemble beaucoup de barques; ce peut être un reste d'*Iseum* ou *Isiu*, dont il retrace assez bien le nom. Voyez la *Carte ancienne de l'Égypte*, et les *Mémoires sur la géographie comparée*.

(2) Herod. l. II. (Voyez *infra*, p. 110.)

(3) Voyez *suprà*, p. 90, et *infra*, p. 94. Voyez aussi le *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens*, où l'on donne l'évaluation des coudées dont parle Hérodote, et celle de la quantité de la crue du Nil observée à différentes époques sur les divers nilomètres.

(4) Hérod. l. II. (Voyez *infra*, p. 110.)

(5) Hérodote parle encore de ce revenu, à l'occasion du tribut imposé par les rois de Perse, l. III, c. 91.

(6) Paucton, *Métrologie*, p. 318.

étoit destiné, suivant Diodore, à payer la parure de la reine et les parfums dont elle faisoit usage. On ajoute, pour rendre probable un rapport si grand, que le lac renfermoit vingt-deux espèces de poissons, et en si grande quantité, qu'à peine pouvoit-on trouver le nombre d'hommes nécessaire pour les saler. Strabon est le seul qui ne parle pas de la pêche du lac de Mæris. Celle du lac du Fayoum étoit encore considérable au temps où voyageoient Paul Lucas, Vansleb, Granger, Pococke, et faisoit un revenu important de la province. Aujourd'hui, selon le récit des habitans, il n'y a plus de poissons dans le lac : aussi n'y avons-nous pas vu une seule barque de pêcheur (1). Les habitans attribuent la disparition des poissons à une cause ridicule; mais ne seroit-elle pas due à la salure des eaux, qui a toujours été en augmentant depuis que celles du Nil ont cessé d'arriver dans le lac avec affluence? Les poissons du fleuve ne pourroient y vivre aujourd'hui; ils restent dans le Bahr-Yousef, et ne passent pas les digues.

V. États successifs du Lac depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Nous avons jusqu'ici discuté les passages d'Hérodote et de Strabon sur les divers usages auxquels étoit appliqué le lac de Mæris : Diodore de Sicile en parle à peu près de la même manière. « Les débordemens du Nil, dit Diodore, n'étant avantageux qu'autant qu'ils gardent une certaine mesure, le lac de Mæris donnoit un écoulement aux eaux, lorsque leur abondance les faisoit séjourner dans les campagnes. Ce lac, ajoute-t-il, subsiste encore aujourd'hui, et rend aux Égyptiens les mêmes services qu'autrefois (2). »

Mais il est remarquable que Pline, qui vivoit dans le premier siècle, ne dit rien de ses avantages ni de son objet; il faut croire qu'il avoit éprouvé de son temps beaucoup d'altération, puisque cet auteur en parle comme s'il n'existoit déjà plus. Voici comme il s'exprime :

« Entre le nome d'Arsinoé et celui de Memphis, il y a eu un lac de deux cent cinquante mille pas de circuit, ou, suivant Mutien, de quatre cent cinquante mille, et de cinquante pas de profondeur. Il est creusé de main d'homme, et appelé du nom du roi Mæris, qui l'avoit fait faire (3). » Et ailleurs : « Il y a une pyramide dans le nome Arsinoïte, deux dans celui de Memphis, non loin du labyrinthe. Il y en a autant dans le lieu où fut le lac de Mæris (4). »

Pline étoit probablement mal instruit; et s'il eût voyagé en Égypte, il auroit certainement vu ce lac : mais ce qu'il dit donne lieu de penser que les canaux de communication s'étoient comblés par la négligence des gouverneurs de l'Égypte, et qu'il avoit perdu tous ses avantages ainsi qu'une grande partie de son étendue.

Pomponius Mela, qui a écrit peu avant Pline, en parle d'une manière différente. « Le lac de Mæris, dit-il, jadis une campagne, aujourd'hui un lac, de

(1) Nous avons trouvé sur le sable, à soixante mètres [trente toises] des bords du lac, les restes d'une barque depuis long-temps abandonnée, et couverte de dépôts salins laissés par les hautes eaux.

(2) Diod. l. I, c. 8. (Voyez *infra*, p. 111.)

(3) Plin. l. V, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(4) Plin. l. XXXVI, c. 12. (Voyez *ibid.*)

» vingt mille pas de circuit (1). » Comment Pline, qui vivoit dans le même temps, semble-t-il supposer que le lac étoit desséché ?

Quoi qu'il en soit, il paroît bien que l'on avoit négligé l'entretien des canaux depuis le temps où Auguste voyagea en Égypte (2). Pendant son séjour, ce prince avoit pris, au rapport de Strabon et de Suétone (3), tous les soins possibles pour augmenter la fertilité du pays, et réparer les malheurs causés par les derniers rois d'Égypte. Il avoit fait nettoyer par ses troupes tous les canaux, qui, depuis longtemps, étoient obstrués par des amas de limon.

Vespasien et Titus allèrent en Égypte, où l'on sait qu'ils consultèrent les oracles, mais non pas qu'ils se soient occupés de travaux d'irrigation. Adrien voyagea plus long-temps dans ce pays; il monta dans la Thébaïde, où l'on sait qu'il fonda une ville en l'honneur de son favori; et l'histoire, qui mentionne les travaux et les édifices qu'il a fait exécuter dans les provinces Romaines (4), ne dit nullement qu'il ait fait travailler aux digues ou aux canaux dans celle-ci (5).

Ptolémée, qui vivoit sous Adrien et Marc-Aurèle, ne dit rien de l'objet du lac de Mœris; il se contente d'en désigner l'emplacement avec précision, comme nous l'avons dit.

Nous avons dans Aristide le rhéteur un passage sur le lac de Mœris, qui n'est pas sans intérêt, et dont aucun critique n'a fait usage. Le voici tel qu'il est traduit dans l'édition d'Oxford :

Quæ prope fluvium et in Ægypto sunt valudes, non à se quidem, verùm à fluvio ducunt initium, rivulis in ipsas delatis. . . Nam et Mœris palus [Μοιραδος λίμνη], et inferiores ad Græciam (6), et quæ prius ultra Pharum, nunc post Alexandriam visitur, Maria, cùm Nili sunt sinus, tum incrementum participant, fluminis parte per rivos delatâ (7).

(1) Pomp. Mela, l. 1, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(2) Suétone, *Vie d'Auguste*. Le mal remonte encore plus haut. Sous la dynastie des Lagides, comme sous le gouvernement des Perses, rien n'annonce qu'on se soit appliqué à l'entretien des canaux et du lac de Mœris. L'histoire garde, à cet égard, le plus profond silence; et ce qu'elle rapporte de l'état de guerre continuel où les Ptolémées ont vécu, ne permet pas de croire qu'ils aient donné des soins à la conservation des ouvrages publics, entreprise qui veut tant de constance et tant de prospérité intérieure. Les trois premiers rois qui ont le moins démerité de l'Égypte, ont été engagés dans des guerres de famille ou des conquêtes lointaines : Philadelphes et Évergète ont porté leurs armes à des distances immenses, et dans des lieux jusqu'alors ignorés; presque tous les autres se sont rendus odieux au pays, ou par des vices ou par des crimes de toute espèce (*). L'inscription de Rosette, il est vrai, attribue quelques travaux de ce genre au jeune Ptolémée Épiphane, alors âgé de treize ans; mais c'est là une nouvelle preuve que l'inscription de Rosette est un monument d'adulation. (Voyez Polybe, Strabon, &c.)

(3) Suétone, *ibid.*

(4) Le Nain de Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. II, p. 281 et 260. — Crevier, *Hist. des Empereurs*, t. VIII.

(5) Adrien avoit fait du bien aux habitans de l'Égypte;

il avoit rétabli et augmenté leurs privilèges, comme il l'apprend lui-même dans une lettre qu'on a conservée. Il leur reproche, à cet égard, l'insolence et l'ingratitude, et porte sur eux le même jugement qu'Ammien Marcellin a porté plus de trois siècles après. Voici les paroles de ce dernier :

Homines autem Ægyptii. . . ad singulos motus excandescentes, controversi et repositos acerrimi. Erubescit apud eos, si quis, non inficiando tributa, plurimas in corpore vilitates ostendat. (Amm. Marcel. Paris. 1681, p. 346.)

Pollion, Polybe, Pline le jeune, Hérodien, Libanius et d'autres auteurs s'expriment de même sur le compte des Égyptiens de leur temps. Quant à la lettre d'Adrien, elle est rapportée par-tout : elle lui fournissoit bien l'occasion de parler des travaux dont il s'agit, s'il en eût fait exécuter; mais elle n'en dit rien. Le canal de Trajan, attribué par quelques-uns à Adrien, n'a rien de commun avec cette question.

(6) Il y a dans le texte, *καὶ αἰ τῆς Ἑλλάδος καὶ τῆς Ἰταλίας*, dont le sens offre quelque difficulté. Dans ses commentaires sur la Notice d'Hierocles, au mot ΕΛΛΑΡΧΙΑ, Wesseling corrige ce passage, et lit *τῆς Ἰταλίας*, qui signifie *ad paludes*; mais on peut s'en tenir au texte.

(7) *Æl. Arist. Oxon. 1722, t. II, p. 350.*

(*) *Hist. Prot. Æg. reg. à Sebast. Vaillant, Amstelod. 1701.*

Aristide voyageoit vers l'an 153 avant Jésus-Christ; il avoit quatre fois parcouru l'Égypte, et il avoit pris par lui-même des connoissances locales très-étendues. Malheureusement ses livres ont péri, comme il nous l'apprend dans son discours intitulé *Αἰγύπτιος*, le seul qui traite de l'Égypte en détail, et celui d'où j'ai tiré ce passage. Il est donc très-probable qu'Aristide ne se seroit pas exprimé si positivement, si le lac de Mæris eût alors été desséché, si même il eût cessé de recevoir les crues du Nil. Ce passage curieux confirme ce que nous avons dit de la nature et de l'objet du lac, aussi-bien que de sa forme; et il fournit encore cette remarque, c'est que le Mæris, le Maréotis et les divers lacs d'Égypte, étoient tous, du moins selon notre auteur, *des épanchemens, des golfes du Nil*, τῶν Νεῖλος κόλποι, destinés à recevoir les eaux des crues au moyen des dérivations du fleuve.

Étienne de Byzance, qu'on soupçonne avoir vécu dans le v.^e siècle, et avant Justinien, ne parle du lac de Mæris que pour placer auprès la ville des Crocodiles, et raconter, à ce sujet, une fable sur le roi Menès, qu'il est superflu de rapporter ici. (1).

Sous le Bas-Empire, on fut obligé de porter des lois très-sévères pour l'entretien des canaux; tant l'on avoit négligé les anciennes pratiques du pays. Le désordre de cette partie de l'administration étoit arrivé à un tel point, que sous Honorius et Théodose, au commencement du v.^e siècle, on décerna la peine de mort contre ceux qui portoient la moindre atteinte aux digues du Nil et des canaux, comme coupables d'un crime d'état. J'aurai occasion de revenir ailleurs sur cette matière; ici je me bornerai à citer la loi rapportée au livre IX du Code Théodosien (2), loi qui livroit aux flammes quiconque détourneroit à son profit une dérivation du Nil, avant que le fleuve eût atteint la douzième coudée, et qui condamnoit les complices à être déportés dans les Oasis. J'ajouterai que les *corporati* ou gens de métier d'Alexandrie étoient chargés du curage du fleuve et des canaux, et plus particulièrement de ceux destinés au service de cette ville: ils étoient, pour cette raison, dispensés du service militaire; une loi, portée sous Théodose et Valentinien (3), les affranchit de ces travaux. A cette époque, en effet, tous les yeux, tous les soins, se portoient du côté de la capitale de l'Empire. La sédition éclatoit à Constantinople, dès que les blés venoient à manquer; et l'on conçoit qu'alors les préfets d'Égypte s'occupoient moins des canaux du pays supérieur que du canal d'Alexandrie, de la branche Canopique, et des diverses communications par eau, qui servoient à l'approvisionnement de la métropole.

Au reste, à part quelques passages de S. Jérôme et d'autres pères de l'Église, on peut dire que les histoires d'Égypte se taisent absolument sur les états successifs de ce pays, depuis les Romains jusqu'à nos jours, quant à l'entretien des digues, des lacs et des canaux destinés à l'irrigation des terres. Il en est à-peu-près de même des auteurs Arabes (4). Ce beau pays a été si long-temps livré à la rapacité des gouverneurs, et tellement en proie à la guerre et à mille fléaux, qu'il faut moins

(1) Stephan. *Κεγυθίσκος* *μίση*.

(3) *Ibid.* t. V, p. 305, lib. XIV, tit. 27, *De Alexan-*

(2) Voyez le Code Théod. t. III, p. 256, l. IX, tit. 32, *De Nili aggeribus præternaturali non rumpendis*. Leipzig, 1736.

dria primatibus.

(4) Ebn el-Maqryzy a traité du Nil et de l'Égypte

s'étonner des changemens qu'il a subis, que de l'abondance dont il jouit encore, malgré tant de maux et de ravages. Aussi le silence des écrivains du moyen âge, à l'égard du lac de Mœris, n'a rien qui doive surprendre.

Pierre Martyr, qui fut envoyé d'Espagne en Égypte pour négocier avec le sultan el-Ghoury, et qui voyageoit en 1502 (1), rapporte, dans les mémoires de son ambassade, que, pour remédier aux trop grands débordemens du Nil, le sultan Kayd-bey dit le Vieux (2) avoit creusé un nouveau canal qui recevoit les crues excédantes et les portoit sur des terres désertes, qui alors devenoient fertiles (3). Il est probable, comme le soupçonne Fréret, que Pierre Martyr veut parler du même canal qui portoit les eaux surabondantes dans le lac de Mœris (4). L'histoire des Mamlouks nous apprend que les sultans avoient fait divers travaux de cette espèce long-temps avant el-Ghoury (5); il y a lieu de croire qu'on avoit donné plus de profondeur au Bahr-Yousef, et que, dans les crues extraordinaires, l'on se débarrassoit par son moyen des eaux superflues, qui alloient s'écouler dans le Birket-Qeroun. Les terrains éloignés qu'indique Pierre Martyr, pourroient bien n'être autre chose que la mer sans eau; mais on ignore encore la possibilité d'une communication entre le bassin du lac et la vallée du Bahr-belâ-mâ. La géographie, la géologie et l'histoire naturelle réclament un voyage dans cette partie de la Libye, et jusqu'à l'Oasis d'Ammon, où il n'est pas très-difficile de pénétrer, au moyen des renseignemens déjà donnés par les Arabes.

Fréret propose une opinion assez singulière sur le Bahr-belâ-mâ: il compare sa direction et son étendue avec celles qu'Hérodote a assignées au lac de Mœris; et comme il y trouve quelque rapport, il fait entendre que c'est là son emplacement. Il seroit superflu de réfuter cette idée, qui est destituée de tout fondement, et à laquelle son auteur ne paroît pas beaucoup tenir, puisqu'il semble indiquer ailleurs le lac du Fayoum.

Il faut conclure que, depuis Auguste, le lac de Mœris perdit successivement ses avantages, par la négligence apportée à l'entretien des canaux; mais que, vingt ans avant la conquête d'Égypte par les Turks, il servoit encore à recevoir les eaux surabondantes de l'inondation. Depuis cette époque, le sol de la vallée du Fayoum s'élevant sans cesse, comme le reste de l'Égypte, dans un rapport plus considérable que le lit du canal, il a fallu diguer les deux grands ravins, et faire refluer les eaux du Bahr-Yousef vers le milieu de la province: alors le lac, cessant de les recevoir, a dû se rétrécir dans les limites actuelles, et arriver à l'état de dégradation où on le trouve aujourd'hui.

en détail; mais cet auteur n'est pas traduit. Il est bien à souhaiter que les savans orientalistes, MM. de Sacy et Langlès, fassent jouir enfin le public de l'ouvrage de Maqryzy, le plus exact et le plus judicieux des auteurs Arabes qui ont écrit sur ce pays.

(1) Mariana, Histoire d'Espagne, t. V, l. XXVII.

(2) C'est le même qui a fait exécuter le grand pont près de Qelyoub, et d'autres ouvrages du même genre.

(3) Voyez l'ouvrage de Pierre Martyr, intitulé *De*

rebus oceanicis et de Babylonica legatione; Coloniae, 1573; t. III, p. 440 (*).

(4) Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XVII.

(5) Mémoire de M. Fourier sur le gouvernement des Mamlouks.

(*) Pierre Martyr fut envoyé au Kaire par Ferdinand et Isabelle, pour apaiser le sultan, irrité de ce que Ferdinand avoit expulsé les Maures de Grenade, et pour empêcher qu'on ne chassât les Chrétiens de l'Orient; mission délicate, qu'il remplit avec succès. Il a laissé par écrit les mémoires de son ambassade, avec l'histoire de la guerre de Grenade, et celle de la découverte du nouveau monde et des Indes.

VI. Si ce Lac a été creusé de main d'homme.

ON a vu, par tout ce qui précède, que le Birket-Qeroun convient avec le Mæris, pour les conditions géographiques, et qu'il avoit pu remplir les autres conditions rapportées par les anciens. Il faut maintenant examiner ce qui a pu donner lieu à l'opinion qu'il étoit creusé de main d'homme. Voici ce qu'en dit Hérodote : « Ce lac a cinquante orgyies de profondeur [environ quatre-vingt-douze mètres et demi, ou deux cent quatre-vingt-cinq pieds] (1) à l'endroit où il est le plus profond; on l'a creusé de main d'homme, et lui-même en fournit la preuve. On voit en effet, presque au milieu du lac, deux pyramides, qui ont chacune cinquante orgyies de hauteur au-dessus de l'eau, et autant en-dessous (2). »

Diodore dit que « Myris creusa un lac pour l'écoulement des eaux superflues : sa profondeur, dans les endroits les plus creux, est de cinquante orgyies; on commença à le creuser à dix schœnes au-dessus de Memphis (3). »

Pline dit aussi, comme on l'a vu, qu'il fut fait de main d'homme, et qu'il porte le nom du roi Mæris, qui l'avoit fait faire (4).

Selon Pomponius Mela, il étoit assez profond pour recevoir de grands vaisseaux chargés. Strabon se contente de dire qu'il portoit le nom de Mæris, mais n'ajoute pas qu'il ait été creusé (5).

Ptolémée ne s'en explique pas non plus, ni les autres écrivains.

Presque tous les modernes qui ont parlé de ce lac, ont répété qu'il étoit l'ouvrage des hommes : mais on n'a pas fait assez d'attention à l'énormité d'un pareil travail, et l'on a trouvé plus court et plus facile de l'admirer, que d'en expliquer la possibilité. Il auroit fallu, dans le calcul le plus modéré, enlever plus de trois cent vingt milliards de mètres cubes, à ne supposer qu'un circuit de trois mille six cents petits stades, et cinquante orgyies de profondeur; et si l'on suppose de grands stades ou stades Olympiques, ce seroit plus de onze cents milliards de mètres cubes. On peut calculer la quantité prodigieuse d'hommes, de temps et d'argent qu'eût exigée cet ouvrage, qui est indépendant de celui du canal de communication (6). Il y a donc lieu de croire que ce n'étoit qu'une opinion populaire qu'Hérodote rapportoit sur la bonne foi de ses guides. Il est vraisemblable que le roi Mæris a profité de la disposition du terrain, et que son travail s'est réduit à

(1) Voyez le Mémoire sur le système métrique &c.

(2) Herod. l. II, c. 149. (Voyez *infra*, p. 110.)

(3) Diod. l. I. (Voyez *infra*, p. 111.)

(4) Plin. l. V, c. 9. (Voyez *infra*, p. 114.)

(5) Pomponius Mela, l. I, c. 9. Strab. l. XVII. (Voy. *infra*, p. 114 et p. 112.)

(6) Il eût fallu, dans le premier cas, le travail de trois cent mille hommes pendant sept cent quarante ans environ, en estimant le travail d'un homme à quatre mètres cubes ou une demi-toise par jour; et dans le second, celui d'un million d'hommes pendant sept cent soixante ans, c'est-à-dire, cent vingt-sept fois autant d'ouvrage qu'à la

construction de la grande pyramide. Si l'on suppose que Mæris ait fait exécuter ce travail pendant quarante ans de son règne, il auroit fallu occuper continuellement dix-neuf millions d'hommes. Quant à la dépense, on peut l'évaluer en partie d'après celle de la pyramide, qu'Hérodote et Pline portent à seize cents talens d'argent, rien qu'en légumes, pour la nourriture des ouvriers; mais le premier observe que ce n'est qu'une faible portion de la vraie dépense : en la portant à six fois autant, on en concluroit que Mæris eût dû employer une somme de plus de neuf cents milliards de notre monnaie, en fixant le talent, comme Paucton, à 7500 livres tournois. (*Métrologie de Paucton.*)

creuser le canal qui devoit apporter dans le lac les eaux du Nil, et aussi le lac lui-même, aux abords des canaux; ce qui aura fait dire qu'il avoit creusé le lac tout entier : car, comme nous l'avons remarqué, le Birket-Qeroun est creusé par la nature même; c'est un bassin formé par la chaîne septentrionale du Fayoum.

Quoi qu'il en soit, Mœris n'en aura pas moins de droits au souvenir des hommes, pour avoir créé une riche province et un lac aussi utile, là où il n'y avoit avant lui qu'un stérile marais, ou des plaines de sable (1). Soit que le nome Arsinoïte fût dans l'origine un pays marécageux, comme le Delta, et qu'il ait fallu le dessécher pour y amener ensuite les eaux du Nil, soit que cette province fût un désert sablonneux, et qu'il ait fallu creuser un large canal à travers les sables, quelquefois dans les rochers, pour le faire communiquer avec le fleuve, ce prince aura également rendu à l'Égypte un service signalé, en procurant une décharge aux eaux du Nil dans les grandes inondations, et en ajoutant une province à ce royaume.

Je pense donc que Mœris fit creuser un canal qui partoît de la branche du Nil appelée aujourd'hui *Bahr-Yousef*, à l'ouverture de la gorge du Fayoum, et qu'il le conduisit jusqu'à l'emplacement du lac par deux branches de trois cents pieds de large, branches que l'on voit encore aujourd'hui (2).

Les pyramides qu'Hérodote apporte en preuve de ce que le lac avoit été creusé, ne le prouvent pas, puisqu'elles ont pu être construites dans le bassin naturel dont on a parlé : on n'en voit plus de restes aujourd'hui (3), quoi qu'en dise Paul Lucas, qui prétend que, dans les années où le Nil se déborde foiblement, on peut voir les superbes ruines des pyramides qui sont bâties au milieu des eaux (4); ces ruines devroient être bien plus apparentes qu'au temps de ce voyageur, aujourd'hui qu'il vient si peu d'eau du fleuve. Il suppose, ainsi que Granger, qu'elles étoient construites sur une île qui renferme plusieurs ruines, et qui a une ou deux

(1) C'est ce que rapportent les auteurs Arabes. Murtadi, parmi ces auteurs, est celui qui donne le plus de détails sur l'ancien état du Fayoum; mais l'histoire y est mêlée avec tant de fables, et son ouvrage est si plein d'absurdités, qu'il est bien difficile d'asseoir une opinion sur de pareilles bases. Il raconte à ce sujet quatre traditions. La plus remarquable est celle-ci, que la terre d'*Alphiom* [le Fayoum], avant d'être cultivable, s'appeloit *la Géoune*, c'est-à-dire, le marais, et ne servoit que d'égout à la haute Égypte et de passage à l'eau. Il apprend ensuite qu'on creusa trois canaux pour détourner l'eau de la Géoune; mais il est impossible de comprendre dans Murtadi comment l'on en vint à bout. Il raconte encore que, suivant un auteur versé dans les antiquités de l'Égypte, *Alphiom* étoit jadis un pays environné de tous côtés comme d'une mer; qu'on entreprit de creuser le canal du Manhi jusqu'à *Alphiom*, mais qu'on l'abandonna; ce qu'on voit aux traces qui en sont demeurées. J'ai trouvé, en effet, sur plusieurs points du canal de Joseph, entre el-Lahoun et Medynet el-Fayoum, les traces de l'excavation du rocher qui sert de lit au canal. Voyez l'*Égypte* de Murtadi, traduit. de P. Vattier; Paris, 1666; pag. 202 et seq.

(2) L'opinion que j'é mets dans ce Mémoire, composé au Kaire en 1801, ne s'éloigne pas de celle que le major

Rennell publioit dans le même temps à Londres (*The geographical system of Herodotus*; London, in-4^o; pag. 503 et seq.). Le général Andréossi conjecture également que le lac de Mœris a été formé, et non creusé (voyez les observations sur le lac Mœris, insérées dans le *Moniteur* du 13 brumaire an 9); mais il pense qu'il a été formé au moyen d'un barrage fait en des temps très-reculés, à la tête du *Bahr-helâ-mâ*, où, suivant lui, couloit jadis une branche du Nil. Rennell croit au contraire que le Nil n'a jamais passé à travers ce bassin, parce que, dans les premiers temps, le lit du fleuve étoit trop bas pour faire couler les eaux dans le terrain qui renferme aujourd'hui ce lac.

(3) D'après le rapport unanime d'Hérodote, de Diodore et de Pline, on hésite à nier l'existence de ces pyramides de cent orgyies de hauteur, qui, portant chacune une statue colossale assise sur un trône, devoient produire au milieu du lac un grand effet. Savary a tort de dire que du temps d'Auguste elles n'existoient plus (*Lettres sur l'Égypte, tome II, let. 4*). Le silence de Strabon ne le prouve pas, puisque Pline, qui écrivoit sous Vespasien, en parle d'une manière positive, comme on l'a dit plus haut.

(4) P. Lucas, troisième Voyage, t. III, p. 52.

lieues de tour; cette île prétendue n'a semblé à Pococke et à nous qu'un cap arrondi, que l'on aperçoit, une lieue avant d'arriver au Qasr-Qeroun. Il paroît néanmoins qu'il existe là des restes d'antiquités, comme l'assurent les Arabes; et ce lieu méritoit d'être visité : le défaut absolu de barques nous a empêchés de nous y rendre. Nous n'avons pu également prendre connoissance de la profondeur du lac. Hérodote et Diodore la portent, comme on a vu, à cinquante orgyies ou deux cents coudées [deux cent quatre-vingt-cinq pieds]; d'Anville, Rollin, et d'autres écrivains, remarquent avec raison que cette mesure n'est pas admissible (1). Paul Lucas, qu'il faut toujours citer quand il s'agit d'exagération, donne à cette profondeur cinquante brasses, quoiqu'il n'ait pu la mesurer, puisqu'il avoue ne s'être pas embarqué, et que la profondeur d'un lac n'est pas une chose susceptible d'être estimée comme sa longueur ou son circuit.

VII. *Nature des Bords du Lac.*

LE dernier trait de ressemblance entre le Birket-Qeroun et le lac de Mæris, se tire encore d'Hérodote : « Les eaux de ce lac, dit-il, ne viennent pas de source; » le terrain qu'il occupe est extrêmement sec et aride; il les tire du Nil par un » canal de communication. » Quiconque a vu le lac du Fayoum, sur-tout dans sa partie occidentale, connoît l'aridité de ses bords; et, si ce n'est à l'approche des canaux, on n'y trouve presque pas de végétation : les montagnes qui l'enferment du côté du nord, sont, comme toutes celles de l'Égypte, de la plus grande sécheresse; et, en plein hiver, la chaleur qu'elles renvoient est extrême, aussi-bien que celle qui est réfléchiée par le sable. Quant aux sources qui pourroient alimenter le Birket-Qeroun, nous n'en avons pas connoissance; mais il est vraisemblable qu'il n'y en a pas d'autres que les pluies, bien que Paul Lucas prétende qu'il renferme deux sources considérables, qui l'empêchent de se dessécher entièrement (2). Il est à croire que, n'ayant pas connoissance des pluies qui alimentent régulièrement le lac, et ne trouvant pas d'autre moyen de l'entretenir, il lui aura créé deux sources tout exprès.

Si Hérodote ne parle pas des eaux pluviales, c'est qu'elles étoient en trop petite quantité pour entrer en comparaison avec les eaux que le lac reçoit du canal de communication. Nous avons dit plus haut quel étoit ce canal : Hérodote se contente d'en faire mention. Diodore, qui en parle plus positivement, dit « qu'il » avoit quatre-vingts stades de long, et trois plèthres ou trois cents pieds de » large (3). » Or il y a, du pont d'el-Lahoun, où, selon moi, l'on aura commencé à creuser le canal, jusqu'à l'origine des grands ravins, quinze mille mètres (4), qui font quatre-vingts stades Olympiques : nous avons vu aussi que ces ravins étoient larges de trois cents pieds; mais le canal lui-même n'a guère aujourd'hui que cent pieds Égyptiens de largeur.

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 156; Rollin, *tone II*, page 50. Voyez aussi le troisième Voyage. Histoire ancienne, *tone I.^{er}*

(3) Diod. l. 1. (Voyez *Infra*, p. 111.)

(2) Paul Lucas, premier Voyage; Paris, 1712;

(4) Voyez page 88.

VIII. Du Bahr-Yousef, considéré comme un ancien bras du Nil.

NOUS avons passé en revue tous les écrivains anciens qui ont traité du lac de Mœris, et chacun de leurs passages a confirmé l'emplacement que nous lui assignons. L'examen du Bahr-Yousef apportera encore des preuves à l'appui de cette opinion, et conduira naturellement à discuter celle de Gibert.

Tout porte à croire qu'une branche du Nil a coulé, dans l'origine, sur le revers de la colline de Libye : les témoignages des historiens et l'état actuel de l'Égypte concourent pour rendre ce sentiment vraisemblable. En effet, on suit les traces de cette branche depuis la hauteur de Qéné jusqu'aux limites inférieures de la province de Gyzeh. Au-dessous de Hoû, l'ancienne *Diospolis parva*, sort du Nil un canal qui va baigner les ruines d'Abydus, les murs de Syout, et se jette près d'el-Badramân dans le Bahr-Yousef, après avoir reçu plusieurs fois divers canaux du Nil. Pendant ce trajet, il prend divers noms suivant son importance. Dans beaucoup de points, il est réduit à un ruisseau; dans d'autres, il se perd parmi une foule de branches (1), qui sont les traces des courans de l'inondation. Le canal de Joseph continue ensuite jusqu'au Fayoum en bordant la chaîne de Libye, après quoi il suit le bord de cette montagne et passe à Atamneh, sous un pont qui est sur la route du Kaire au Fayoum; de là, il côtoie les pyramides de Saqqarah, celles de Gyzeh, et va enfin arroser la Bahyreh après avoir reçu de nouvelles eaux. Le P. Sicard a connu le cours de ce canal. D'Anville l'appelle *Khalyg el-Gharbyeh* ou *Canal occidental*, et le conduit jusqu'au lac Maréotis (2). Ce qui confirme l'existence d'un cours d'eau continu dans tout l'espace que je viens d'indiquer, c'est qu'on retrouve le nom de *Bahr-Yousef* dans cette partie inférieure de l'Égypte (3). Voilà donc une ancienne branche du Nil, la même, sans doute, que le *Lycus* des anciens, coulant dans la Thébaïde, et qui portoit le nom de *fleuve Achéron* dans la plaine de Memphis : or il est à remarquer que Strabon la désigne clairement et à ne pas la méconnoître, au moins pour ce qui regarde le canal de Joseph.

« Après le *Castellum Hermopolitanum* (l'*Hermopolitana Phylace* de d'Anville), vient » le *Castellum Thebaicum* (*Thebaïca Phylace*) destiné à la garde de la Thébaïde, et » le canal qui conduit à Tanis (4). »

Les ruines de Tanis se retrouvent à Touné, village placé à l'ouest du Bahr-Yousef, et où j'ai vu des colonnes avec divers restes d'antiquités. Quant au *Castellum Thebaicum*, son emplacement répond à Darout el-Cheryf, qui est près de la tête du canal : il est donc évident que le canal de Joseph est le même que celui dont parle Strabon. Mais qui ne le reconnoîtroit pas dans cet autre passage! « (5) Le » Nil s'écoule, pendant l'espace de quatre mille stades (6), dans une même

(1) Voyez la Carte d'Égypte.

(2) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 131.

(3) Le général Andréossy, en parcourant la province de Gyzeh, a reconnu, sur un espace de trente lieues, la trace d'un bas-fond considérable qui règne le long de la colline Lilyque, et dont il attribue avec vraisemblance la

formation à un grand courant. (Décade Égyptienne, t. II, p. 106.)

(4) Strab. liv. XVII. (Voyez *infra*, p. 113.)

(5) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(6) C'est-à-dire, de Syène jusqu'au Delta.

» direction et dans un lit unique, si ce n'est qu'il est entrecoupé de temps en
 » temps par des îles, dont la principale est celle qui renferme la préfecture
 » Héracléotique, ou bien quand il est détourné par un large canal dans un grand
 » lac et dans un pays qu'il arrose, tel que celui qui porte (1) les eaux dans la pré-
 » fecture d'Arsinoé et le lac de Mœris, et tel que les autres canaux qui vont se
 » jeter dans le lac Maréotis (2). »

On voit que Strabon caractérise bien le Bahr-Yousef, puisqu'il n'y a que ce canal qui arrose le nome Arsinoïte; on voit aussi qu'il le distingue nettement du lac de Mœris, dont par là il fixe en même temps la position. Ce qu'il ajoute ailleurs n'est pas moins positif :

« Après le nome d'Aphroditopolis [Atfyhyeh] vient la préfecture Héracléo-
 » tique, dans une grande île, le long de laquelle se trouve, sur la droite, vers
 » la préfecture Libyque ou Arsinoïte, un canal qui a deux branches; ce qui inter-
 » rompt dans une certaine partie la continuité de l'île (3). »

Il est clair, par cette description, que l'île du nome Héracléotique est celle formée par le Nil, d'une part, et le Bahr-Yousef, de l'autre, jusqu'à Zâouy, et que l'interruption qu'elle éprouve est à la gorge du Fayoum par le canal qui y pénètre à ce point. Ce canal établissoit une communication entre les deux nomes; et sans lui, cette île Héracléotique eût été fermée de toutes parts: quant à ses deux branches et embouchures, il est très-probable qu'il s'agit de celle qui va dans le Fayoum et de celle qui se dirige sur Zâouy.

Concluons que Strabon regardoit le canal nommé aujourd'hui *Bahr-Yousef*, et les canaux suivans jusqu'au lac Maréotis, comme formant un bras du Nil, comme une des dérivations qui divisent ce fleuve et rendent son lit discontinu.

Si je me suis arrêté sur ces passages de Strabon, c'est que leur sens ne se présente pas clairement, à moins qu'on ne connoisse bien le local actuel par soi-même, et aussi parce qu'on ne les avoit pas appliqués à l'étude de l'Égypte, bien qu'ils ne soient pas sans importance pour l'ancienne géographie.

IX. *Opinions des Critiques.*

LES témoignages de Strabon que je viens d'exposer, ne sont pas moins utiles pour apprécier l'opinion de Gibert. Le célèbre d'Anville venoit de publier la sienne, lorsque Gibert, frappé des difficultés et des contradictions qui s'y rencontrent, en proposa une autre où l'on trouve, en apparence, plus de conformité avec les descriptions des anciens; jusqu'alors on n'avoit encore rien trouvé qui pût répondre à la grande étendue que les anciens donnent au lac de Mœris: Gibert crut trouver dans le Bahr-Yousef tous les rapports nécessaires. Les raisons qu'il apporte peuvent se réduire à cinq principales (4) :

(1) Il y a dans le grec *rouisme*, et dans la traduction Latine de Xylander, *includit*; celle-ci n'est pas fidèle: mais on ne peut dire non plus, comme il y a dans le grec, que le canal forme la préfecture d'Arsinoé et le lac de Mœris.

(2) Traduction littérale.

(3) Strab. l. XVII. (Voyez *infra*, p. 112.)

(4) Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXVIII, p. 225.

1.^o Selon lui, le cours de ce canal a trente-six ou trente-sept lieues depuis Darout el-Cheryf jusqu'à l'entrée du Fayoum, et de là, six à sept lieues jusqu'au lac : doublant cette longueur, on a un circuit de quatre-vingt-six à quatre-vingt-sept lieues, qui répondent à trois mille six cents stades *moyens vulgaires*, ou de quatorze au *mille*.

Mais, comme nous l'avons dit, Hérodote a défini ces trois mille six cents stades par les soixante schœnes qu'il donne à la longueur des côtes d'Égypte (1); ce qui suppose que ces stades sont de cinquante-une toises, ou d'environ quinze au *mille*. En second lieu, le cours du canal de Joseph, mesuré sur la carte actuelle, entre son origine et la gorge du Fayoum, a au moins cinquante lieues, et de là, dix lieues jusqu'au Birket-Qeroun. Le *contour* seroit donc de plus de cent quatorze lieues, qui font cinq mille cent trois stades, de quinze au *mille*; il y a donc quinze cent trois stades de différence avec la mesure d'Hérodote, ou au moins douze cent vingt, en supposant les stades comme Gibert.

2.^o Hérodote compte sept journées de navigation de la mer au lac de Mœris (2): Gibert, en les estimant à neuf schœnes chacune, en conclut quatre-vingt-dix lieues et un tiers, qu'il retrouve dans la distance de la mer à Darout el-Cheryf. Mais les soixante-trois schœnes ne font que quatre-vingt-cinq lieues, comme on l'a vu dans la discussion de ce passage d'Hérodote; et de plus, on compte sur la carte, en suivant les contours du fleuve, au moins cent vingt lieues du boghâz de Rosette à Darout el-Cheryf, ce qui diffère de la mesure d'Hérodote de vingt-quatre à vingt-cinq schœnes [trente-deux ou trente-trois lieues].

3.^o Gibert croit retrouver le canal de communication, que Diodore fixe à quatre-vingts stades de longueur, dans la partie du Bahr-Yousef qui va de Meylaouy vers l'ouest; mais il se trompe encore, puisqu'il n'y a de Meylaouy au Bahr-Yousef que deux lieues, ou quarante-huit stades Olympiques (3).

4.^o Que le canal de Joseph, ajoute Gibert, soit creusé de main d'homme, c'est un fait constant et notoire. Une condition pareille dans le lac de Mœris ne l'arrête donc pas. Mais rien ne prouve cette assertion; nous avons vu au contraire que tout indiquoit un ancien bras du Nil, non-seulement dans ce canal, mais dans celui qui le précède vers Syout et Girgeh: car on ne peut sérieusement conclure que le canal de Joseph ait été creusé de main d'homme, de ce qu'il porte le nom de ce patriarche, et de ce que les auteurs Arabes lui attribuent cet ouvrage; c'est cependant à quoi se réduit la preuve qu'en apporte Gibert. On ne sera pas dupe non plus de la fable rapportée par Paul Lucas sur l'étymologie du nom d'el-Fayoum, qu'il dit venir d'*elf youm* [en arabe, mille jours], parce que Joseph employa ce temps, selon lui, pour creuser le canal de son nom, et fertiliser cette contrée jadis inculte (4).

(1) Hérod. l. II, c. 149. (Voyez *infra*, p. 110, et aussi p. 85, note 6.)

(2) Hérod. l. II, c. 4. (Voyez p. 109.)

(3) L'origine du Bahr-Yousef est d'ailleurs à plus de quatre lieues au-dessus de Meylaouy, et à une lieue au-dessus de Darout el-Cheryf.

(4) Voyez Murtadi, p. 203 et 207. ainsi que les auteurs Arabes qui ont traité de l'Égypte. Ebn el-Maqrzy (Hist.

des rois d'Égypte) dit que le canal de Fayoum et le Mehni furent creusés par le prophète de Dieu Yousef. Selon Gelal-ed-dyn, Joseph fit partir le Mehni d'Achmouneyn, et le conduisit jusqu'à el-Lahoun.

On a pensé voir une preuve que ce canal étoit l'ouvrage de Joseph, dans le nom que porte le village de Darout el-Cheryf, placé près de son ouverture dans le Nil, et qu'on a cru signifier le canal du Cheryf ou du

Le Bahr-Yousef est, de tous les canaux, celui qui a le plus de contours et de sinuosités; il en a plus que le Nil lui-même, qui, comme on sait, en est rempli. Qui empêchoit, dans la plaine où il coule, de le creuser plus régulièrement? Ainsi tout concourt à établir que c'est le reste d'une ancienne branche du Nil, qui, dans les premiers temps, a creusé son lit suivant les accidens du terrain, ainsi que selon les contours des dunes et de la montagne qu'elle baigne quelquefois.

5.° Gibert, qui ne semble pas douter qu'il y eût des écluses à l'entrée du lac de Mæris, en retrouve des vestiges dans le nom d'un village appelé *Babeyn*, ou les Deux Portes, et qui se trouve, dit-il, sur le canal, à l'endroit où ces écluses doivent être placées. On voit assez combien est foible une pareille conjecture. Au reste, il faut ajouter qu'il n'y a pas dans tout le pays de village ainsi nommé. Pococke parle d'un mont *Bibian* très-élevé, qui est à deux lieues à l'ouest du canal, et qui porte des ruines (1). J'ai parcouru toute la chaîne de l'ouest pied à pied, sans découvrir aucun lieu de ce nom, et le voyageur Anglais ne quittoit pas le Nil; mais quand il auroit été bien informé, cela prouveroit-il quelque chose pour les écluses? Il est d'ailleurs superflu de rechercher si l'antiquité a connu cette espèce de construction hydraulique.

Telles sont les bases de l'opinion de Gibert; elle me paroît suffisamment réfutée pour dispenser d'examiner ce qui en est dit dans l'excellente traduction Française d'Hérodote, dont l'auteur n'a lui-même ajouté aucune raison nouvelle, non plus que l'auteur d'un Mémoire sur les canaux de l'antiquité (2). Je ferai seulement observer que la conformité de mesures sur laquelle cette opinion étoit appuyée, et dont elle sembloit tirer le plus d'avantages, n'a aucune espèce de fondement.

J'ajouterai que le texte même des passages prévient par avance contre le sentiment de Gibert, parce qu'il n'est pas naturel de chercher un lac dans un canal (3). Le sens de ces deux mots étoit cependant assez bien fixé dans les langues Grecque et Latine, ainsi qu'il l'est dans la nôtre, pour n'être pas susceptible d'équivoque.

D'ailleurs Gibert se fonde sur un principe inexact, savoir, qu'Hérodote et Strabon ne parlent pas de la même chose sous le nom de *lac de Mæris*; que l'un représente ce lac comme très-long et très-étroit, et l'autre comme un amas d'eau immense. Je crois avoir fait voir que les descriptions de ces deux auteurs convenoient au Birket-Qeroun, et par conséquent ensemble. Hérodote ne parle nullement d'un *lac étroit et long*; s'il fait mention d'un canal, c'est de celui qui faisoit communiquer le

Patriarche. Cette idée est plus absurde qu'on ne sauroit le dire. *Darout* est un autre mot que *Terat*, et signifie toute autre chose que *canal*. *Cheryf* est un adjectif qui répond à *noble*, et qui n'a rien de commun avec la signification de *patriarche*. De plus, l'ancien nom, comme je l'ai recueilli sur les lieux, est *Deroueh-Sarabânoun*; et sur tous les registres, on trouve encore *Darout el-Cheryf*, ou *Deroueh-Sarabân*. *Deroueh* veut dire *enceinte habitée*: un *cheryf* ou descendant de Mahomet, qui a gouverné cet endroit, lui a donné son nom dans la suite. Abou-l-fedâ nous le fait connoître sous le nom de *Cheryf-Darbân* (*Descr. Egypti*, Gott. 1776, p. 8). Auprès du village est un monastere Qobte, dont le nom est *Deyr Abou-Sarabân*; ce qui retrace le nom tiré d'Abou-l-fedâ.

(1) Pococke, *Description of the East*, t. I.

(2) Ce Mémoire a remporté le prix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1771.

(3) Il n'est pas convenable non plus de mesurer le *circuit* d'un espace aussi étroit que ce canal, et ce n'est pas là une des moindres difficultés que souffre l'opinion de Gibert. On ne diroit pas que le Nil a quatre cent soixante-seize lieues de *contour* entre Syène et Damiette, parce que son cours est de deux cent trente-huit lieues dans cet intervalle. Quant à la convenance de forme entre le Bahr-Yousef et le lac de Mæris, elle n'est pas plus réelle, d'après ce qu'on a dit plus haut (*page 85*), que celle d'étendue ou d'emplacement.

Nil au lac, et en cela il est conforme à Strabon et à Diodore : il ne donne pas au tout le nom de *lac Mæris*, comme le dit son savant traducteur (1), et la description du lac est presque achevée quand il parle du canal de communication (2); il n'est donc pas exact d'avancer « qu'Hérodote ne dit que deux mots du lac proprement dit, et qu'il s'étend sur la partie creusée de main d'homme, le canal. »

Quant à Gibert, il faut convenir que son hypothèse, neuve et hardie, étoit bien supérieure à tout ce qu'on avoit dit jusqu'alors sur le même sujet. Il faut aussi ajouter, à l'honneur de cet académicien, qu'il avoit parfaitement senti l'insuffisance et l'inexactitude de l'opinion de d'Anville.

Cet illustre géographe a été entraîné par quelques circonstances que les relations du P. Sicard et de Granger lui ont présentées. Le premier a indiqué le lac de Mæris dans une lagune ou bas-fond qu'il appelle *Bathen*, et qui se trouve entre le Nil et le Bahr-Yousef (3). Granger le place dans une fosse qui partoît, selon lui, de Cynopolis, et finissoit à Héracléopolis, et lui donne vingt-cinq lieues de long sur une de large, avec plusieurs écluses qui servoient à donner de l'eau au canal de Joseph et aux terres voisines (4). Il ne parle pas de l'état actuel de cette prétendue fosse, et ne lui donne pas le nom de *Bathen*; ce qui me fait croire qu'il n'avoit pas même été sur les lieux, et qu'il n'en parle que d'après le P. Sicard. Au reste, ce voyageur se contredit plusieurs fois dans ce qu'il dit sur le Birket-Qeroun, qu'il appelle *lac de Mendès*, quoique Strabon, ni Ptolémée, ni aucun géographe, ne parlent d'un lac de ce nom.

D'Anville se servit de ces deux relations pour autoriser son hypothèse : quoiqu'elle ait été combattue par Gibert (5), par M. de Pauw (6) et par d'autres, je vais l'examiner de nouveau, parce que l'autorité de d'Anville est d'un grand poids, et qu'elle a déterminé plusieurs personnes, entre autres M. de Lalande, qui a écrit dans l'Encyclopédie l'article *Canaux de l'antiquité* (7), et qui a rappelé cette opinion dans son ouvrage sur les *Canaux de navigation* (8).

1.° « Le P. Sicard, dit-il, a montré le Mæris dans la trace d'une lagune qu'on nomme *Bathen*, qui signifie en arabe ce que *βάθος* signifie en grec (9). »

Bâïn باطن (et non *bathen*, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires) signifie intérieur; *βάθος* veut dire *profond*: quel rapport y a-t-il entre ces deux significations! et quand il y en auroit un, que pourroit-on en conclure en faveur du *Bathen*!

2.° « Son étendue est du nord au sud. » Mais cela lui est commun avec le Bahr-Yousef et beaucoup de canaux.

3.° « La longueur du canal de communication entre son ouverture dans le Nil et son entrée dans le Bathen près de Tahâ, est la même que celle du canal par lequel le Mæris recevoit le Nil, suivant Diodore. »

Nous avons vu que cette longueur étoit de quatre-vingts stades : or il n'y en a que vingt-quatre entre Tahâ el-A'moudeyn et le Nil. A Tahâ, l'on voit en effet

(1) Traduct. d'Hérod. 1786, l. II, note 482.

(2) Hérod. l. II, c. 149. (Voyez *infra*, p. 110.)

(3) Mémoires des missions dans le Levant.

(4) Voyage en Égypte.

(5) Mémoires de l'Acad. des inscript. t. XXVIII.

(6) M. de Pauw, Recherches philosophiques sur les Égyptiens, &c.

(7) Encyclopédie méthodique.

(8) Canaux de navigation, art. 80r.

(9) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 155.

un canal assez large; il se continue parallèlement au Nil, mais se perd à quelque distance. Il y a encore d'autres canaux, de là jusqu'au Fayoum; mais ces diverses dérivations sont à sec dans l'été, et ne peuvent répondre à la recherche d'un lac unique et continu: s'il y a en effet dans cette partie de la vallée un bas-fond qui ait donné au P. Sicard l'idée d'une lagune de vingt lieues de longueur, il doit très-probablement sa formation à l'affluence des eaux du fleuve, d'une part, et aux eaux du canal de Joseph, de l'autre: on sait que les rives du Nil et celles des canaux sont plus élevées que les terrains qui en sont éloignés (1).

(1) Telle est l'idée que j'avois conçue du *Bâthin*, avant d'avoir été sur les lieux; depuis, j'ai eu occasion de parcourir pas à pas cette partie de la vallée, en levant la carte géométrique du pays, dans un espace de vingt-cinq lieues de longueur. Ce voyage a pleinement confirmé mes idées. *Bâthin* n'est pas un nom qui appartienne à tel lieu, à tel canal déterminé; c'est un nom générique, donné par les habitans de l'Égypte moyenne aux bas-fonds qui occupent le milieu de la vallée (plus large dans cette région du Sa'y'd que dans aucune autre), et qui résultent naturellement de l'exhaussement des bords du Nil et des canaux. On dit un *bâthin* et plusieurs *bâthin* [*el-bâthin, el-baouâthin*]; ce mot Arabe, qui signifie *intérieur*, est parfaitement bien appliqué aux bas-fonds dont je parle, puisqu'ils forment la partie la plus basse et la plus intérieure du pays: ils conservent de l'eau presque toute l'année, et ils offrent, par endroits, l'aspect d'un canal continu; ce qui aura trompé le P. Sicard, qui paroit en avoir vu à Tabâ une large branche, connue sous le nom d'*ed-Dufa'*. La largeur de ces *bâthin* varie extrêmement d'un temps à l'autre, ainsi qu'on doit le concevoir; et, dans un même temps, cette largeur n'est pas moins variable suivant les lieux et suivant les accidens du terrain. En février 1801, la branche principale avoit tantôt cinquante mètres de largeur, tantôt cent et beaucoup plus. Sa profondeur alloit d'un à trois pieds; ce qui est presque insensible sur une telle largeur. Enfin rien n'est plus variable que la direction de ces bas-fonds, qui suivent mille contours; ce ne sont en effet que les traces des courans qui sillonnent la vallée pendant le débordement.

Il est donc manifeste qu'il n'y a jamais eu là de canal ni de lac creusé par les anciens, ni aucun travail de cette espèce; il ne s'y voit d'autre ouvrage que celui même qu'opèrent les eaux de l'inondation: au reste, on ne connoit, dans tout ce cours d'eau, aucune trace d'*écluses*, ou autres constructions pareilles, quoi qu'en aient dit Granger et quelques autres. J'entrerais dans plus de détails dans un autre Mémoire qui traitera du canal de Joseph et de tout le territoire de l'Heptanomie; ici je me bornerai à quelques observations.

Bien que l'Égypte soit une plaine fort égale, on en auroit une fautive idée, si l'on croyoit que cette plaine est par-tout de niveau. La masse des eaux de l'inondation exerce sur le sol une pression variable, qui dépend des accidens du terrain, et elles y causent des changemens annuels: ici elles creusent la vallée, là elles l'exhausseront, suivant qu'elles ont plus de courant et qu'elles sont moins chargées de limon, ou bien, qu'avec un courant moindre, elles sont au contraire plus limoneuses. Il se fait ainsi, çà et là, de petites dépressions ou de petites élévations

de quelques pieds; et quand une autre inondation répand de nouvelles eaux, elles suivent la pente qui résulte de ces mouvemens du terrain. De là, de petits canaux irréguliers, qui s'élargissent ou se combent d'une année à l'autre, ou qui se modifient d'une manière absolument nouvelle; à quoi il faut ajouter les changemens qu'introduisent la culture et le travail des digues et autres barrières artificielles que l'on oppose à l'inondation. On voit assez par là de quelle réserve il faudroit user, si l'on vouloit estimer par les dépôts de limon l'exhaussement annuel ou séculaire de l'Égypte, et, par suite, l'époque des monumens enfoncés sous le sol. En effet, dans une seule année, le fleuve détruit souvent l'ouvrage de plusieurs; il entraîne des portions de terre considérables: il arrive même que des villages perdent leur territoire entier. Il y a des parties de la vallée actuellement plus basses qu'elles ne l'étoient il y a plusieurs siècles, et d'autres qui sont plus élevées qu'elles n'auroient pu l'être par le dépôt tranquille du limon pendant quelques siècles de plus. Ces sortes de calculs ne peuvent s'établir qu'en admettant deux principes: l'un, qu'il faut prendre pour terme de comparaison des époques très-distantes; l'autre, que l'intervalle de temps écoulé, déduit de l'exhaussement moyen et de l'exhaussement d'un lieu donné, n'est pas autre chose qu'un *minimum*.

A ces observations générales, j'ajouterai quelques détails plus particuliers à l'Égypte moyenne.

A quatre mille mètres au-dessous de Meylaouy, sort du fleuve un canal appelé *Tera't el-Sebakh*: son nom lui vient des décimètres tirés d'*Hermopolis magna*, et qu'on y charie en barque pour les répandre comme engrais sur les terres. Ce canal, aujourd'hui large de cent mètres, mais à peine profond de quelques pieds, n'existoit pas il y a quatre-vingts ans; c'étoit alors un terrain bas formé par l'exhaussement des berges du Nil: son surnom *el-Ghouetah* confirme la tradition que son emplacement étoit jadis un bas-fonds humide. (*عوط* est traduit dans les dictionnaires par ces mots, *terra cava, depressiorque; terra mollior.*) Les bestiaux alloient y paître dans le temps des basses eaux. Peu à peu, ce bas-fonds a été fouillé et approfondi par les débordemens, et il est devenu, dans les hautes et moyennes eaux, un véritable canal; mais il est à sec dans le bas Nil, ou bien il ne forme qu'un cours d'eau vague et très-irrégulier. Près du village d'Echment, il communique avec le Bahr-Yousef, et il forme ensuite plusieurs ramifications qui, aux environs de Minyeh, prennent le nom de *bâthin*. Enfin, suivant les localités, il prend diverses dénominations, occupant ainsi le milieu de la vallée jusqu'aux approches du Fayoum.

Je renvoie à un autre Mémoire de plus grands détails,

4.° « La longueur de cette lagune, ajoute d'Anville, est de neuf cents stades, et » sa largeur est de quatre; ce qui donne une surface de trois mille six cents stades, » et par conséquent l'étendue qui satisfait à Hérodote (1). »

Plusieurs écrivains ont relevé cette faute avec raison. En effet, il ne s'agit pas de surface dans Hérodote, ni Diodore, ni Pline; tous se servent du mot de *circuit*, et il n'est pas permis de prendre l'un pour l'autre, ni de supposer que ces auteurs aient confondu une superficie avec une circonférence. L'hypothèse de d'Anville ne résiste pas mieux, si l'on pousse l'examen plus loin.

Le Mœris étoit près d'Arsinoé (2) : le *Bathen*, en le supposant même prolongé, comme l'a indiqué d'Anville, en est fort éloigné.

Le Mœris se portoit à l'ouest, vers le milieu des terres, le long de la montagne, au-dessus de Memphis (3) : mais le *Bathen* n'a point de courbure vers l'occident; il est loin des montagnes, dont il est séparé par le canal de Joseph, et il ne pouvoit sur-tout communiquer avec la syrte de Libye.

Le Mœris étoit dans un terrain sec et aride (4) : l'emplacement du *Bathen* appartient à un lieu qui reçoit des eaux de tous côtés.

Les habitans de ses bords honoroient le crocodile (5) : au contraire, ceux du nome Héracléotique, où se trouve le *Bathen*, avoient pour lui la plus grande aversion, et honoroient l'ichneumon, qui passoit pour son ennemi mortel.

Telles sont les raisons contraires à l'opinion de d'Anville, qui convient, au reste, que le *Bathen* ne satisfait pas entièrement aux descriptions des anciens : il seroit plus vrai de dire qu'il n'y convient nullement.

Il semble aussi avoir été frappé des passages de Ptolémée et de Strabon qui placent le Mœris dans le nome Arsinoïte. En effet, il a conservé ce nom au lac du Fayoum dans sa carte de l'Égypte ancienne, mais en l'attribuant à ces deux auteurs, comme s'ils étoient les seuls qui eussent nommé expressément cette préfecture, et comme s'ils avoient voulu parler d'un autre lac qu'Hérodote et Diodore. Dans une carte de l'Égypte et de la Libye, qu'il a dressée pour l'Histoire ancienne de Rollin, d'Anville reconnoît encore que cet emplacement est celui du lac de Mœris, suivant l'opinion générale. Quant au nom de *Mœris L. Herodoto et Diodoro* qu'il donne au local du *Bathen*, il ne faut pas imaginer qu'Hérodote et Diodore aient indiqué effectivement le Mœris dans cet endroit, comme on seroit porté à le croire d'après une pareille dénomination; aucun de ces deux auteurs ne parle de la préfecture Héracléotique, ni de l'Oxyrynchite, qui répondent à ce local, tandis que tous nomment ou désignent formellement l'Arsinoïte. L'indication de d'Anville est donc fautive; et, outre qu'elle peut induire en erreur sur le texte des deux historiens, elle peut encore faire naître l'idée qu'il y avoit deux lacs de Mœris, lorsque l'antiquité n'en connoît qu'un; idée que l'auteur du Mémoire

et les observations que j'ai été à portée de faire sur les variations du cours du Nil, observations qui peuvent intéresser l'histoire de ce fleuve. Ce qui précède suffit pour donner une idée de la nature des terrains appelés *bathen* par les habitans de l'Égypte du milieu, et pour apprécier la prétendue découverte de P. Sicard.

(1) Consultez les cartes détaillées de l'Égypte moyenne,

dans l'Atlas géographique d'Égypte, soit pour les mesures comparées que d'Anville apporte en preuve, soit pour la connoissance des terrains appelés *bathen*.

(2) Voyez page 88.

(3) Herod. l. 11, c. 150. (Voyez *infra*, p. 110.)

(4) Herod. l. 11, c. 149. (Ibid.)

(5) Herod. l. 11, c. 39. (Voyez *infra*, p. 109.)

sur les canaux des anciens semble avoir adoptée, tout en se décidant pour l'opinion de Gibert, et pour déférer en quelque sorte à l'autorité de d'Anville.

Il me resteroit à examiner une dernière opinion sur le lac de Mæris, qui a été proposée par M. Leroy; mais son mémoire n'est pas publié. Il paroît qu'il établit une double communication du Nil avec le lac de Mæris (1). Au surplus, il seroit possible de faire bien des hypothèses, tant sur les rapports du lac avec le fleuve, que sur la manière dont il suppléoit aux hautes eaux, et sur les moyens par lesquels il remédioit à l'irrégularité des crues; mais on ne sauroit, sans contredire tous les témoignages de l'antiquité, supposer son emplacement ailleurs que dans le Fayoum.

Nous allons en rapprocher en peu de mots les preuves principales.

X. Résumé.

COMME le Mæris, le lac du Fayoum se porte à l'ouest, le long des montagnes, au-dessus de Memphis, et a son issue dans la Libye.

Son emplacement est, comme celui du Mæris, dans un lieu aride, et, comme lui, il reçoit les eaux du Nil par un canal de quatre-vingts stades de longueur; son étendue est aussi considérable que celle que devoit avoir le lac de Mæris, en réduisant à sa juste valeur ce que l'erreur ou l'amour du merveilleux lui a donné d'espace.

Le lac de Mæris étoit à sept journées de navigation de la mer; sa distance de Memphis étoit de dix schœnes, suivant Diodore de Sicile, et de soixante-douze milles, suivant Pline: toutes ces mesures conviennent au Birket-Qeroun, et ne conviennent qu'à lui seul. Suivant Hérodote, Diodore, et Étienne de Byzance, le Mæris étoit situé près de la ville des Crocodiles: or il n'y a pas d'autre lac que le Birket-Qeroun près des ruines de cette ville. Le culte des crocodiles étoit

(1) Depuis mon retour, j'ai pris connoissance de cet écrit, inséré dans les Mémoires de la classe de littérature de l'Institut, tome II; l'explication qu'il renferme est une des moins plausibles de toutes celles qu'on a proposées, quoique l'auteur ait affecté une marche rigoureuse, jusqu'à dire même qu'il a suivi la méthode des géomètres pour résoudre cette question de géographie.

Il déclare qu'il n'emploie pas le nom de lac *Maris*, de crainte de donner une fausse idée à ses lecteurs, et qu'il faut écrire simplement le *Maris*; ce n'est pas ce qu'il y a de moins extraordinaire dans ce Mémoire.

1.° Il suppose que les trois mille six cents stades de circuit donnés par Hérodote sont d'environ neuf au mille: il est prouvé (voyez p. 85, note 6, et p. 86, note 2) qu'il y a dans le mille quinze de ces stades.

2.° Il conclut de là 402 milles, dont il retranche 82 milles pour le circuit du lac de *Kern*; et des 320 milles restans, il prend la moitié, 160 milles, qu'il regarde comme la longueur du *Maris*.

3.° Pline et Diodore fixant une de ses extrémités à soixante-douze milles de Memphis, M. Leroy conclut

que l'autre est à cent soixante milles plus au sud, et place ainsi la fin du *Maris* à *Rodda*.

Le simple énoncé de ces suppositions fait voir qu'elles n'ont rien que d'arbitraire; et il ne faut pas s'en étonner, puisque l'auteur les appuie sur la carte de Norden, la plus incorrecte de toutes les cartes d'Égypte. Il ne s'embarrasse pas de savoir si, dans l'emplacement qu'il assigne au Mæris, il y a un lac ou un canal, ou quelques vestiges qui le retracent. Ce qu'il propose n'est ni le *Bathen*, ni le *Bahr-Yousef*, ni rien qui existe dans le pays. Il prétend néanmoins appliquer à son hypothèse tous les passages des anciens; et, comme si en effet elle pouvoit satisfaire à tout ce qu'on dit du Mæris, il étale tous les avantages qu'avoit ce lac pour la navigation et pour l'arrosement des terres, insistant sur-tout sur les deux embouchures du Mæris dans le Nil, et sur les portes qu'on y avoit placées. Il combat Gibert et d'Anville; mais on sent combien sa réfutation doit porter à faux, et l'on peut apprécier le jugement qu'il porte quant au lac de *Kern*, qui, selon lui, ne peut représenter le Mæris. M. Larcher, dans sa nouvelle édition d'Hérodote, s'exprime de manière à faire voir combien l'explication de M. Leroy lui paroît peu fondée.

établi sur les bords du lac de Mœris; et cela ne peut convenir, dans l'Égypte moyenne, qu'à un lac placé dans le nome Arsinoïte. Enfin, que peut-on ajouter aux témoignages positifs de Strabon, de Pline et de Ptolémée, qui placent le Mœris dans cette préfecture? En un mot, il y avoit un grand lac dans le nome Arsinoïte, et c'étoit le lac de Mœris (1); il y a aujourd'hui un très-grand lac dans le Fayoum, qui est la même province que l'Arsinoïte : le lac du Fayoum est donc le même que le lac de Mœris.

Après toutes les raisons que je viens d'apporter en faveur du Birket-Qeroun, il me reste à répondre aux objections qu'on a faites; et alors cette opinion sera établie solidement (2).

La première se tire d'un passage de Pline, qui appelle le lac de Mœris *Fossa grandis*; ce qui semble, dit-on, indiquer un canal (3). Mais pourquoi *fossa* ne s'appliqueroit-il pas à un lac! On a vu plus haut que Pline regardoit le lac de Mœris comme n'existant plus de son temps : s'il n'étoit pas mieux instruit sur sa forme, on conviendra que ce nom de *fossa* ne prouve rien, quand tous les auteurs, et lui-même dans un autre endroit, l'appellent un lac.

La seconde objection se trouve dans un passage de Ptolémée où l'on a cru que l'auteur indiquoit le Mœris comme étant un bras du fleuve qui environnoit une grande île. Nous avons vu ailleurs qu'il plaçoit ce lac avec précision à l'ouest du nome Arsinoïte, dans la Libye : en outre, le texte est fort différent de ce qu'on a cru y voir (4).

Les objections que présente d'Anville, portent sur l'étendue et la direction du Birket-Qeroun (5); j'y ai répondu d'avance dans la comparaison que j'en ai faite avec le Mœris. D'Anville ajoute que, « au lieu de quatre-vingts stades indiqués par » Diodore dans le canal de communication, on en trouve cinq cents entre le lac » du Fayoum et le point du Nil le plus proche. » Loin de là, nous avons vu que ces quatre-vingts stades se retrouvoient exactement dans la partie du Bahr-Yousef comprise entre Haouârah el-Lahoun et l'origine des ravins.

Enfin il avance, d'après Granger, que le lac est trop bas et ses eaux trop salées pour qu'il ait pu servir aux irrigations. J'ai déjà repoussé cette objection, quant à la salure des eaux du Birket-Qeroun. Pour ce qui est de son niveau actuel, il faut l'attribuer à deux causes : la première est la même qui fait que les eaux sont salées; c'est qu'il n'a plus ou presque plus de communication avec le Nil : la seconde, c'est que le sol du Fayoum s'est exhaussé comme le reste de la vallée d'Égypte; il n'est donc pas étonnant que, les terres voisines s'élevant sans cesse, et le lac décroissant continuellement, on le trouve aujourd'hui trop bas pour les arroser.

C'est ainsi que s'évanouit ce prétendu défaut de convenance sur lequel un des

(1) Les preuves de cette proposition se trouvent pag. 88 et 89 de ce Mémoire.

(2) Il n'est pas inutile de faire observer que tous les voyageurs, hormis Sicard et Granger, ont donné le même emplacement que moi au lac de Mœris, il est vrai, sans en apporter de preuves. J'ai trouvé la même opinion

consignée dans la carte de Lenoir du Roule, que j'ai citée plus haut.

(3) Plin. l. XXXVI, c. 12. (Voyez *infra*, p. 114.)

(4) Ptolem. *Geogr.* l. V.

(5) D'Anville, *Mémoires sur l'Égypte*, p. 151.

critiques cités plus haut a beaucoup insisté, et qui même lui a fait soutenir que tous ceux qui voudront appliquer au lac du Fayoum ce que les anciens ont dit du lac Mæris, n'y trouveront jamais de conformité. Si je ne me trompe, je crois en avoir trouvé sous tous les rapports, et avoir établi, avec la certitude qu'on peut espérer dans cette matière, une correspondance exacte entre le lac de Mæris et le lac de la province du Fayoum. Si tous les doutes ne sont pas levés, s'il reste encore quelques difficultés à éclaircir, il faut l'attribuer au peu de détails que les anciens nous ont transmis (1).

Dans un écrit qui ne seroit pas purement géographique, ainsi que l'est ce Mémoire, on seroit entré dans plus de développemens, relativement à l'influence qu'avoit le lac de Mæris, tant sur l'irrigation de la moyenne Égypte, que sur la navigation intérieure; on auroit également traité de ses rapports avec la religion et les usages de l'antiquité. L'ensemble du pays qui renferme le Fayoum, les pyramides et Memphis, mérite une attention particulière. Je me propose de remplir ce double objet dans un premier Mémoire sur le Bahr-Yousef, et dans un autre sur le labyrinthe et les antiquités du Fayoum.

(1) Ce que l'antiquité a laissé par écrit sur le lac de Mæris, se réduit à un petit nombre de passages tous rapportés dans ce Mémoire. Le seul qu'on ait omis de mentionner, est celui de Strabon, au premier livre de sa Géographie, p. 50, les critiques n'en ont pas parlé, quoique

certainement il soit relatif au lac de Mæris ou Myris, mais sous le nom d'*halmyris* (ἀλμυρίδος λίμνη), nom qu'il faut attribuer à la corruption du texte. Au reste, il ne renferme guère que ce que dit Strabon du Mæris au liv. XVII. (Voyez page 90 de ce Mémoire.)

TEXTES

DES PRINCIPAUX AUTEURS.

HERODOT. *Histor.* ed. Thom. Gale. Londini, 1679.

ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΙ δὲ πρῶτον ἀθρήτων ἔλεγον Μῆνα· ἐπὶ τούτῳ, πλὴν τῆ Θηβαϊκῆ νομοῦ, πάντων Αἰγυπτίων εἶναι ἕλος· καὶ αὐτῆς εἶναι οὐδὲν ὑπερέχον τῶν νῦν ἐνερθε λίμνης τῆς Μυρίου· ἐόντων ἐς τὴν ἀνάπλευσιν ἀπὸ θαλάσσης ἐπὶ ἡμερῶν ἐς ἅνα τὸν ποταμὸν. (*Lib. II, cap. 4, p. 91.*)

Τοιοὶ μὲν δὲ τῶν Αἰγυπτίων ἱερεῖς εἰσὶ οἱ χρόνιδεῖλοι, πῶσι δ' ἡ, ἀλλ' ἄτε πολεμίας περὶ ἔπικαι· οἱ δὲ περὶ τὴ Θήβας καὶ τὴν Μοίριος λίμνην οἰκίστους καὶ κάρτα ἕγηνται αὐτῆς εἶναι ἱερός. (*Lib. II, cap. 69, p. 116.*)

Δόξαν δὲ σφι, ἐποίησαντο λαχόμενον, ὀλίγον ὑπὲρ τῆς λίμνης τῆς Μοίριος, κατὰ Κροκόδειλων καλεομένην πόλιν μάλιστα κη κείμενον. (*Lib. II, cap. 148, p. 147.*)

PRAETEREA primum mortalium regnasse Menem, ac sub eo omnem Ægyptum, præter Thebaicam provinciam, palustrem fuisse: ex eaque nihil eorum quæ nunc sunt infra stagnum Myrios, extitisse; in quod stagnum à mari per flumen septem diebus navigatur.

Quibusdam Ægyptiorum crocodilif sacrosancti sunt; quibusdam non sunt, sed veluti hostes exagitant. Sacros admodum esse eos existant qui circa Thebas et Mærios stagnum incolunt.

Ex eoque placito fecerunt (XII reges) labyrinthum, paulò supra stagnum Mærios, maximè urbem versùs quæ dicitur *Crocodilorum*.

Τὴ δὲ λαβυρίνθου τῆς ἐόντος ποιότητος, θάψμα ἐπι μέγαν παρέχεται ἢ Μοίριος καλεσμένη λίμνη, παρ' ἣν ὁ λαβυρίνθος οὗτος οἰκοδόμηται· τῆς τὸ περιμέτρον τῆς περιόδου εἰσι σταδίον ἑξακόσιοι καὶ περὶ χίλιοι, σχοίνων ἑξήκοντα ἐόντων, ἴσοι καὶ αὐτῆς Αἴγυπτος τὸ πᾶρα θάλασσαν· κέεται δὲ μακρῇ ἢ λίμνη πρὸς βορέην τε καὶ νότον, ἔσθλα βάθος, τῇ βαθύτατῃ αὐτῇ ἐαυτῆς, πενήκοντῶντος· ὅτι δὲ χρεσποῖότης ἐστὶ καὶ ὄρυκλῆ, αὐτῇ διηλοῖ· ἐν γὰρ μέση τῇ λίμνῃ μάλιστα καὶ ἐστῶσι δύο πυραμίδες, τῶ ὕδατος ὑπερέχουσαι πενήκοντα ὄργυια ἑκατέρῃ· καὶ τὸ κατ' ὕδατος οἰκοδόμηται ἔτερον πύστων· καὶ ἐπ' ἀμφοτέρῃσι ἔπειτα κολαστὸς λιθίνος, κατήμενος ἐν θεσφῶ· ἔτω αἱ μὲν πυραμίδες εἰσι ἑκατὸν ὄργυιων, αἱ δ' ἑκατὸν ὄργυια δίκαια εἰσι σταδίον ἑξάπλευρον· ἑξαπέδον μὲν τῆς ὄργυιῆς μετρομένης καὶ τετραπύχους, τῶν ποδῶν μὲν τετραπλευραίων ἐόντων, τῶ δὲ πύχους, ἑξαπαλαίτου· τὸ δὲ ὕδωρ τὸ ἐν τῇ λίμνῃ, ἀλιγενὲς μὲν οὐκ ἐστὶ· (ἀλιγενὲς γὰρ δὴ δεινῶς ἐστὶ αὐτῆ) οὐκ ἔστι Νεῖλος δὲ κατὰ διώρυγα ἐσπίλαι· καὶ ἐξ μὲν μῆνας ἔσω ῥέει ἐς τὴν λίμνην, ἐξ δὲ μῆνας ἔξω ἐς τὸν Νεῖλον αὐτῆς· καὶ ἑπταὶ μὲν ἑκρῆ ἔξω ἦδε, τότε τῆς ἐξ μῆνας ἐς τὸ βασιλῆιον καταβάλλει ἐπ' ἡμέρην ἑκάστην τάλαντον ἀργυρίου οὐκ τῶν ἰχθύων· ἑπταὶ δὲ εἰσι τὸ ὕδωρ ἐς αὐτὴν, εἰκοσι μῆνας· Ἐλεγον δὲ οἱ ἐπιχώριοι καὶ ὡς ἐς τὴν Σύρτιν τὴν ἐν Λιβύῃ ἐκδιδοῖ ἢ λίμνη αὐτῆ ἕως γῆν, τετραμμένη τὸ πρὸς ἑσπέρην ἐς τὴν μεσόγειαν πρὸς τὸ ὄρος τὸ πρὸς Μέμφιος· ἐπεὶ τὸ δὲ τῶ ὄρυγματος τῆς οὐκ ὕδωρον τὸν χρόνον ἑδαμῶ ἐόντα, ἐπιμελὲς γὰρ δὴ μοι ἦν, ἠρώμεν τὰς ἀρχαίας οἰκόντας τῆς λίμνης ὄχου εἶη ὁ χρόνος ὁ ἐξορυχθείς· οἱ δὲ ἔφρασαν μοι ἵνα ἐξεφορήθῃ καὶ εὐπετέως ἐπειθον.... ὄρουστας γὰρ τὸν χρόνον τὰς Αἴγυπτιος, ἐς τὸν Νεῖλον φορέει· ὁ δὲ, ὑπολαμβάνων, ἔμελλε διαχέειν.

(Lib. 11, cap. 149 et 150.)

Καὶ δὴ καὶ παῖδας παρέβαλε αὐτοῖσι Αἴγυπτιος, τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν ἐκδίδασκειν· ἀπὸ δὲ πύτων ἐκμαθόντων τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν, οἱ νῦν ἑρμηνεῖς ἐν Αἴγυπτῳ γερῶναισι.

(Lib. 11, cap. 154, p. 150.)

DIODOR. SICUL. Biblioth. histor. Hanov. 1604.

Μετὰ δὲ τὸν φροειρημένον βασιλέα, δώδεκα γενεαῖς ὕστερον, δεκάδεξάμενος τὴν κατ' Αἴγυπτον ἡγεμονίαν Μυρίης, ἐν τῇ μὲν Μέμφῃ κατασκευάσας τὰ βορεία φροπέλαια, τῇ μετὰ φροπέαια πολὺ

Et cum talis sit hic labyrinthus, tamen stagnum Mærios, ad quod labyrinthus edificatus est, plus adhuc præbet admirationis. Cujus in circuitu peritrium millium et sexcentorum stadiorum est, schœnorum sexaginta, quanta videlicet ipsius Ægypti ad mare mensura est. Jacet autem stagnum longo situ aquilonem versus austrumque: altitudine, ubi ejus profundissimum est, quinquaginta passuum. Quod autem manu facta sit et depressa, indicat, quod in ejus fermè medio stant duæ pyramides, quinquaginta passus ab aqua extantes, altero tanto ædificii aquis tecto; super quarum utraque lapideus est colossus in solio sedens: ita pyramides sunt centum passuum. Centum autem justi passus sunt stadium unum sex jugerum. Passus, inquam, mensura sex pedum sive quatuor cubitorum; pedes autem, quatuor palmorum; cubiti verò, sex palmorum. Aqua stagni nativa non est, utpote solo illo admodum arido, sed à Nilo derivata, sex mensibus in stagnum fluxens, totidem retrò in Nilum refluens; illisque sex mensibus quibus effluit, augens regium fiscum talentis argenti singulis, in singulos dies, proventu piscium, cum influit, viginti minis. Hoc stagnum dicebant etiam indigenæ evadere in Syrtin Africæ, perforato sub terram meatu, in Mediterranea, Hesperiam versus, secundum montem Memphi imminentem. Verum, cum humum è lacu egestam nusquam viderem (hoc enim mihi indagare curæ erat), percontabar proximos accolarum ubinam esset humus illinc defossa. Illi dicere fuisse deportatam, facilè id mihi persuadentes.... Ægyptios enim humum quam effodiebant, in Nilum extulisse, quam ille acceptam dissiparet.

Pueros quinetiam Ægyptios commisit (Psammitichus) linguâ Græcâ imbuendos, à quibus linguam Græcam edoctis oriundi qui nunc in Ægypto interpretes sunt.

Post duodecim ab hoc ætates princeps Ægypti factus Myris, propylæa in Memphi borealia cæteris magnificentiora construxit, et supra urbem lacum per X inde schœnos deductum effudit, cujus mira

τῶν ἄλλων ὑπερέχοντα· ἐπάνω δὲ τῆς πόλεως
 ἄνω δέκα ῥοίων λίμνη ὤρυξε τῇ μὲν εὐχρηστῇ
 θαυμαστῇ, τῷ δὲ μεγάλῃ τῶν ἔργων ἄριστον· τὴν
 μὲν γὰρ περὶ μέτρον αὐτῆς φασὶν ὑπάρχειν σα-
 δίων τετρακισχίλιων καὶ ἑξακοσίων, τὸ δὲ βάθος ἐν
 τοῖς πλείοσι μέρεσι ὄργυιων πενήκοντα. ὥστε
 τίς ἂν ἄν, ἀναλογιζόμενος τὸ μέγεθος τῆς κατα-
 σκευάσεως, εὐκρίτως κρίνοιεν, πόσαι μυριάδες
 ἀνδρῶν οὐ πόσοις ἔτιοι ἴδιο συντελέσαι; τῆς δὲ
 χρείας τῆς ἐκ αὐτῆς καὶ κοινωφελείας τοῖς τῆν
 Αἴγυπτον οἰκῶσι, ἐπὶ δὲ τὴν τῆ βασιλείας ἐπί-
 νοιαν, ἔκ ἂν τις ἐπαμείσει τῆς ἀληθείας ἀξίως.

Ἐπειδὴ γὰρ ὁ μὲν Νεῖλος ἢ χὲρσι μὲν
 ἐποιεῖτο πᾶς ἀναβάσεις, ἢ δὲ χώρα τὴν εὐκαρ-
 πίας παρεσκεύαζεν ἄνω τῆς ἐκείνου συμμετρίας,
 εἰς ὑποδοχὴν τῆς πλεονάζοντος ὕδατος ὤρυξε
 τὴν λίμνην ὅπως μᾶλλον ἴσῃ τὸ πλῆθος τῆς ῥύ-
 σσεως ἐπικλύων ἀκαίρων τὴν χώραν, ἔλη καὶ
 λίμνας κλεισθευάδην, μᾶλλον ἑλάττω τῷ συμφέ-
 ροντος τὴν πλήρωσιν ποιήμενος, τῇ λειψυδρίᾳ
 τῆς καρπῶν λυμάνηται· καὶ διάρρημα μὲν ἐκ
 τῷ ποταμῷ κατασκευάσαι εἰς τὴν λίμνην, ὄγ-
 δῆκοντα μὲν σαδίων τὸ μήκος, τετραπλεθρον δὲ
 τὸ πλάτος· ἴσῃ δὲ αὐτῆς ποτὲ μὲν δεχόμενος
 τὸν ποταμὸν, ποτὲ δ' ἄπο τῶν ῥοίων, παρῆρθεο
 τοῖς γεωργοῖς τὴν τῆ ὕδατων εὐκαιρίαν, ἀνοιγ-
 μένῃ τῷ σώματι καὶ πάλιν κλειόμενῃ φιλο-
 τέχνως καὶ πολυδαπάνως· ἐκ ἑλάττω γὰρ τῆ
 πειθήνια ταλαίῳ δαπαῖαν ἦν ἀνάγκη τὸν
 ἀνοίξαι βυθόμενον ἢ κλείσαι τὸ τοῖσιν κλει-
 σθευάσαι. Διαμεμῆκε δ' ἡ λίμνη τὴν εὐχρη-
 στῆ παρεχόμενῃ τοῖς καὶ Αἴγυπτον ἕως τῶν
 κατ' ἡμᾶς χρόνων, καὶ τὴν φροσηγορίᾳ ἄνω τῷ
 κατασκευάσαντος ἔχει, καλὴ μὲν μέχρι τῶ νῦν
 Μυρίδος λίμνη ὁ δ' αὖ βασιλεὺς ὀρύττων
 αὐτῆς, κατέλιπε ἐν μέσῳ τόπον, ἐν ᾧ τάφον
 ἀκοδόμησε καὶ δύο πυραμίδας, τὴν μὲν αὐτῆς,
 τὴν δὲ γυναικὸς, σαδιαίας τὸ ὕψος· ἐφ' ᾧ ἐπέ-
 σκευε εἰκότας λιθίνας, κειθμένῃς ἐπὶ θρόνῳ·
 τομίζων ἴσῃ τούτων τῶν ἔργων ἀνάστασιν αὐτῶν
 καταλείπει τῆ ἐπ' ἀγαθῷ μηνί τὴν δ' ἐκ
 τῆς λίμνης ἄνω τῶν ἰχθύων γινομένην παρῆρθεο
 οὐδὲ ἔδωκε τῇ γυναικὶ παρῆρθεο μύρα καὶ τῶ ἄλλοι
 καλλοπισμοῖ, φερῆσθε τῆς θήρας ἀργυρίᾳ
 ἑξακισχίλιων ἡμέρας· εἰκοσι γὰρ καὶ δύο
 γένη τῆ καὶ αὐτῆ φασὶν ἰχθύων εἶναι, καὶ το-
 σῶντο αὐτῶν ἀλίσκεσθαι πλῆθος, ὥστε τῶ φρο-
 καρπερόντας τοῖς παρῆρθεο, οὐτως παμπλη-
 θεῖς, δυσχερῶς περιεμῆσαι τῶν ἔργων· περὶ
 μὲν αὖ Μυρίδος ποταμῷ ἰσθμῶν Αἴγυπτοῖ.
 (Lib. 1, cap. 8, pag. 47 et 48.)

utilitas et magnitudo operum incredibilis. Circum
 enim circa (aiunt) stadiūm CIO. CIO. CIO. IOO.
 complectitur: profunditas autem plurimis in locis
 est L orgyiarum. Quis ergo, operis magnitudinem
 perpendens, non merito roget, quot virūm myria-
 des et quot annis id perfecerint! At usum ejus
 et fructum ad rempublicam Ægyptiorum redun-
 dantem, regisque prudentiam, nemo pro veritatis
 merito laudaverit.

Cum enim non certis se Nilus augmentis effun-
 deret, et pro moderatione ejus frugum ubertatem
 regio suppeditaret, ad recipiendum aquas redun-
 dantes lacum effodit, ut nec, intempestivo terram
 affluxu inundans, paludes et stagna efficeret, nec,
 minus quam expediret restagnans, aquarum inopiā
 frugibus officeret. Fossam igitur à fluvio in lacum
 duxit, LXXX stadia longam, et tria plethra latam:
 quā interdum recipiens, interdum avertens flu-
 vium, tempestivam aquę copiam agricolis exhibe-
 beret, orē nunc aperto, nunc occluso, non absque
 solertia multisque impensis. Qui enim structure
 hujus claustra vel reserare vel obstruere volebat,
 non minus L talentis insumere necessum habebat.
 Permansit autem lacus, usibus Ægyptiorum ita
 inserviens, ad nostram hanc usque ætatem, et ab
 auctore Myris hodieque appellatur. Rex qui eum
 effodit, locum in medio reliquit, in quo sepulcrum
 et duas pyramides, unam sibi, alteram uxori, stadii
 altitudine, exstruxit, iisque marmoreas effigies, in
 throno residentes, imposuit, quod immortalē
 virtutis memoriam his monumentis ad posteros se
 propagaturum existimaret. Vectigal ex piscibus
 hujus lacus uxori largitus est, ad unguenta et alium
 ornatum, cui talentum in singulos dies ex piscatu
 accedebat. Nam XXI piscium genera in eo con-
 tineri testantur, tantamque capi multitudinem, ut
 qui perpetuam illic salutarē dant operam (quorum
 ingens est numerus) vix opus superare queant.
 Atque hæc de Myride narrant Ægyptii.

STRABON. *Rerum Geographicarum libri XVII*, Lutetiæ Parisiorum, 1620.

Ὡς ἡ αὐτῶς καὶ τῆς ἀλυμείδος λίμνης πρὸς αἰγιαλοῦς, θαλάττης μᾶλλον ἢ ποταμῷ παρορροῦνται. . . . (Lib. I, pag. 50.)

Ἡ δὲ περὶ τὸν ποταμὸν παραματεία διαφέρει ποσῶν, ὅσον τῆ ἐπιμελεία νικᾷ τὴν φύσιν· φύσει γὰρ πλείονα φέρει καρπὸν, καὶ ποποθεῖσα μᾶλλον· φύσει δὲ καὶ ἡ μείζων ἀνάβασις τῷ ποταμῷ πλείω ποτίζει γῆν, ἀλλ' ἡ ἐπιμελεία πολλάκις, καὶ τῆς φύσεως ἐξίσχυσεν ἐπιλείπουσας, ὡς καὶ κατὰ τὰς ἐλαττέρας ἀναβάσεις ποσάυτην ποποθεῖται γῆν, ὅσον ἐν ταῖς μείζουσι, δὴ τε [τὴν] τῶν διωρύγων, καὶ τῶν παραχωρημάτων· ἐπὶ γούν τῶν παρὰ Πετρωνίαν χρόνων ἡ μείζουσι μὲν ἦν φορὰ, καὶ ἀνάβασις, ἥνικα ἐπὶ τεσσαρεσκαίδεκα πῆγας ἀνέβαινε ὁ Νεῖλος· ἥνικα δ' ἐπ' ὀκτώ, συνέβαινε λιμὸς· ἐπ' ἐκείνη δὲ ἀρξάντος τῆς χώρας, καὶ δώδεκα μόνον πληρώσαντος πῆγαις τῷ Νεῖλῳ μέτρα, μείζουσι ἢ ἡ φορὰ· καὶ ὀκτώ ποτε μόνον πληρώσαντος, λιμὸς οὐδεὶς ἦσθετο. (Lib. XVII, pag. 787.)

Τὸν αὐτὸν τρέπον, καὶ τὰ ἐπάνω τῷ Δέλτῳ ποτίζεται, πλὴν ὅτι ἐπ' εὐθείας ὅσον τετρακισχιλίους σταδίους, δι' ἑνὸς βέλους τῷ ποταμῷ φερμένον, πλὴν εἰ μὴ παρὰ πρὸς ἐνὶ βέλου ἡ ἄξιολογῶντα ἢ τὸν Ἡρακλειωτικὸν νόμον περιέχουσα· ἡ εἴ ποτε πρὸς ἐκτροπῇ διώρυγι ἐπιπλέον εἰς λίμνην μεγάλην καὶ χώραν ἢν ποτίζει δύναται, κατὰ περὶ ἐπὶ τῆς τῶν Ἀρσινοῦτιν νομὸν ποιήσεως, καὶ τὴν Μοίριδος λίμνην, καὶ τῶν εἰς τὴν Μαρεώτιν ἀναχομένων. (Lib. XVII, pag. 789.)

Εἶθ' ὁ Ἀφροδιτοπολίτης νομὸς. . . . Εἶθ' ὁ Ἡρακλειώτης νομὸς ἐν νήσῳ μεγάλῃ, καὶ ἢν ἡ διώρυξ ἐστὶν ἐν δεξιᾷ εἰς τὴν Λιβύην ἐπὶ τὸν Ἀρσινοῦτιν νομὸν, ὡς καὶ διόμοι εἶναι τὴν διώρυγα, μεταξὺ μέρους πινὸς τῆς νήσου παρεμπύπτοντος. Ἐστὶ δ' ὁ νομὸς οὗτος ἀξιολογώτατος τῶν ἀπάντων κατὰ τὴν ὄψιν καὶ τὴν ἀρετὴν, καὶ τὴν κωπασκευὴν· ἐλασιόφυτος τε γὰρ μόνος ἐστὶ μεγάλουσι καὶ τελείοις δένδροισι καὶ χαλικάρποις· εἰ δὲ συγχομίζοι χαλῶς πρὸς, καὶ εὐέλαιος. . . . Οἶνον δὲ ἕκ ὀλίγον ἐκφέρει· σίτον τε καὶ ὄσπρια καὶ τὰλλα σπέρματα πάμπολλα. Θαυμαστὴν δὲ καὶ τὴν λίμνην ἔχει τὴν Μοίριδος καλεσμένην πελαγίαν τῷ μετέθ' καὶ τῇ χερσὶ θαλασσοειδῆ· καὶ πρὸς αἰγιαλοῦς δὲ ἐστὶν ὄραν εὐοικίας τοῖς θαλασσοίσι· ὡς ἂν ποιοῦντα αὐτὰ περὶ τῶν κατὰ Ἀμμωνά τύπων καὶ τόπων. Καὶ γὰρ ὅσοι πάμπολυ ἀφροδισιὸν ἀλλήλων καὶ τῷ Παραιτωνίῳ, μὴ ὡσπερ τὸ ἴσον ἐκείνῳ εἰσέλθον ἐστὶ σφόδρως

Similiter etiam ripas lacus Salsi [halmyridos] littori maris quam fluvii esse similiores. . . .

Artificium autem quod Nilo adhibetur, tanti est, quantum industria naturam vincens: nam cum regio natura multum fructum afferat, irrigata plurimum affert. Natura autem majus Nili incrementum plus terræ irrigat: sed sæpè diligentia hoc consecuta est naturam destituenta, ut tantum terræ minoribus Nili incrementis irrigaretur, quantum majoribus; idque fossarum et aggerum auxilio. Sanè ante Petronii tempora tunc maxima fertilitas erat, cum Nilus ad quartum ac decimum cubitum excrescebat: cum verò ad octavum modò adsurgeret, fames et penuria eveniebat. At verò illo regioni præfecto, cum duodecimum cubitum tantum Nilus impleset, maxima fuit frugum ubertas; et cum octavum solum aliquando attingisset, famem nemo sensit.

Simili modo regio supra Delta irrigatur, nisi quòd Nilus quatuor millibus stadiorum unico alveo recta delabitur, tametsi interdum insulae intercipiunt, quarum præcipua est, quæ Heracleoticam præfecturam comprehendit; aut sicubi fossa ampliore divertatur in magnum aliquem lacum, vel regionem quam irrigare possit, cujus generis est rivus qui Arsinoiticam præfecturam includit, et Mæridis lacum, et quos Mareotis refusus excipit.

Postea est Aphroditopolitana præfectura. . . . Sequitur Heracleotica præfectura in insula magna, juxta quam ad dexteram in Libycam aut Arsinoiticam præfecturam fossa est, quæ et duo ora habet, cum pars quedam insulae intercidat. Hæc præfectura ceteras omnes, et aspectu, et virtute, et apparatu, antecellit. Sola enim oleas perfectas et fructiferas arbores profert; ac si quis bene colligat oleum, etiam optimum fit. . . . At vini non parum fert, frumentum quoque, legumina, et alia semina omnis generis. *Habet etiam lacum admirabilem, Mæridis appellatum*, pelagi magnitudine, et maximo colore, cujus etiam ripas videre est maris littoribus persimiles, ut idem de hoc loco atque iis qui sunt circa Ammonem existimari possit. Etenim haud sanè multò à se invicem distant, atque ambo à Parætonio, et, ut ex multis deprehendi argumentis potest, templum illud prius in littore stabat, atque hæc loca prius maritima erant. Inferiorem verò

ἐπὶ τῇ θαλάτῃ ἰδρῶσθαι ὄξει τὸ πλῆθος τῶν τεκμηρίων· (αὐτὸ ὁμοίως τὰ χαλεὰ παρότερον ἐπὶ τῇ θαλάτῃ ὑπῆρχεν. Ἡ δὲ κάτω λίγυπτός καὶ τὰ μέχρι τῆς λίμνης τῆς Σερβωνίτιδος, πύλαχος ἦν, σύρρον τυχὸν ἴσως τῇ Ἐρυθρᾷ τῇ κατὰ Ἡρώων πόλι καὶ τὸν Ἐλανιτὴν μυχόν. (Lib. XVII, pag. 809.)

Ἡ δὲ οὖν Μοίριδος λίμνη ὄξει τὸ μέγεθος, καὶ τὸ βάθος ἰκανὴ ἐστὶ, κατὰ τὰς ἀναβάσεις τὴν πλημμυρίδα φέρειν, καὶ μὴ ὑπερπολάζειν εἰς τὰ οἰκούμενα, καὶ πεφυτωμένα· εἴτα ἐν τῇ ἀποβάσει τὸ πλεονάζον ἀποδεδῶσα τῇ αὐτῇ διάρρηξι κατὰ θάλασσαν τῶν γομάτων, ἔχειν ἰσπολιεπόμενον τὸ χρήσιμον πρὸς τὰς ἐποχουτείας, καὶ αὐτὴ καὶ ἡ διάρρηξι· (αὐτὰ μὲν φυσικὰ ἐπίκειται δὲ τοῖς γομάσιν ἀμφοτέρως τῆς διάρρηξης κλείθρα, οἷς ταμιεύουσιν οἱ ἀρχιτέκτονες τὸ τε εἰσρέον ὕδωρ, καὶ τὸ ἐκρέον. Πρὸς δὲ τούτοις ἡ τῶν λαβυρίνθου κατασκευὴ. . . . (Lib. XVII, pag. 810 et 811.)

Παραπλεύσαντι δὲ ταῦτα ἐφ' ἑκάστου γαδίας, πόλις ἐστὶν Ἀρσινόη· Κροκοδείλων δὲ πόλις ἑκαλεῖτο παρότερον, σφόδρα γὰρ ἐν τῷ νομῷ τούτῳ πημῶσι τὸν κροκοδείλον, καὶ ἐστὶν ἱερεὺς παρ' αὐτοῖς ἐν λίμνῃ κατ' αὐτὸν τρεφόμενος, χειροθῆς τοῖς ἱερέουσι καλεῖται δὲ Σόχος. (Lib. XVII, pag. 811.)

Μετὰ δὲ τὸν Ἀρσινόητην, δὲ τὸν Ἡρακλεωπικόν νομόν, Ἡρακλέης πόλις, ἐν ᾗ ὁ ἰχνεύμων πημῶσαι ὑπενασπίως τοῖς Ἀρσινόηταισι· οἱ μὲν γὰρ τὰς κροκοδείλους πημῶσι, καὶ ὄξει τὸ ἴτε διάρρηξι αὐτῶν μετῆ ἐστὶ τῶν κροκοδείλων, καὶ ἡ τῆς Μοίριδος λίμνη· σίβονται γὰρ καὶ ἀπέχονται αὐτῶν· οἱ δὲ τὰς ἰχνεύμονας τὰς ὀλεθριωτάτας τοῖς κροκοδείλοις, κατὰπερ καὶ ταῖς ἀσπίσι. (Lib. XVII, pag. 812.)

Ἐξῆς δὲ ἐστὶν Ἐρμοπολιτικὴ φυλαχὴ, τελευτῶν τι τῶν ἐκ τῆς Θεβαΐδος καταφευγμένων... εἴτα ἡ Θεβαϊκὴ φυλαχὴ, καὶ διάρρηξι φέρουσα ἐπὶ Τάνι. (Lib. XVII, pag. 813.)

Ægyptum, et quæ usque ad Serboniticum lacum tendunt, pelagus obtinebat, conjunctum fortasse cum mari Rubro, quod Heroum urbi et Elanitico recessui proximum est.

Mæridis itaque lacus, tum propter magnitudinem, tum propter profunditatem, sub Nili incrementa excipiendæ inundationi sufficit, ne aquæ in sata et habitationes exundent : postea, decrescente Nilo, abundantem in se aquam fossæ adminiculo reddit, per utrumque os utilem irrigationibus ; idem præstat et fossa : atque hæc quidem naturalia sunt. Utrique autem fossæ ostio claustra imposita sunt, quibus architecti et influenti et effluenti aquæ moderantur. Ad hæc est labyrinthi fabrica....

Præternaviganti hæc (labyrinthum) ad centum stadia, urbs est Arsinoe, quæ olim Crocodilorum urbs dicebatur. In hac enim prefectura mirum in modum colitur crocodilus, et est sacer apud eos in lacu quodam seorsum nutritus, et sacerdotibus mansuetus, ac Suchus vocatur.

Post Arsinoëticam Heracleoticamque præfecturam est Herculis civitas, in qua colitur ichneumon, contra morem Arsinoëitarum. Hi enim crocodilos colunt, et propterea fossam habent crocodilis plenam, et Mæridis lacum ; nam venerantur, et ab iis abstinent : Heracleote autem ichneumones, qui crocodilis et aspidibus perniciosissimi sunt.

Deinceps est Hermopolitanum castellum, ubi vectigal exigitur earum rerum quæ à Thebaidæ deferuntur... postea Thebæicum castellum, et fossa, quæ Tanim defert.

CL. PTOLEM. *Geographia libri VIII*, Francof. 1605; libro IV, p. 103 et seq.

	Longit.	Latit.		Longit.	Latit.
Καὶ ἡ Μοίριδος λίμνη . .	Ἐ γ.	κθ γ.	Et Mæridis lacus	60° 20'.	29° 20'.
Καὶ περὶ τὴν Μοίριδος			Et circa Mæridis paludem,		
λίμνην, Βακχίς	Ἐ λ.	κθ γδ.	Bacchis	60. 30.	29. 40.
Διονυσίας	Ἐ λ.	κθ.	Dionysias	60. 30.	29. c.
Καὶ ἐστὶν πρῶτος νομὸς ἀπὸ			Et est primus nomus ab oc-		
δύσεως τῆς πόλ. Μεμφίτης,			casu fluvii Memphites, et me-		
καὶ μητρόπολις αὐτῆς Μέμφις. Ἐα λγ.	κθ λδ.		tropolis Memphis	61. 50.	29. 50.

	Longit.	Latit.		Longit.	Latit.
Καὶ ὁμοίως ἀπὸ δύσεως τῆ πόλ. μεσόγειος πόλις Κανθῶν.	ξ̄α γ'ο.	κ̄θ γ'.	Similiter ab occasu fl. me- diterranea civitas Canthorum.	61° 40'.	29° 40'.
Εἶτα καθὸ μέσσης σχίζεται ὁ ποταμός, ποίῳν ἦσσι τὸν Ἡρακλεώτην νομόν, καὶ ἐν τῇ ἡσῶ πόλις μεσόγειος, Νειλούπολις.	ξ̄β.	κ̄θ.	Postea, juxta eam partem quâ scinditur fluvius, insulam faciens Heracleoten nomum, et in insula, Nili civitas medi- terranea.	62. 0.	29. 0.
Καὶ μήλοπολις πρὸς τῷ δυτικῶτέρῳ τμήματι τῆ πόλ. Ἡρακλέως πόλις μεγάλη. . .	ξ̄α λγ.	κ̄θ ς.	Et metropolis apud occiden- talem partem fluvii, Herculis civitas magna.	61. 50.	29. 10.
Ἀπὸ δὲ δυσμῶν τῆς ἡσῶ Ἀρσενοίτης νομός καὶ μήλο- πολις μεσόγειος, Ἀρσινόη. .	ξ̄α γ'ο.	κ̄θ λ.	Ab occasu verò insule Ar- sinoïtes nomus, et metropolis mediterranea, Arsinoe.	61. 40.	29. 30.
Καὶ ὄρμος Πτολεμαίης. .	ξ̄α γ'ο.	κ̄θ λ.	Et portus Ptolemaïs.	61. 40.	29. 20.

POMPON. MELA, *de Situ Orbis*, Lugd. Batav. 1646.

Mœris, aliquando campus, nunc lacus, viginti millia passuum in circuitu patens, altior quàm ad navigandum magnis onustisque navibus satis est. (*Lib. I, cap. 9, pag. 29.*)

PLIN. *Histor. nat.* Francof. 1599.

Inter Arsinoïten autem ac Memphitem lacus fuit, circuitu CCL. m. passuum, aut, ut Mutianus tradit, CCCCL. m. et altitudinis quinquaginta passuum, manu factus, à rege qui fecerat, Mœridis appellatus. Inde LXXII m. passuum abest Memphis. (*Lib. v, cap. 9, pag. 98.*)

Una est (pyramis) in Arsinoïte nomo: duæ in Memphite, non procul labyrintho, de quo et ipso dicemus; totidem ubi fuit Mœridis lacus, hoc est, Fossa grandis. (*Lib. XXXVI, cap. 12, pag. 865.*)

TABLE.

I.	<i>Du Fayoum, et du Bahr-Yousef, ou canal de Joseph</i>	page 80.
II.	<i>Du Birket-Qeroun, ou lac du Fayoum</i>	82.
III.	<i>Comparaison du Birket-Qeroun avec le lac de Mæris</i>	83.
IV.	<i>Objet du lac de Mæris</i>	90.
V.	<i>États successifs du lac depuis l'antiquité jusqu'à nos jours</i>	93.
VI.	<i>Si ce lac a été creusé de main d'homme</i>	97.
VII.	<i>Nature des bords du lac</i>	99.
VIII.	<i>Du Bahr-Yousef considéré comme un ancien bras du Nil</i>	100.
IX.	<i>Opinions des critiques</i>	101.
X.	<i>Résumé</i>	107.
	<i>Textes des principaux auteurs</i>	109.

MÉMOIRE
SUR LES VASES MURRHINS
QU'ON APPORTOIT JADIS EN ÉGYPTÉ,
ET
SUR CEUX QUI S'Y FABRIQUOIENT;

PAR M. ROZIERE,

INGÉNIEUR DES MINES, MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES.

LES Romains ont tiré de diverses contrées de l'Orient, et particulièrement de l'Égypte, des vases très-célèbres sous le nom de *vases murrhins*.

Ces vases étoient de deux sortes. Il est constant que les uns se fabriquoient en Égypte, et c'étoient les moins estimés; les autres, beaucoup plus précieux, y étoient apportés de divers pays, principalement de la Perse. On n'a encore pu découvrir de quelle matière les uns et les autres étoient fabriqués, quoique ces recherches aient singulièrement exercé la sagacité des antiquaires.

Il pourroit être curieux de dissiper les obscurités qui environnent depuis si long-temps cette question; et elle avoit d'ailleurs trop de rapports avec les travaux que nous avons entrepris sur l'industrie et les connoissances minéralogiques des anciens peuples qui ont occupé l'Égypte, pour la négliger entièrement. Nous nous proposons donc, dans ce Mémoire, de déterminer d'une manière précise la nature des deux espèces de vases.

§. I.^{er}

Notice historique sur les Vases murrhins naturels.

LES vases murrhins ne commencèrent à être connus à Rome que vers les derniers temps de la république: les six premiers que l'on y fit voir, avoient été tirés du trésor de Mithridate (1); on les jugea dignes d'être consacrés aux dieux, et ils furent déposés dans le temple de Jupiter au Capitole. Après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre, Auguste enleva d'Alexandrie un vase murrhin, comme un des objets les plus précieux de son triomphe: il paroît qu'il fut aussi déposé dans

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. xxxviii, cap. 2.

un temple ; et ce ne fut qu'un peu plus tard , dit Pline , que les particuliers commencèrent à faire servir les vases murrhins à leur propre usage.

La conquête de l'Égypte , qui fit naître parmi les Romains le goût des pierres rares et généralement de toutes les pierres travaillées , et le luxe effrayant qui se développa à cette époque , firent accorder à ces vases une valeur qui passe toute croyance. L'empereur Néron paya une simple coupe de murrhin jusqu'à trois cents sesterces : encore la plupart des éditions de Pline , et notamment celle du P. Hardouin , substituent des talens aux sesterces ; ce qui feroit plus d'un million de notre monnoie. La première estimation paroît déjà exorbitante : cependant , malgré tout ce qu'a pu dire M. de Pauw , il est certain que le sens du passage de Pline est favorable à la dernière. Néron par cette acquisition avoit surpassé tous les Romains. Pline se récrie sur un luxe aussi désordonné : il lui paroisoit scandaleux que le maître du monde bût dans une coupe d'aussi grand prix. *Memoranda res* , dit-il , *tanti imperatorem patremque patriæ bibisse*. Pétrone , favori de Néron , donna trois cents sesterces d'une cuvette [*irulla*] ou d'un bassin de murrhin ; et en la brisant à l'instant de sa mort , il crut s'être vengé de l'empereur , qui devoit en hériter.

Il faut croire pourtant que le prix excessif de ces deux vases et de quelques autres que l'on cite encore , étoit dû à leur beauté singulière , et que la valeur du plus grand nombre , sur-tout de ceux qui se fabriquoient en Égypte , étoit bien moins considérable , puisque beaucoup de Romains en possédoient , et qu'ils devinrent même d'un usage assez commun , comme l'indiquent plusieurs passages de Martial , de Propertius , &c. Christius a rassemblé tous ces passages avec beaucoup de soin , à l'exception pourtant d'un distique de Martial et d'un passage du Code de Justinien que l'on trouve plus bas.

§. II.

Examen des Opinions émises jusqu'ici.

« IL est à jamais étonnant , s'écrie M. de Pauw (1) , qu'après les recherches » entreprises par les plus savans hommes que l'Europe ait produits , on ne sache » pas encore avec certitude de quoi se formoient ces fameux vases dont le prix » étoit si considérable. » Cela devient beaucoup moins étonnant , lorsqu'on examine avec attention de quelle manière se faisoient ces recherches. La plupart des écrivains qui ont traité cette question et d'autres semblables , bien que des prodiges d'érudition en certains genres , étoient généralement fort peu versés dans l'histoire naturelle. Ils commençoient par rassembler avec des travaux infinis tous les passages relatifs à leur sujet , épars dans les écrits des anciens ; ce qui étoit , j'en conviens , une excellente méthode : mais , satisfaits après cela d'avoir prouvé leur érudition , ils se bornoient à comparer , pour ainsi dire au hasard , quelques-uns de ces renseignemens avec les notions incomplètes qu'ils avoient sur un nombre très-limité de substances naturelles. A cette insuffisance dans les données se

(1) Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois , tome I.^{er} , page 397.

joignoit une manière de raisonner qui n'étoit certainement pas irrépréhensible : aussi les volumes écrits sur ces matières, loin de les éclaircir, n'ont servi très-souvent qu'à les embrouiller davantage ; et dans la question présente, la divergence des opinions est telle, qu'on croiroit que le pur caprice les a dictées.

Les uns veulent que la matière des vases murrhins ait été une sorte de gomme ; les autres, du verre ; d'autres, une coquille de poisson. Jérôme Cardan et Scaliger assurent que c'étoit de la porcelaine ; beaucoup d'antiquaires croient que c'étoit une pierre précieuse ; d'autres ont soupçonné que c'étoit une obsidienne. Le comte de Veltheim pense que c'étoit la pierre de lard de la Chine ; et le docteur Hager a tâché de prouver, dans sa Numismatique et dans son Panthéon Chinois, que c'étoit cette espèce de pierre fort précieuse connue à la Chine sous le nom de *Pierre de Yu*. L'auteur des Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, qui tranche souvent, en quelques lignes, des questions délicates sur les sujets les plus importants, a consacré à celle-ci un assez grand nombre de pages, et n'en a pas beaucoup avancé la solution ; il finit par assurer que cette matière n'étoit point de nature calcaire, sans s'expliquer davantage.

Plusieurs des opinions que nous venons d'exposer, n'ont pas l'ombre de vraisemblance, et les autres ne peuvent soutenir un examen sérieux : comment a-t-on pu prendre pour un coquillage une matière d'apparence vitreuse, dont on faisoit des ustensiles, des meubles de certaines dimensions et de formes tout-à-fait différentes ! comment a-t-on pu croire qu'on ait fabriqué avec une gomme des vases destinés à recevoir des liqueurs spiritueuses et même des liqueurs chaudes ! usage bien attesté par ce distique de Martial :

*Si calidum potas, ardenti murra falerno
Convenit, et melior fit sapor inde mero.*

Le comte de Caylus avoit adopté, ainsi que beaucoup d'autres antiquaires, l'opinion de Cardan et de Scaliger ; il va même jusqu'à prétendre que les vases murrhins étoient d'une porcelaine fabriquée en Égypte. Mariette, qui, dans les Mémoires de l'Académie, entre, sur ce point, dans de grands développemens, prétend prouver, au contraire, que c'étoit de la porcelaine de la Chine (1). La vérité est que la porcelaine d'aucun pays n'offre les caractères attribués aux vases murrhins. C'est, d'ailleurs, contredire formellement Plîne, qui assure en propres termes que la matière murrhine étoit une substance naturelle, une véritable pierre que l'on tiroit du sein de la terre dans le pays des Parthes, et sur-tout dans la Carmanie. Le chevalier de Jaucourt oppose, il est vrai, à l'autorité de Plîne ce vers de Properce :

Murraeque in Parthiis pocula cocta fois.

Et les vases murrhins cuits dans les fourneaux des Parthes.

Je conviendrai que s'il s'agissoit de l'aspect de ces vases ou de toute autre circonstance que Properce eût pu observer par lui-même, son témoignage seroit d'un grand poids ; mais, lorsqu'il s'agit d'une particularité d'histoire naturelle, qui suppose des informations précises et difficiles à se procurer, il ne peut, ce me

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome XXIII, p. 122.

semble, être mis sur la même ligne que celui d'un naturaliste tel que Pline, l'un des hommes les plus érudits de l'antiquité, sur-tout quand ce dernier donne, comme ici, les renseignemens les plus positifs et les plus détaillés. Pline distingue d'ailleurs le véritable murrhin de celui que l'on imitoit sur les rives du Nil, et dont les fabriques se trouvoient dans la ville même de Thèbes, renommée alors par les vases de toute espèce qui s'y vendoient. Properce, mieux instruit de ce qui se passoit dans l'Égypte, alors soumise aux Romains, que des usages des Parthes, de tout temps peu connus, a pu croire que les deux espèces de murrhin, quoique différentes en qualité, avoient une même origine : rien de plus naturel ; et le rapprochement qu'il fait, autorise cette conjecture. Il est bon de voir ce qui précède le vers que l'on a cité :

*Seu quæ palmiferæ mittunt venalia Thææ,
Murreaque in Parthis &c.*

Et les marchandises que nous envoie Thèbes environnée de palmiers, et les vases murrhins &c.

Nous ne saurions non plus admettre, avec Christius (1) et quelques autres, que cette matière fût un véritable albâtre, soit calcaire, soit gypseux, puisqu'elle offroit, avec l'aspect vitreux, des couleurs variées et fort éclatantes ; qualités qui excluent également la pierre de lard des Chinois.

Christius avoit soupçonné encore que ce pouvoit être une espèce d'onyx. Bruckman dit d'une manière expresse que c'étoit la sardonix des Romains ; et l'avis du célèbre antiquaire Winckelmann, tout-à-fait conforme au sien, a donné beaucoup de poids à cette opinion : mais la sardonix n'étoit qu'une agate rouge et blanche, formée de bandes concentriques, dont les couleurs alternoient ; or cette pierre étoit parfaitement connue chez les Romains. Pline a décrit non-seulement la sardonix, mais toutes les nombreuses variétés d'agates, avec tant de précision, quant à ce qui concerne leur aspect, que les meilleurs naturalistes ne sauroient guère mieux faire aujourd'hui. Croira-t-on qu'il n'eût pas reconnu la sardonix dans une matière aussi commune que celle des vases murrhins (2) ?

En vain objecteroit-on que les anciens ont quelquefois appliqué à cette matière le nom d'*onyx*, comme dans ce vers de Properce :

Et crocino naves murreus ungat onyx (3).

Pour connoître, en pareil cas, la valeur de ce mot, il faudroit avoir examiné l'ensemble des connoissances minéralogiques des anciens. Ceux qui ne se sont occupés que d'un petit nombre de questions isolées, ont toujours été trompés par cette expression et quelques autres semblables. Chez les anciens, le mot *onyx* ne signifioit le plus souvent rien de précis quant à la nature de la pierre ; il indiquoit seulement, par rapport aux couleurs, ordinairement rouge et blanche, une disposition en zones plus ou moins vague, à-peu-près comme celle qu'on remarque quelquefois vers l'extrémité des ongles, d'où l'on a dérivé le nom d'*onyx* [ὄνυξ,

(1) *De murrinis veterum, liber singularis.*

(2) Les couleurs rouge et blanche, disposées en zones concentriques, qu'affectoient quelquefois les vases murrhins, ne forment pas un caractère assez tranché pour

réunir cette matière à la sardonix : son peu de dureté et bien d'autres caractères l'en séparent d'une manière incontestable.

(3) *Propert. lib. III, eleg. 8.*

ongle]. Aussi a-t-il été appliqué à des matières très-différentes des agates, à certaines variétés d'albâtre, soit calcaire, soit gypseux, et à d'autres pierres qui n'ont rien de commun entre elles que d'être disposées par couches concentriques (1) et d'avoir été formées par concrétion.

Après ce qui vient d'être dit, nous pouvons nous dispenser d'entrer dans de nouveaux détails pour prouver que la matière des vases murrhins n'avoit aucun rapport avec l'obsidienne; car assurément cette dernière n'est pas communément formée par concrétion. On se convaincra d'ailleurs de leur différence, par ce que nous ajouterons plus bas sur ses couleurs, sa dureté, &c.

§. III.

Si la matière murrhine existe encore.

PRÉTENDRE, avec quelques auteurs, que cette matière nous est tout-à-fait inconnue aujourd'hui, et qu'elle n'existe plus, est sans doute une manière fort commode de se tirer d'embarras; mais il est aisé d'en faire sentir le peu de justesse. On a déjà vu que cette matière étoit apportée en Égypte de plusieurs contrées de l'Orient; on en tiroit encore, suivant Pline (2), de plusieurs autres endroits peu remarquables ou peu connus. C'étoit donc une substance assez abondante dans la nature; et si elle fut très-rare à Rome jusqu'à une certaine époque, un seul fait, que je choisis aussi dans Pline, prouvera combien elle y devint commune en peu d'années; il mettra aussi le lecteur à portée de juger si ce pouvoit être la pierre de *yu*, si rare encore aujourd'hui à la Chine.

À la mort d'un personnage consulaire, célèbre entre tous les Romains par ce genre de luxe, les vases murrhins qu'il possédoit et que Néron enleva à ses enfans, étoient en si prodigieuse quantité, qu'ils garnissoient tout l'intérieur de ce même théâtre que l'empereur avoit été flatté de voir rempli par le peuple Romain lorsqu'il étoit venu chanter en public (3). Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce fait, on pourra toujours juger, par ce que devoit posséder un seul particulier pour autoriser ce récit, combien cette matière étoit alors abondante à Rome.

Il est contre toute vraisemblance que tant d'objets différens aient entièrement disparu par les invasions des barbares; et c'est un fort mauvais raisonnement que celui que fait à ce sujet M. de Pauw, en alléguant l'exemple d'une statue en verre apportée aussi d'Égypte, qui se voyoit encore à Constantinople du temps de Théodose, mais dont on ne sauroit, dit-il, trouver aucun fragment aujourd'hui. Cette statue pouvoit être brisée par un seul accident, et ses débris n'avoient rien

(1) Voilà pourquoi encore il est souvent employé chez les anciens pour désigner les vases à renfermer le nard et les parfums, quoique jamais on ne les fit avec la pierre qui a porté chez les modernes le nom d'*onyx*. (On rapportera les preuves de cette opinion en parlant des albâtres mis en œuvre dans l'ancienne Égypte.) Tout ce qu'il est donc possible de conclure de l'épithète *onyx* donnée aux vases

murrhins, c'est qu'ils présentoient parfois cette disposition de couleurs et ce tissu particulier qui font connoître qu'une matière minérale a été formée par concrétion, comme les agates; mais il faut s'arrêter là.

(2) *Inveniuntur enim in pluribus locis, nec insignibus.* Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 2.

(3) *Idem ibid.*

qui pût les rendre recommandables ; mais des milliers de vases et de meubles répandus dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe pouvoient-ils être détruits de la même manière ! Leurs fragmens auroient encore pu mériter d'être conservés. L'empereur Néron, qui possédoit une si grande quantité de vases murrhins, ne dédaigna point de faire recueillir très-soigneusement les débris d'un de ces vases qui s'étoit rompu (1).

Je ne croirai donc pas que, « quelques recherches que l'on fit dans les cabinets » les plus riches et les mieux fournis d'antiques, on n'y trouveroit rien qui ressem- » blât à ces célèbres vases (2) » : je ferai voir, au contraire, que les modernes ont travaillé la même matière, qu'ils en ont fait aussi des vases ; ce qui rend fort difficile de distinguer aujourd'hui ceux qui sont vraiment antiques. Mais continuons de suivre la méthode d'élimination que nous avons employée jusqu'ici : cette marche, la plus simple de toutes, est la seule qui puisse conduire à des résultats certains.

§. IV.

Caractères et nature du Murrhin.

1.^o *Volume des plus beaux morceaux.* Plin nous offre des renseignemens assez positifs sur les dimensions des plus grandes masses de matière murrhine susceptibles d'être travaillées. « Un vase, dit-il, qu'on acheta à Rome quatre-vingt-dix » sesterces, contenoit trois setiers, et les plus grands morceaux pouvoient servir à » faire des espèces de petites tables. » *Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos.*

Ce n'étoit que la très-petite partie des morceaux de murrhin qui pouvoient servir à faire des vases à boire ; d'où l'on peut conclure que ce n'étoit pas la matière en elle-même qui fût rare et d'un grand prix, mais les blocs d'un certain volume, exempts de défauts : aussi n'a-t-on jamais cité un seul objet d'un petit volume comme ayant quelque valeur.

Ces circonstances suffisent pour prouver que ce ne pouvoit être aucune des substances que l'on désigne sous le nom de *gemmes* : car il faut regarder, sinon comme des contes, au moins comme des méprises sur la nature de la matière, tout ce que l'on a débité sur ces gemmes prodigieuses travaillées autrefois en Égypte ; et nous le ferons voir dans un autre écrit.

A un caractère distinctif si important se joignent encore les témoignages positifs des anciens. Le Code de Justinien décide, sur l'autorité de Cassius, que les vases murrhins ne doivent pas être rangés parmi les pierres précieuses. Il établit de cette manière la distinction (loi 19, *De auro, argento, &c.* §. 17) : *Gemmæ autem sunt perlucidæ materiæ, quas, ut refert Sabinus, Servius à lapillis distinguebat, quod gemmæ essent perlucidæ materiæ, velut smaragdi, chrysolui, amethysti lapilli autem contrarii superioribus, naturæ ut obsidiani, &c. . . .* (§. 19) *Murrhina autem vasa in gemmis non esse Cassius scribit.*

2.^o *Durété.* La matière murrhine différoit d'ailleurs beaucoup de toutes les

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 2.

(2) Recherches sur les Égyptiens, &c. tome I.^{er}

gemmes par sa médiocre dureté; elle étoit assez fragile. Elle pouvoit même être attaquée par l'action des dents; et l'on raconte qu'un personnage consulaire, buvant dans une coupe de murrhin, ne put se défendre un jour d'en ronger les bords, tant il étoit épris de la beauté de la matière. *Potavit ex eo ante hos annos consularis, ob amorem abroso ejus. margine.* L'écrivain Romain, en citant ce fait singulier, ajoute que, loin de diminuer la valeur du vase, cet accident n'avoit fait que l'augmenter: *ut tamen injuria illa pretium augetet; neque est hodie murrhini alterius præstantior indicatura* (1).

Ce caractère la distingue également du cristal de roche et de toutes les matières qui rayent le verre, ou qui donnent des étincelles par le choc de l'acier.

Toutes ces substances écartées, ainsi que toutes celles qui ne se trouvent pas en blocs d'un certain volume, toutes celles qui sont attaquables par l'eau froide ou l'eau chaude, par les liqueurs spiritueuses, toutes celles encore que les anciens ont décrites d'ailleurs d'une manière claire, et qu'ils connoissoient sous des noms particuliers, la liste de celles qui restent est fort peu considérable; il est remarquable qu'elles se trouvent à-peu-près toutes dans la classe des pierres composées d'une terre et d'un acide. Si l'on compare ces dernières avec les caractères qu'il nous reste à exposer, on n'en trouvera qu'une seule qui les réunisse tous; mais elle convient tellement avec les descriptions des anciens, qu'il sera impossible de conserver aucun doute sur l'identité des deux matières (2).

3.^o *Contexture.* L'aspect vitreux des vases murrhins est bien constaté par les témoignages des anciens: aussi Pline les place-t-il immédiatement à côté du cristal de roche. On donnoit même le nom de verre, *vitrum murrhinum*, au murrhin artificiel qui se fabriquoit à Thèbes.

Tous les minéralogistes savent que parmi les substances composées d'une terre et d'un acide, il en est une qui possède éminemment ce caractère; c'est la chaux fluatée ou le spath fluor, nommé aussi, en raison de cela, *spath vitreux*.

4.^o *Éclat.* Malgré cet aspect vitreux, l'éclat du murrhin étoit cependant médiocre. Ce n'étoit point précisément celui des pierres précieuses; et pour employer l'expression de Pline, cet éclat manquoit de force: on pouvoit dire que cette matière étoit plutôt brillante qu'éclatante: *splendor his sine viribus, nitorque veriùs quàm splendor*; ce qui s'applique très-bien au spath fluor.

5.^o *Couleurs.* C'étoit par la variété, la richesse, la vivacité des couleurs, que ces vases excitoient l'admiration; c'étoit de là qu'ils tiroient leur plus grand prix. Les couleurs dominantes étoient le pourpre (ou violet foncé) et le blanc, disposés par bandes ondulées, ou contournées de diverses manières, et presque toujours séparées par une troisième bande, qui, participant des deux autres, imitoit aux yeux la couleur claire de la flamme (3).

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 2.

(2) L'améthyste seule présente quelque analogie avec la matière murrhine, et je m'étonne qu'on l'ait tout-à-fait oubliée.

Les caractères qui l'excluent, sont, 1.^o sa dureté assez considérable; 2.^o ses couleurs peu variées; 3.^o l'absence

de certains accidens de lumière dont il est fait mention plus bas, et celle de ces gerçures indiquées sous le nom de *glaces*; 4.^o enfin, l'améthyste étoit une pierre fort commune chez les Romains, parfaitement connue, et dont Pline fait mention ailleurs.

(3) Plin. *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 2.

On faisoit grand cas des vases marqués de taches très-intenses; et malheureusement ils n'offroient que trop souvent des couleurs foibles, et, pour ainsi dire, à demi évanouies. Toutes ces circonstances conviennent parfaitement et d'une manière exclusive à la chaux fluatée, ou du moins à quelques-unes de ses variétés; car il faut bien prendre garde que les anciens ne formoient point, comme nous, leurs espèces d'après la composition chimique, ni d'après des caractères fixes qui tinssent à la nature intime des substances. De simples différences dans les couleurs ou dans la contexture suffisoient pour faire appliquer des noms différens à des matières qui étoient d'ailleurs les mêmes.

6.^o *Transparence*. Une transparence parfaite étoit, suivant Pline, un défaut plutôt qu'une qualité dans les vases murrhins : ils n'avoient en général qu'une demi-transparence ; et ceci est confirmé par cette épigramme de Martial, qui a échappé aux recherches de Christius :

*Nos bibimus vitro ; tu murrâ , Pontice : quare ?
Prodat perspicuus ne duo vina calix.*

Ce que l'on pourroit traduire mot à mot de cette manière :

« Nous buvons dans le verre, et toi dans le murrhin, ô Ponticus : hé pourquoi ! c'est de crainte » qu'une coupe transparente ne laisse apercevoir deux vins différens. »

7.^o *Jeu de lumière*. Quelques personnes louoient dans le murrhin certains reflets, certains jeux de couleurs, qui présentoient un spectacle semblable à celui de l'arc-en-ciel. Cet effet de lumière se remarque effectivement dans certains morceaux de spath fluor ; c'est en quelque sorte une propriété commune à ces substances auxquelles une contexture très-lamelleuse avoit fait donner le nom de *spaths* : on la rencontre quelquefois dans le spath calcaire, sur-tout dans la variété nommée *spath d'Islande* ; elle est très-remarquable aussi dans la variété de feldspath nommée *Adulaire*, et, en général, dans les minéraux qui réunissent les contextures vitreuse et lamelleuse. C'est le même effet que Romé de l'Isle (1) a quelquefois nommé, mais pour d'autres substances, *iris par fêlures*. La cause en a été expliquée de la manière la plus claire par un de nos plus célèbres physiciens modernes, ainsi que celle de tous les phénomènes analogues que présentent les minéraux (2). Ce passage de Pline n'a donc en lui-même rien que de précis : c'est faute d'avoir été informé de ces circonstances, qu'il a paru incompréhensible à la plupart des interprètes.

8.^o On reprochoit à la matière murrhine d'être sujette à renfermer dans son intérieur des parcelles de matières étrangères [*sales*]. Ce mot a été généralement traduit par celui de *taches* (3) ; interprétation contraire à l'idée de Pline, qui vient de dire, au même endroit, que les taches étoient estimées, et qui parle seulement ici des défauts qui interrompent la continuité des masses : *Sales, verrucæque non eminentes, sed ut in corpore etiam plerumque sessiles*.

Le spath fluor est sujet effectivement à renfermer une multitude de petits points

(1) Crystallographie, page 171, édition de 1772.

(2) Voyez le Traité de minéralogie, par M. l'abbé Haüy.

(3) Une très-ancienne traduction de Pline, par Pinet de Nauroy, publiée en 1581, a rendu ce mot par celui de *glaces*.

de matière étrangère, sur-tout des pyrites et de l'antimoine. M. Gillet-Laumont, membre du conseil des mines, possède dans sa collection un vase de spath fluor, qu'à sa forme et à ses caractères de vétusté on ne peut méconnoître pour un vase antique; c'est sans doute un des anciens vases murrhins. Il est semé d'une multitude infinie de petits grains métalliques, qui, comme le soupçonne M. Gillet, doivent être des parcelles d'antimoine.

Dans ces verrues non éminentes que Pline reproche encore aux vases murrhins, tous les naturalistes reconnoîtront, malgré la singularité de l'expression, ces espèces d'yeux arrondis et environnés de couches concentriques, cachet des matières formées par concrétion, comme le sont effectivement presque toutes les grandes masses de chaux fluatée : ce n'est autre chose que la coupe transversale du canal par lequel s'est introduit, lors de la formation de la pierre, le fluide chargé des molécules salines; canal qui ne se bouche qu'imparfaitement, ou finit par se remplir d'une matière étrangère.

Nous venons de décrire, d'après les renseignements des anciens, et notamment de Pline, la matière des vases murrhins; rapprochons de cette description ce que les plus habiles naturalistes modernes disent de l'aspect et des usages de la chaux fluatée.

M. Haüy, qui distingue dans cette substance six couleurs principales, place à leur tête la couleur rouge et la couleur violette comme les plus communes dans les beaux morceaux : or ce sont précisément les couleurs dominantes des vases murrhins.

« La chaux fluatée, ajoute-t-il, est souvent formée par bandes ou par zones, » comme l'albâtre. . . . » Nous avons vu que c'étoit là le caractère le plus saillant de la matière décrite par Pline.

« En Angleterre et ailleurs, dit le naturaliste Français, on travaille les mor- » ceaux de chaux fluatée les plus considérables, et l'on en fait des plaques et » des vases de différentes formes. » Il est singulier que le naturaliste Romain indique également ces deux usages pour les morceaux de murrhin les plus considérables : *Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos; crassitudine raro, quantâ dictum est vasi potorio.*

Enfin M. Haüy termine cet article par une réflexion fort remarquable pour notre sujet : « Les couleurs vives et agréables de ces ouvrages semblent rivaliser » avec celles des gemmes. » Lorsqu'un naturaliste aussi connu par sa précision s'exprime de cette manière, doit-on s'étonner que les anciens, qui ne prisoient les pierres que d'après leur aspect, aient mis les plus belles masses de spath fluor presque au même rang que les gemmes, ou du moins immédiatement après? doit-on s'étonner que plusieurs antiquaires aient cru qu'il s'agissoit de véritables pierres précieuses!

Je pourrais pousser plus loin les rapprochemens auxquels donne lieu la description de M. Haüy; mais je veux me borner à choisir quelques traits dans les autres minéralogistes.

M. Werner parle du spath fluor dans des termes à-peu-près semblables : « Il

» n'est peut-être, dit-il, aucun minéral qui présente des couleurs aussi variées. . . .
 » elles sont très-souvent mélangées plusieurs ensemble dans le même morceau ,
 » et présentent des dessins rubanés , tachetés (1). » Cette dernière circonstance se
 trouve également dans le texte de Pline : *His maculæ pingues placent*. M. Werner
 ajoute que le spath fluor est assez éclatant, mais que ce n'est pas l'éclat du dia-
 mant; ce qui revient à l'expression de Pline , *nitorque veriùs quàm splendor*.

Romé de l'Isle (2) applique à certaines variétés de chaux fluatée le nom d'*albâtre vitreux*; manière de parler assez commode pour peindre à-la-fois leur aspect bril-
 lant et vitreux, et leur disposition en zones alternatives de nuances différentes. Le
 mot *albâtre* ne porte donc nullement ici sur la nature de la pierre: et voilà précisé-
 ment comme le mot *onyx* a souvent été employé chez les anciens: voilà comme
 l'a employé Properce quand il l'a appliqué aux vases murrhins, *murrheus onyx*;
 expression poétique, qui pourtant correspond en toute rigueur à la dénomination
 méthodique adoptée par Romé de l'Isle.

Buffon observe, avec le docteur Demeste, que les couleurs des spaths vitreux
 sont si variées, qu'on les désigne par le nom de la pierre précieuse colorée dont ils
 imitent la nuance; qu'on en rencontre des pièces assez considérables pour en faire
 de petites tables, des urnes, des vases, &c.; qu'ils sont panachés ou rubanés des
 plus vives couleurs, et sur-tout de différentes teintes d'améthyste sur un fond blanc.

Wallerius, Mongez, Napione, Lamétherie, Brongniard, en un mot tous les
 minéralogistes sans exception, anciens ou modernes, Français ou étrangers, se
 servent, pour peindre l'aspect et les usages du spath fluor, précisément des mêmes
 traits que Pline a employés pour peindre la matière murrhine. Il seroit quelquefois
 difficile de le traduire autrement. Tel est ce passage que je choisis, entre plusieurs
 autres, dans M. Patrin: « On fait avec le spath fluor, dans certains cantons,
 » une prodigieuse quantité de vases et d'autres ornemens; leur couleur ordinaire
 » est un beau violet panaché de blanc: ces couleurs se trouvent assez communé-
 » ment disposées par bandes comme celles de l'albâtre. »

On prétend qu'en Angleterre les ouvriers qui travaillent ces vases ont le secret
 de les colorer artificiellement, ou du moins d'augmenter l'intensité de leur cou-
 leur; on a prétendu la même chose des vases murrhins.

Je laisse juger aux lecteurs, d'après ces rapprochemens, s'il doit rester quelques
 doutes sur l'identité des deux matières (3), et je n'ajouterai qu'une réflexion.

(1) Brochant, Minéralogie de Werner, art. *Spath fluor*.

(2) Crystallographie.

(3) Voici ce passage le plus complet sur les vases mur-
 rhins, et qui renferme tout ce que les anciens nous en ont
 appris de plus important:

*Eadem victoriâ primùm in Urbem murrhina induxit;
 primusque Pompeius sex pocula ex eo triumpho Capitolino
 Jovi dicavit: quæ protinus ad hominum usum transiere,
 abacis etiam escariisque vasis inde expetitis.*

*Exercitque in dies ejus rei luxus, murrhino LXXX
 sestertiis empto, copaci plantæ ad sextarios tres calice. Potavit
 ex eo ante hos annos consularis, ob amorem abroso ejus
 margine, ut tamen injuria illa pretium auget; neque est
 hodie murrhini alterius præstantior indicatura. Idem in*

*reliquis generis ejus quantum voraverit, licet existinare ex
 multitudine, quæ tanta fuit, ut, auferente liberis ejus Nerone
 Domitio, theatrum peculiare trans Tiberim hortis exposita
 occuparent; quod à populo impleri canente se, dum Pom-
 pèiano præludit, etiam Neroni satis erat: qui vidit tunc
 annumerari unius scyphi fracta membra, quæ in dolorem,
 credo, sæculi, invidiamque fortunæ, tanquam Alexandri
 magni corpus, in conditorio servari, ut ostentarentur, pla-
 cebat. T. Petronius consularis moriturus, invidiâ Neronis
 principis, ut mensam ejus exheredaret, trullam murrhinam
 CCC sestertiis emptam fregit. Sed Nero, ut par erat prin-
 cipem, vicit omnes, CCC sestertiis capidem unam parando.
 Memoranda res, tanti imperatorum patremque patriæ bibisse!
 Oriens murrhina mittit. Inveniuntur enim ibi in pluribus*

M. Grosse, auteur d'une traduction Allemande de Pline, fort estimée des savans, fait remarquer que, dans toute cette description, le naturaliste Romain semble avoir pris à tâche de se rendre obscur. « Quelque connus, dit-il, que me » soient et le style de Pline et l'acception qu'il donne aux termes dont il se » sert, il m'a cependant été difficile, quelquefois même impossible, de traduire » ce passage d'une manière exacte et tout-à-fait claire. » C'est assurément faute d'avoir connu de quelle substance parloit Pline; car si l'on relit ce passage avec attention, en rapportant au spath fluor tous les traits de cette description, on verra qu'il n'y en a aucun qui ne soit clair et fort exact (1).

§. V.

Du Murrhin artificiel.

ENCORE bien que nous n'ayons parlé jusqu'ici que des vases murrhins naturels, la seconde question que nous nous proposons de traiter se trouve déjà fort avancée.

Le murrhin artificiel, ou faux murrhin, qui se fabriquoit dans les anciennes manufactures de Thèbes, devoit avoir, autant que le permettoient les procédés de l'art, l'aspect du véritable; ce devoit être une matière vitreuse dont la transparence étoit légèrement troublée, une espèce d'émail offrant des couleurs diversifiées, disposées en bandes alternatives, parmi lesquelles dominoient le violet foncé ou plutôt le pourpre, le rose et le blanc; et ces couleurs devoient se succéder, non pas d'une manière nette et tranchée, mais par nuances adoucies et qui se fondoient les unes avec les autres.

Nous avons vu que les anciens donnoient effectivement au murrhin artificiel le nom de verre, *vitrum murrhinum*; ils en classoient les divers ouvrages avec les ouvrages analogues fabriqués en verre, témoin ce passage d'Arrien :

Καὶ λίθιας ὑαλῆς πλείονα γένη, καὶ ἄλλης μurrhίνης, τῆς γανομένης ἐν Διοσπόλει (2).
Vasa vitrea, atque murrhina in urbe Diospoli elaborata.

locis, nec insignibus, maximè Parthici regni; præcipuè tamen in Carnania. Humorem putant sub terra calore dentari.

Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos; crassitudine raro, quantà dictum est vasi potorio.

Splendor his sine viribus, nitorque verius quàm splendor. Sed in pretio varietas colorum, subinde circumagentibus se maculis in purpuram candoremque, et tertium ex utroque ignescentem, velut per transitum coloris, purpurâ rubescente, aut lacte candescente.

Sunt qui maximè in iis laudent extremitates, et quosdam colorum repercussus, quales in caelesti arcu spectantur: his macula pingues placent. Translucere quidquam, aut pallescere, vitium est. Item sales, verrucæque non eminentes, sed ut in corpore etiam plerumque sensiles. Plin. Hist. nat. lib. xxxvii, cap. 2.

(1) Pendant l'impression de cet écrit, un renseigne-

ment qui m'étoit entièrement inconnu, m'a été communiqué par deux savans distingués, MM. Gillet-Laumont et Tonnellier, auxquels j'avois communiqué une épreuve de ce Mémoire; c'est que, dans le Catalogue de M.^{lle} Éléonore de Raab par de Born, cette analogie entre le spath fluor et les vases murrhins se trouve indiquée, *tome I.^{re}, page 356*. Cette indication, dénuée de toute espèce de preuves, n'a fixé l'attention de personne: il suffit, pour s'en convaincre, de consulter tous les traités de minéralogie publiés depuis par les plus habiles minéralogistes de l'Europe, les dictionnaires d'histoire naturelle et d'antiquité, les minéralogies des anciens, et tous les ouvrages des antiquaires. En effet, les traits avec lesquels M. de Born peint ici le spath fluor, quoique justes en eux-mêmes, n'étoient guère propres à donner du poids à son opinion.

(2) Arrian. *Peripl. maris Erythrai*, p. 4, apud *Geogr. vet. script. Græc. minores*, Oxoniæ, 1698.

Une transparence parfaite étant généralement regardée comme une imperfection dans les vases murrhins, ainsi que nous l'avons montré par divers passages de Pline et de Martial, on est fondé à croire que les vases fabriqués en Égypte étoient exempts de ce défaut si facile à éviter.

On sait d'ailleurs que les Égyptiens ont excellé de tout temps dans l'art de colorer le verre et dans la fabrication des émaux. Bien antérieurement aux époques où les vases murrhins commencèrent à être en usage à Rome, la ville de Thèbes étoit déjà renommée par les ouvrages en verre coloré qui sortoient de ses fabriques et qui s'exportoient au loin. Dès les temps les plus reculés, c'étoit une branche importante du commerce qui se faisoit par la mer Rouge.

J'ai souvent trouvé dans les ruines des anciennes villes de la Thébaïde, parmi les fragmens de verre coloré dont elles abondent, quelques morceaux teints de diverses couleurs. Quelques-uns, offrant dans une de leurs parties de belles nuances de pourpre, étoient, je crois, des débris de cet ancien murrhin artificiel; et si ma conjecture est fondée, ils confirment ce que nous disent les écrivains anciens, que l'on n'imita jamais que d'une manière fort grossière celui qu'offroit la nature (1).

On conçoit très-bien, en effet, qu'une matière vitrifiée ne pouvoit présenter ni l'éclat particulier, ni ce jeu de lumière propre au spath fluor, ni ce tissu à-la-fois vitreux et lamelleux qui le fait distinguer aisément des matières minérales les plus analogues, ni encore cette apparence d'albâtre et ces accidens particuliers qu'offrent les matières formées par concrétion : voilà pourquoi sans doute les vases imités dans les fabriques d'Égypte étoient peu recherchés des Romains, et n'avoient qu'une très-foible valeur. On les envoyoit de préférence chez ces peuples grossiers de l'Arabie et de la côte d'Afrique, avec tous les autres ouvrages de verrerie qui se fabriquoient à Thèbes et à Coptos.

Je n'entre dans aucun détail sur la manière de colorer les faux murrhins, et d'appliquer des couleurs variées sur le même ouvrage, parce que le peu de renseignemens que j'aurois à donner sur cet objet, trouvera sa place dans les recherches sur l'industrie des anciens Égyptiens.

(1) Plusieurs écrits ont été publiés encore tout récemment sur la nature des vases murrhins, et il s'est établi une sorte de controverse entre plusieurs archéologues distingués (*).

Le chevalier Bossi soutient que ces vases étoient de verre, de verre artificiel, ou de verre volcanique. M. le sénateur Lanjuinais, en combattant l'antiquaire Italien, a soutenu qu'ils étoient formés d'une matière naturelle,

(*) *Magasin encyclopédique, juillet, année 1808.*

d'une véritable pierre. On voit par-là quel étoit l'état de la question. D'après la distinction que nous avons établie entre les deux espèces de murrhins, on peut juger que les deux opinions pouvoient également être combattues et défendues par d'assez bonnes raisons : mais, comme il s'agissoit sur-tout des vases les plus estimés, l'antiquaire Français étoit assurément plus près de la vérité. Nous pensons que les développemens où nous sommes entrés à cet égard, suffiront pour lever toutes les difficultés.

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE
ET DE L'ANCIEN ÉTAT
DES CÔTES DE LA MER ROUGE,

CONSIDÉRÉS

PAR RAPPORT AU COMMERCE DES ÉGYPTIENS DANS LES
DIFFÉRENS ÂGES;

PAR M. ROZIERE,

INGÉNIEUR DES MINES, MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES.

Lorsque la connoissance du local actuel se joint à l'étude des monumens de l'antiquité en ce qui concerne la géographie, c'est sur un fondement réel que l'on juge des positions anciennes; on les voit, pour ainsi dire, dans leur place; on acquiert même le moyen de discerner le plus ou le moins d'exactitude qu'ont mis les anciens dans leurs descriptions: autrement tout ce que l'on peut faire se réduit à une représentation idéale, selon la manière d'entendre ces descriptions, ou de les concevoir.....
Les pays qui ont prévalu sur d'autres par leur célébrité, font desirer particulièrement d'avoir le secours de cette connoissance dont je parle.

D'ANVILLE, *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

INTRODUCTION.

LES relations commerciales qui ont existé entre les anciens peuples des bords de la Méditerranée et ceux de l'Océan Indien, méritent d'être bien éclaircies, non-seulement à cause du jour qu'elles peuvent répandre sur diverses branches de l'histoire ancienne, mais encore par rapport au commerce; car elles étoient fondées sur des besoins réciproques qui n'ont pas totalement changé, et sur une disposition géographique des lieux, plus invariable encore.

A la vérité, depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, toutes les anciennes voies du commerce de l'Inde sont, pour ainsi dire, entièrement abandonnées; mais il n'en faut pas conclure que les avantages de la voie moderne soient suffisamment prouvés par ce seul fait: cette manière de raisonner ne seroit bonne qu'autant que le commerce n'auroit jamais été gêné par des causes étrangères.

Ce qui a été pratiqué autrefois pourroit-il donc l'être encore avec avantage,

si les causes politiques qui y mettent obstacle venoient à cesser ! Question curieuse aujourd'hui, importante peut-être pour l'avenir, déjà abordée bien des fois par des écrivains distingués, et, malgré cela, presque entièrement neuve à traiter : il semble qu'on l'ait regardée plutôt comme un heureux sujet de déclamations, que comme pouvant comporter des éclaircissemens précis.

De quoi s'agit-il, en dernière analyse ! De faire entre les deux voies une comparaison exacte. Pour cela, il faudroit, avant tout, connoître d'une manière précise les différentes routes pratiquées par les anciens, et pouvoir distinguer celle qui leur a présenté le plus d'avantages. C'est ce qui reste encore à faire, et ce que je me suis proposé dans ce travail, dont plusieurs voyages sur les bords de la mer Rouge m'ont fourni les données, et dont les instructions particulières du chef de l'armée d'Orient m'avoient imposé l'obligation.

Dans le cours de ces discussions, j'aurai souvent à combattre des autorités graves, peut-être de grandes préventions ; car, depuis les savantes dissertations de d'Anville (1), on croit que les points fréquentés par les anciens sur les côtes de la mer Rouge sont connus de manière à ne plus rien laisser à desirer. Moi-même j'ai parcouru ces bords, prévenu de cette opinion, et j'ai vu avec le plus grand étonnement que les résultats de d'Anville n'étoient d'accord presque en rien avec la disposition des lieux. Alors j'ai examiné avec le plus grand soin toutes les bases de son travail : je me suis assuré que bien des données essentielles lui ont échappé, que beaucoup d'autres ont été mal appliquées ; qu'enfin les positions qu'il assigne aux ports des anciens, les routes qu'il trace pour les caravanes au travers des déserts, ne sont pas moins opposées aux renseignemens de l'histoire qu'à toutes les vraisemblances ; et je n'ai pas désespéré de le démontrer assez complètement pour que l'on me pardonnât d'avoir combattu, sur un aussi grand nombre de points, une autorité si respectable.

M'étant écarté de la marche suivie ordinairement dans les recherches de géographie comparée, l'usage vouloit peut-être que je rendisse compte de celle que j'ai adoptée : mais ce n'est guère qu'en lisant cet écrit que le lecteur peut bien saisir les raisons qui m'ont déterminé ; ainsi je supprime des développemens qui deviendroient inutiles ici, et je me borne aux indications propres à faire saisir l'ensemble des questions que nous avons à traiter.

Avant tout, il faut se faire une idée générale des lieux ; il faut remarquer, d'abord, que la mer Rouge, ce grand golfe de l'Océan Indien, qui sépare presque entièrement l'Asie d'avec l'Afrique, ne reçoit aucun fleuve dans toute l'étendue de ses côtes, entourées généralement de déserts impraticables.

L'isthme de Suez, qui s'étend depuis le fond du golfe jusqu'à la Méditerranée, n'est lui-même qu'un désert ; mais il confine, du côté de l'Afrique, aux fertiles plaines de la basse Égypte, arrosées par le Nil.

Il faut observer que ce fleuve, qui descend de la Nubie pour verser ses eaux dans la Méditerranée, coule, depuis son entrée en Égypte, suivant une direction

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte ancienne et sur le golfe Arabique.

presque parallèle à la côte occidentale de la mer Rouge, dont il est éloigné d'environ deux degrés à la hauteur de Syène, et d'un degré seulement sous le parallèle de Suez. Enfin l'espace renfermé entre le fleuve et la mer est une longue bande de déserts montueux, qui présente des espèces de cols ou d'isthmes coupés transversalement par plusieurs grandes vallées praticables pour de nombreuses caravanes; disposition qu'il faudra se rappeler pour la suite, et qui fait sentir déjà pourquoi l'Égypte, dans les temps anciens, a pu être, dès qu'elle l'a voulu, l'entrepôt principal du commerce de l'Inde.

Du côté de l'Asie, l'isthme qui sépare les deux mers n'est pas borné immédiatement par le pays cultivé, comme du côté de l'Afrique; et les déserts se prolongent de quelques journées de marche vers l'orient. Toutefois la Syrie, première contrée habitée que l'on rencontre après les avoir traversés, se trouve encore mieux située qu'aucune autre, après l'Égypte, pour faire le commerce de la mer Rouge; et un golfe particulier, connu sous le nom de *mer d'Ailath*, qui se détache du grand pour se diriger vers la Palestine, diminueoit beaucoup la difficulté des communications.

Parmi les anciens peuples de la Syrie, nous voyons les Phéniciens, si versés dans l'art de la navigation, si célèbres par l'étendue de leur commerce, s'approprien en quelque sorte celui-ci aux époques où les préjugés nationaux de l'Égypte, ou bien ses institutions, l'empêchoient de s'y livrer; et nous voyons aussi les Hébreux commencer à y prendre quelque part dès le temps de leurs premiers rois.

Les recherches sur la géographie comparée et le commerce de la mer Rouge peuvent donc se diviser en deux branches.

La première, qui est la moins importante, et qui doit nécessairement renfermer beaucoup de choses conjecturales, comprend les lieux fréquentés, sur les côtes orientales, par les anciens peuples de la Syrie; mais, comme ces objets n'ont que très-peu de rapport avec l'état actuel de la navigation, nous remettons à en parler dans un écrit sur la contrée renfermée entre les deux bras de la mer Rouge, et que l'on désigne sous le nom de *déserts de Simâ*.

La seconde, qui peut être traitée d'une manière rigoureuse, et dont nous allons nous occuper ici, comprend la détermination des ports pratiqués sur la côte occidentale, ainsi que celle des routes qui y conduisoient.

Les changemens arrivés dans la direction du commerce sous le second des Lagides, ceux qu'elle éprouva lors de la conquête des Arabes, en partagent naturellement l'histoire, depuis les premiers temps jusqu'à nous, en trois grandes périodes, qui seront traitées dans trois sections distinctes, la nature de ces recherches exigeant que l'on ait égard, dans cette division, moins à l'ordre des lieux qu'à celui des temps (1).

(1) Je passerai sans m'arrêter sur les points connus, pour m'attacher principalement aux difficultés qui restent à éclaircir, m'efforçant, dans ce dernier cas, de ne rien laisser sans preuve; je tâcherai en même temps de ne

point perdre de vue que les questions d'antiquité n'ont d'intérêt réel que par leur rapport avec ce qui peut avoir lieu aujourd'hui, et que leur principal objet doit être de nous approprier l'expérience acquise par les anciens.

Après avoir examiné les routes successivement pratiquées à différentes époques, et les causes qui les ont fait adopter ou abandonner, nous rechercherons, dans une quatrième section, celles qu'il conviendrait de préférer aujourd'hui dans certaines circonstances données, et nous tâcherons de déterminer les cas où elles offriroient des avantages sur la route suivie actuellement par les peuples commerçans de l'Europe.

Ces recherches formeront un complément à des travaux plus importans, entrepris par d'autres personnes, sur la jonction des deux mers, sur la navigation actuelle du golfe Arabique, et sur la géographie comparée de l'Égypte proprement dite.



PREMIÈRE PARTIE.

Du Commerce des Égyptiens antérieurement à Ptolémée Philadelphé. — Des anciennes Limites de la Mer Rouge; — et de la Géographie comparée de l'Isthme de Suez.

CHAPITRE PREMIER.

Objet de cette première Partie.

LA liaison des principales questions traitées dans cette première partie n'a pas toujours permis de les isoler et de les faire ressortir par la division du discours : comme il convient cependant que le lecteur soit prévenu d'avance du but où nous tendrons successivement, afin qu'il puisse donner toute son attention aux preuves et aux conséquences à mesure qu'elles se présenteront, j'ai cru devoir indiquer les principaux résultats où nous conduirons les discussions.

Je n'ignore pas combien cette précaution est opposée à l'intérêt du discours ; mais il s'agit moins ici d'intéresser que de convaincre, ou du moins de mettre constamment le lecteur en état de juger par lui-même (1).

Voici donc, dans leur ordre, les principales propositions que jé me suis attaché à prouver.

I. Les Égyptiens ont été navigateurs dès les temps les plus reculés ; ils ont sur-tout parcouru la mer Érythrée, et ont eu des relations suivies avec les peuples des côtes méridionales de l'Afrique et des Indes Orientales.

II. Il n'a point existé, depuis les premiers temps historiques, de communication naturelle entre le golfe Arabe et le bassin de l'intérieur de l'isthme de Suez, ou le bassin des lacs amers (2).

III. Il suffiroit de couper l'intervalle d'environ trois myriamètres qui sépare ces deux cavités, pour que les eaux de la mer Rouge se répandissent non-seulement dans les lacs amers, mais jusque dans l'Égypte (par la vallée de Saba'h-byâr), et jusque dans la Méditerranée.

(1) Il en résultera d'ailleurs cet avantage pour les personnes qui ne veulent pas entrer dans de grands détails, que, sachant dès l'abord à quoi s'en tenir, elles pourront plus aisément parcourir l'ouvrage.

(2) On trouvera, à la fin de la première partie, les textes les plus importants des auteurs anciens qui ont été cités

soit pour cette question, soit pour les suivantes. J'ai cru superflu de les rapporter pour la première question, parce qu'elle a déjà été traitée par d'autres écrivains, et qu'elle n'est qu'accessoire à notre sujet : on trouvera seulement les indications nécessaires pour vérifier les citations.

IV. Dans les travaux entrepris sous les rois Égyptiens et Persans pour établir la communication du Nil avec la mer Rouge, on n'a creusé entièrement que la partie du canal qui se rendoit du Nil vers le bassin de l'intérieur de l'isthme.

V. L'autre partie de l'isthme n'a été coupée entièrement ni par les anciens rois Égyptiens, ni par les rois Persans, et il est douteux qu'elle l'ait été entièrement sous Ptolémée Philadelphe.

VI. L'état de l'isthme de Suez n'a éprouvé aucun changement appréciable depuis les premiers temps historiques. La distance de la mer Rouge aux villes de Bubaste sur le Nil, et de Péluse sur la Méditerranée, est restée constamment la même.

VII. La ville d'Héroopolis n'étoit point au nord de l'isthme, comme d'Anville a voulu le prouver, mais au sud. Toutes les preuves dont s'étayoit la première opinion, sont fondées, en dernière analyse, sur une méprise de la version Grecque des *Septante*.

VIII. La détermination rigoureuse de la latitude d'Héroopolis est antérieure aux travaux de l'école d'Alexandrie : elle appartient à un grand travail très-ancien et très-exact, qui embrasse les positions géographiques les plus importantes des parties du globe alors connues.

IX. *Héroopolis*, ainsi que *Babylone*, sont d'anciens noms Égyptiens, altérés par la prononciation des Grecs.

X. Il existe encore quelques données pour déterminer la position de l'ancienne ville d'*Avaris*, citée par Manéthon comme le siège des rois pasteurs.

XI. La route que suivoient les caravanes, alloit directement de la mer Rouge jusqu'à la ville d'Abou-Keycheyd (ou *Avaris*). Cette route seroit encore préférable à celle que suivent aujourd'hui les caravanes Turques.

XII. La ville d'*Arsinoé*, bâtie pour le service du canal, étoit située, non pas à Suez, comme l'a cru d'Anville, mais plus au nord, à l'embouchure même du canal. *Cleopâtre* n'étoit qu'une portion de la même ville.

XIII. Le canal achevé par Ptolémée Philadelphe n'a pas rempli son objet ; il n'a été d'aucun usage pour le commerce.

XIV. Ptolémée Philadelphe, après ses immenses travaux, fit abandonner au commerce et la route de l'isthme et la navigation du golfe Héroopolitique, pour lui ouvrir une autre route plus avantageuse.

Parmi ces questions, les plus importantes pour notre sujet concernent, 1.^o les travaux de cet ancien canal destiné à joindre les deux mers, 2.^o les changemens arrivés dans l'état de l'isthme, et 3.^o la position d'Héroopolis : ce sont celles que nous nous sommes attachés principalement à développer ; elles ont entre elles d'étroites liaisons, et la solution d'une question entraîne en quelque sorte celle des autres. Les résoudre toutes par des moyens différens et indépendans les uns des autres, c'étoit donc réellement multiplier les preuves pour chacune.

CHAPITRE II.

*Relations des Égyptiens dans l'Orient avant la conquête d'Alexandre. —
Opinion avancée sur l'ancien état de l'Isthme.*

L'ANTIQUITÉ de la navigation sur la mer Rouge est prouvée par le témoignage des anciens écrivains. Homère, qui, dans l'Odyssée, semble avoir pris à tâche de décrire les usages des nations étrangères à la Grèce, et de rappeler toutes les connoissances géographiques que l'on avoit de son temps, représente Ménélas navigant sur le golfe Arabique, et nomme une partie des peuples qui habitoient le long des côtes (1). Ce voyage n'est assurément qu'une fiction du poëte; mais elle prouve que cette navigation étoit déjà célèbre chez les Grecs.

Avant cette époque, de nombreuses flottes équipées par les rois d'Égypte avoient déjà parcouru l'étendue de cette mer, et pénétré jusque dans l'Océan.

Sésostriis, au rapport d'Hérodote et de Diodore de Sicile (2), avoit fait construire une flotte de quatre cents voiles, avec laquelle il subjuga toutes les provinces maritimes et toutes les îles de la mer Érythrée (3) jusqu'aux Indes. Ce fut la première fois, disoient les prêtres d'Héliopolis à Hérodote (4), que l'on fit voir sur la mer Rouge de grands vaisseaux de guerre. Mais cette circonstance elle-même ne suppose-t-elle pas que depuis long-temps on y faisoit usage de petits navires pour le commerce?

Les successeurs de Sésostriis suivirent cet exemple, et équipèrent sur la mer Rouge des flottes considérables (5).

Ces expéditions maritimes ne se réduisoient pas à de simples incursions; elles avoient pour objet des conquêtes, des établissemens sur les côtes, et elles eurent des effets durables. Les tributs imposés aux peuples de ces contrées (6), et plusieurs productions de l'Afrique méridionale, de l'Inde et de l'Arabie, dès-lors en usage chez les Égyptiens, montrent assez qu'il ne s'agit pas seulement de communications accidentelles et passagères, mais de relations entretenues d'une manière suivie.

Les côtes méridionales de l'Afrique (7) fournissoient aux Égyptiens, entre autres produits du sol, de l'or, de l'ébène, de l'ivoire, des dents et des peaux d'hippopotame : l'Arabie fournissoit de l'or, de l'argent, du fer, de la myrrhe, de l'encens (8); l'Inde, différentes sortes de pierres précieuses et diverses matières minérales qui ont été travaillées en Égypte dès les temps les plus anciens.

(1) Odyssée, liv. iv.

(4) Hérodote. *Euterpe*.

(2) Hérodote. *Euterpe*; Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* l. 1, sect. 2.

(5) *Ibid.*

(3) Il faut se rappeler que, chez les anciens, le nom de la mer Érythrée ne s'appliquoit pas seulement au golfe Arabique, mais encore à toute la portion de l'Océan qui est à l'orient du détroit et qui s'étend vers les Indes. (Arrian. *Peripl. maris Erythraei*.)

(6) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1.

(7) *Ibid.*

(8) Pline. *Histor. nat.* lib. vi; Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, sect. 1.

Sans doute ces relations commerciales se réduisoient encore à peu de chose, si on les compare avec ce qui a eu lieu dans la suite : mais encore est-il bon de remarquer qu'elles ne furent pas nulles tout-à-fait, et que les routes de l'Orient n'étoient pas ignorées des Égyptiens dès ces temps reculés; car de là dépend l'explication d'une foule de faits curieux concernant l'histoire de l'ancienne Égypte et celle des peuples de l'Asie.

Indépendamment du témoignage des prêtres Égyptiens, ces expéditions étoient attestées par des monumens chargés d'inscriptions, placés en différens points des côtes de l'Afrique, et qui subsistèrent long-temps après que l'Égypte eut passé sous une domination étrangère : aussi les caractères de ces inscriptions étoient-ils inconnus aux voyageurs qui eurent occasion de les voir.

A ces preuves tirées des historiens Grecs, on peut ajouter encore des preuves plus positives, fournies par les Égyptiens eux-mêmes; ce sont des bas-reliefs historiques, retrouvés parmi les sculptures qui recouvrent les monumens de l'ancienne ville de Thèbes.

On prendra quelque idée du degré d'avancement de l'art nautique dans ces temps reculés, par un fait que nous apprend Hérodote. Sous le règne et par l'ordre de Nécôs, des vaisseaux partis des ports de la mer Rouge entrèrent dans l'Océan, suivant toujours les côtes qui étoient sur leur droite, tournèrent toute la Libye, et, après une navigation de trois ans, vinrent surgir en Égypte, dans les ports de la Méditerranée (1). Ce fait fort remarquable et que l'on a beaucoup contesté, est appuyé de circonstances qui ne permettent guère d'en douter : d'ailleurs, il n'est pas précisément le seul de ce genre.

Ces voyages de si long cours se faisoient sur de petits bâtimens non pontés, construits quelquefois en papyrus, ayant même forme, même voileure, même gouvernail, que ceux qui naviguoient sur le Nil. Les dangers devenoient extrêmes; on s'arrêtoit toutes les nuits pour prendre terre; et un seul voyage, comme on vient de le voir, duroit quelquefois des années entières.

Il seroit inutile de multiplier davantage les détails; ce que nous venons de dire suffit pour faire sentir quel étoit, à cette époque, l'état des relations commerciales de l'Égypte avec les contrées de l'Orient.

Sous les rois Persans, dont la plupart foulèrent aux pieds les usages et les institutions de l'Égypte, ces relations ne furent pas entièrement anéanties : nous voyons même le premier successeur du conquérant (Darius fils d'Hystaspe) apporter les plus grands soins à recouvrer et à étendre les anciennes connoissances que l'on avoit eues sur l'Orient (2); et d'autres faits nous montreront quelle importance il attachoit à cette navigation. Il y a des raisons de croire qu'elle ne fut pas entièrement négligée sous ses successeurs; mais ce n'est qu'aux époques suivantes que l'histoire nous fournit des renseignemens bien positifs et circonstanciés.

Malgré le peu de notions qu'avoient les Grecs sur les Indes et la navigation de la mer Rouge lorsqu'ils enlevèrent l'Égypte aux Perses, Alexandre sut apprécier

(1) Hérodote. *Melpomene*, cap. 42 et 44.

(2) Hérodote. *Melpomene*.

toute l'importance de sa conquête sous les rapports du commerce. Frappé des avantages qu'offroit cette situation unique dans le monde, il avoit formé le projet de faire de l'Égypte le centre de son gouvernement; et lui-même jeta les fondemens du grand commerce qui s'y fit par la suite, en bâtissant Alexandrie pour l'abord des vaisseaux de la Méditerranée (1).

Du côté de la mer Rouge, la ville d'Héroopolis étoit alors, et, à ce qu'il semble, déjà depuis long-temps, l'unique entrepôt du commerce : aussi le bras principal de cette mer prit-il le nom de *golfe Héroopolitique*, comme dans la suite il prit celui de *golfe de Qolzoum*, et enfin celui de *golfe de Suez*, en raison des villes qui succédèrent à Héroopolis, sinon dans sa position géographique, du moins dans sa destination par rapport au commerce.

La position d'Héroopolis est devenue l'un des faits les plus obscurs de la géographie ancienne. Cependant c'est l'un des plus importans; car beaucoup d'autres positions se trouvent liées à celle-là.

Au lieu de placer cette ville sur les bords du *golfe Héroopolitique*, d'Anville (2) crut devoir l'en séparer et la rejeter de dix-huit lieues dans l'intérieur de l'isthme; position fort extraordinaire pour une ville dont le golfe avoit tiré son nom, et que les anciens citent comme marquant d'une manière précise son extrémité : mais l'autorité de d'Anville a fait passer par-dessus les difficultés, et l'on s'est persuadé d'ailleurs que l'on pouvoit concilier son opinion avec les témoignages opposés de l'antiquité, à l'aide d'une hypothèse ingénieuse, dont lui-même avoit fourni la première idée.

La mer Rouge, dit-on, beaucoup plus avancée autrefois vers le nord, recouvroit tout l'espace qui la sépare aujourd'hui d'un grand bassin situé dans l'intérieur de l'isthme. Ainsi elle communiquoit avec ce bassin, dont l'extrémité septentrionale étoit alors l'extrémité même du golfe; et voilà comment elle se trouvoit assez voisine du point où d'Anville reporte Héroopolis. Cette hypothèse a quelque chose de spécieux; mais elle n'est guère fondée, comme on le verra dans les trois chapitres suivans, où j'examinerai toutes les questions qui ont rapport à l'ancien état de l'isthme.

Je ferai remarquer dès à présent qu'elle a quelque rapport avec une autre opinion bien antérieure, qui admettoit une ancienne communication de la mer Rouge avec la Méditerranée. Je ne rejette pas d'une manière absolue la réalité de cette communication; je pense, au contraire, qu'on peut en fournir des preuves directes, et établir avec rigueur ce qui n'a été jusqu'ici qu'une pure hypothèse: mais je crois qu'on peut démontrer en même temps que cet état de choses remonte à une époque très-reculée, et ne sauroit avoir, comme on l'a prétendu, aucune relation avec les temps historiques; c'est cette dernière circonstance seulement qui peut avoir quelque rapport avec notre sujet. Quant au fond de la question, il exigeroit, sur la constitution physique de ces lieux, beaucoup de détails qui nous écarteroient trop long-temps de notre objet principal. Il m'a

(1) Quint. Curt. de Rebus Alexandri Magni, lib. 1v, cap. 7. (2) Mémoires sur l'Égypte ancienne.

semblé d'ailleurs plus utile de rassembler dans un même écrit, à cause de l'affinité du sujet, tout ce qui concerne les changemens arrivés anciennement dans l'état des côtes voisines de l'Égypte. Ce Mémoire renfermera quelques développemens que nous sommes forcés d'omettre ici, pour nous en tenir aux observations de géographie physique nécessaires au but que nous nous sommes proposé, de faire connoître l'état actuel de l'isthme.

CHAPITRE III.

Description de l'Isthme de Suez. — Discussion géologique sur les anciennes Limites de la Mer Rouge.

CE qui frappe d'abord en entrant dans l'isthme, c'est son contraste avec la contrée voisine. Tant que vous n'avez pas quitté l'Égypte, malgré les feux d'un soleil ardent, vous voyez une plaine rafraîchie, traversée de tous côtés par des eaux courantes, ombragée de palmiers, revêtue de verdure, de fleurs ou de riches moissons; une contrée riante et animée, où tout n'offre à la vue, tout ne rappelle à l'esprit que des idées d'abondance et de fécondité. Pénétrez-vous dans l'isthme, sous le même ciel, tout change autour de vous : nulle trace de culture, nul vestige d'habitation ; point d'ombrage, point de verdure ; jamais d'eaux vives ; en un mot, rien de ce qui peut servir à des êtres vivans. A mesure qu'on s'avance, on cherche avec inquiétude dans l'éloignement quelques portions de terre plus heureuses : mais l'œil parcourt en vain l'immense étendue de l'horizon ; jusqu'aux deux mers c'est toujours un pays sec et inanimé, des rochers dépouillés, des sables brillans, des plaines absolument nues.

Ces traits sont communs à tous les déserts de l'Afrique : il faut entrer dans quelques détails sur ce qui est propre à celui-ci. Tout ce terrain de l'isthme est généralement peu élevé au-dessus des mers voisines. Souvent ce n'est qu'une plaine rase, et les couches solides du terrain se dessinent à peine sous les sables par de légères ondulations : mais quelquefois, plus saillantes, et rompues de distance à autre, elles se montrent à découvert comme de grands degrés ; quelquefois, s'élevant, se prononçant davantage, elles forment de véritables collines qui se prolongent au loin, toujours escarpées d'un côté, et de l'autre s'unissant à la plaine.

Des torrens qui se forment une ou deux fois l'année, et qui passent en un moment, ont tracé des ravins larges, peu profonds, la plupart à demi remplis de débris de roches et de cailloux roulés.

Dans l'intérieur de l'isthme, et loin des routes suivies par les caravanes, on trouve une vaste plaine toute hérissée de dunes de deux ou trois mètres de hauteur, fixes quoiqu'en partie sablonneuses, et, au milieu de cette nudité générale, toutes couronnées d'un peu de végétation. Par-delà, vers l'orient, c'est un terrain plein d'aspérités, entrecoupé de collines arides ; et en déclinant vers le sud, on voit l'isthme dans l'éloignement, borné par un long rideau de montagnes blanches : mais, vers le nord, jusqu'aux rivages de la Méditerranée, ce ne sont que

que des sables mobiles, que les vents soulèvent et déplacent sans cesse; et dans les lieux les plus bas, quelques lagunes et quelques lacs d'eau saumâtre.

On trouve aussi vers le centre de l'isthme des lacs d'une grande étendue, plus salés qu'aucune des deux mers; on marche aux environs sur des amas de sel, sur un sol caverneux et retchissant. Quelquefois on se trouve arrêté par une terre friable et sèche à la surface, mais spongieuse et tout imbibée d'eau à l'intérieur, laquelle s'enfonce sous les pieds, cède, pour ainsi dire, sans fin, et où les hommes et les animaux finiroient par s'engloutir s'ils venoient à s'y engager (1).

Si, faisant abstraction de tous ces accidens particuliers du terrain, on veut saisir maintenant sa disposition générale, qu'on se représente, couverts des irrégularités dont nous venons de parler, deux plans inclinés, qui descendent d'une manière insensible depuis les frontières de l'Égypte et depuis les collines de l'Asie jusque vers le milieu de l'isthme, et, dans toute l'étendue de leur ligne de jonction, une dépression plus ou moins large, plus ou moins profonde, précisément dans le prolongement du golfe Arabique, et qui s'étend depuis une mer jusqu'à l'autre. Cette cavité est sur-tout considérable depuis le centre de l'isthme jusqu'à trois myriamètres (2) de Suez: dans cet intervalle, le sol est inférieur au niveau des deux mers; mais vers le nord, depuis le centre de l'isthme jusqu'au lac Menzaleh, la pente est plus uniforme.

Ainsi cette longue dépression qui partage l'isthme, présente dans ses deux moitiés un caractère très-différent, qu'il est important de remarquer. La partie septentrionale, celle qui s'incline vers la Méditerranée, malgré quelques bas-fonds et quelques lagunes, peut être regardée comme ayant une pente continue; et, sous ce rapport, elle se rapproche des vallées ordinaires: mais l'autre portion, celle qui s'étend vers la mer Rouge, ayant au contraire sa plus grande profondeur, dans sa partie moyenne, inférieure au niveau de la mer de quarante à cinquante pieds, offre un bassin bien caractérisé, qui a la même direction que le golfe Arabique, dont il est séparé par un terrain peu élevé. Je désignerai dans la suite ce bassin de l'intérieur de l'isthme par le nom de *bassin des lacs amers* qu'il a porté dans l'antiquité, selon Pline et Strabon.

On concevra clairement les facilités qui ont toujours existé pour mettre en communication le Nil et la mer Rouge, si l'on donne un moment d'attention à l'observation qui suit.

Vers le centre de l'isthme, en face de l'endroit même qui sépare ces deux

(1) Plusieurs autres parties de l'isthme sont revêtues d'efflorescences salines, et semblent au loin un terrain blanchi par une légère couche de neige. Des cailloux aplatis, semés dans les parties les plus basses de la plaine et recouvertes de *lichen*, offrent quelquefois à l'œil une vaste surface teinte d'un vert grisâtre.

Sans vouloir entrer ici dans des détails d'histoire naturelle, qui seront développés ailleurs, nous ajouterons seulement que les sables qui recouvrent la plus grande partie du terrain, sont mêlés de débris de roches d'une grosseur médiocre, et dont la nature varie comme celle des collines environnantes: la plupart sont de nature calcaire,

quelquefois d'un grès rouge ou brun, d'une nuance vive, et d'une dureté égale à celle du granit. Ailleurs ils sont jonchés de silex et d'une espèce de cailloux particulière à ces lieux, laquelle présente des herborisations et des dessins variés à l'infini. On voit briller, dans d'autres endroits, des plaques minces et polies de gypse cristallisé. Souvent on trouve des coquillages fossiles, intacts, disséminés ou accumulés en monceaux, et quelquefois des fragmens, des branches, des troncs entiers d'arbres pétrifiés, à demi enfouis dans les sables.

(2) Six à sept lieues.

grandes cavités, aboutit, à-peu-près à angle droit, sur leur direction commune, une grande vallée qui porte ici le nom de *vallée de Saba'h-byâr*, et celui d'*Ouâdy-Toumylât* en s'approchant du Delta. Cette vallée, cultivée de temps immémorial, et dont la pente est conforme à l'inclinaison générale du terrain, reçoit les eaux du Nil, avant le dessèchement de la branche Pélusiaque, par une dérivation ouverte près de l'ancienne ville de Bubaste; mais elle les reçoit aujourd'hui par un canal dont l'embouchure est près du Kaire.

Dans les grandes inondations, les eaux du fleuve parcourent toute l'étendue de cette vallée; et malgré les obstacles qu'on cherche à leur opposer, elles s'épanchent jusque dans l'intérieur de l'isthme sur ce même terrain qui domine les lacs amers: elles couleraient très-probablement jusque dans le bassin des lacs, si une pente plus rapide ne les entraînoit de préférence vers le nord.

Ainsi l'on voit l'isthme partagé par trois cavités différentes, qui, prises ensemble, offrent à-peu-près la figure d'un T, dont les trois branches sont dirigées l'une sur la Méditerranée, l'autre sur la mer Rouge, et la troisième sur une branche du Nil.

Si l'on desiroit des détails plus circonstanciés sur la topographie de ces lieux, on les trouveroit assurément dans le grand travail des ingénieurs des ponts et chaussées sur le nivellement de l'isthme (1); mais ce peu d'indications nous suffira pour les discussions où nous devons entrer.

Par-là on entrevoit d'abord pourquoi il seroit facile d'établir artificiellement une communication entre le Nil et la mer Rouge.

L'hypothèse par laquelle on voudroit justifier l'opinion de d'Anville, se réduit donc à supposer la moitié de l'opération faite naturellement, c'est-à-dire, la communication établie seulement entre le golfe Arabique et le bassin des lacs amers. Ceci n'a rien peut-être qui répugne, au premier aperçu; mais, en y réfléchissant, on verra bientôt que les choses n'auroient pu subsister dans cet état: car, si les eaux du Nil, malgré la pente qu'elles ont dû perdre en parcourant l'*Ouâdy-Toumylât* et la vallée de *Saba'h-byâr*, viennent encore s'épancher jusque sur le plateau qui domine et ferme vers le nord le bassin des lacs, à plus forte raison les eaux de la mer Rouge, plus hautes que celles du Nil, conservant leur niveau après le remplissage du bassin, et montant encore de plusieurs pieds par l'effet des marées, toujours très-sensibles à l'extrémité d'un golfe; à plus forte raison, dis-je, s'éleveront-elles par-dessus ce même plateau pour s'écouler ensuite vers la Méditerranée, et jusque dans le Nil par la vallée de *Saba'h-byâr*; d'où il faut conclure qu'à moins de supposer un changement dans la disposition des lieux, le golfe Arabique n'a jamais pu se terminer vers le centre de l'isthme: à quelques égards, la communication directe des deux mers répugneroit moins. On m'objectera que quelques obstacles, des dunes de sable, par exemple, pourroient arrêter les eaux: mais c'est encore une hypothèse, tandis que l'abaissement général du plateau au-dessous du niveau de la mer est un fait positif, et le point vraiment essentiel pour la question; en effet, qu'importe le reste! Il ne pourroit en résulter d'état permanent: une

(1) *Ἐπιτομή* le Mémoire sur le canal des deux mers, par M. Le Père.

seule tempête ouvreroit un passage au travers des sables ou des graviers, et établiroit pour toujours la communication des deux mers, puisqu'il y a une pente continue depuis les bords du bassin jusqu'à la Méditerranée. Tel est donc l'état des lieux, que le fond des lacs amers n'a pu être d'une manière constante le fond du golfe Arabique (ce qui sera développé davantage ailleurs) (1).

Si, passant à d'autres considérations, nous examinons le sol du bassin et celui des environs, nous ne trouvons, jusqu'à d'assez grandes distances, qu'un terrain formé par dépôt. D'après la disposition des lieux, cela porte déjà à croire que ce n'est l'ouvrage d'aucune des deux mers : et cette opinion acquiert de la certitude, quand on fait attention à la nature gypseuse de ce dépôt; car assurément il ne s'en forme point de semblable dans le fond des mers actuelles.

Si l'on supposoit encore subsistante alors la communication des deux mers, la difficulté ne seroit pas moins grande, puisque, d'après l'excès d'élévation de la mer Rouge sur la Méditerranée, il est évident qu'il eût existé dans ce détroit un courant très-rapide, tel que celui qui existe dans le bosphore de Thrace; circonstance bien impossible à accorder avec la précipitation d'une dissolution saline ou gypseuse.

Pour abrégér cette discussion, et résoudre à-la-fois toutes les objections fondées sur les analogies qu'on a cru voir entre le bassin des lacs et un ancien fond de mer, je ferai remarquer qu'en général il n'y a rien de vague comme cette assertion, *la mer as éjourné sur tel endroit*, quand on n'indique aucune relation entre ce fait et une époque quelconque, historique ou géologique (2). Par-tout on a trouvé des preuves certaines du séjour des mers; les dépouilles d'animaux marins, qui sont de toutes les moins équivoques, ont été rencontrées dans presque toutes les parties du globe; et c'est une vérité sur laquelle on ne dispute plus aujourd'hui, qu'à une certaine époque toute l'étendue de nos continens a été recouverte par les eaux.

On sent bien que, dans le cas particulier que nous examinons, on ne veut pas parler de cette époque si reculée, mais d'un temps bien plus rapproché de nous, où, toutes choses étant déjà à-peu-près dans l'état actuel, il se seroit opéré cependant un changement partiel et purement local à l'extrémité du golfe Arabique.

Ceci posé, pour démontrer un pareil changement, il faut donc commencer par écarter soigneusement tous les faits qui appartiennent au séjour général des mers sur la surface du globe; et voilà ce qui rend la question bien plus délicate à traiter qu'il n'auroit semblé d'abord. Les dépouilles d'animaux marins que l'on trouve par-tout, les masses de sel gemme qu'on rencontre en mille endroits, qu'on rencontre sur-tout aux environs de l'Égypte et jusque dans les

(1) Mémoire sur les changemens arrivés dans l'état des côtes voisines de l'Égypte.

(2) En même temps rien de si propre peut-être à séduire et à faire tomber dans des méprises même les personnes les plus circonspectes, parce que les preuves du fait considéré en lui-même et indépendamment de toute époque, étant ordinairement irrécusables, les consé-

quences qu'on en tire ne sauroient cependant avoir de justesse qu'autant qu'on rapporte le fait à une époque déterminée, soit historique, soit géologique; ce que l'on fait bien rarement, et ce qui est cependant le point essentiel lorsqu'il s'agit de rendre compte de quelque changement opéré dans l'état du globe.

déserts voisins des cataractes, ne sauroient par cela même former des preuves suffisantes pour établir ce changement; et je ne sache pas qu'on en ait jamais apporté d'autres, tirées, du moins, de considérations géologiques.

Quant aux débris de plantes et aux coquillages dont les laisses se distinguent encore vers les bords supérieurs du bassin, ils indiquent, j'en conviens, l'ancien niveau des eaux : ils prouvent bien que le bassin a été autrefois rempli, mais non qu'il ait communiqué avec la mer Rouge. J'ai déjà démontré la possibilité d'y verser les eaux du Nil. La suite fera voir si l'on peut nier que cela ait eu lieu. D'ailleurs ces débris de plantes, ces coquillages, sont-ils précisément ceux que l'on trouve sur les bords de la mer Rouge? Il est bien probable que ce ne sont que des coquillages fluviaux.

Au surplus, ni ces faits, ni toutes les autres circonstances qui peuvent assimiler à un fond de mer le fond des bassins, ne sauroient être tournés contre nous en objection par ceux qui croient que, sous les khalyfes, la communication avec la mer Rouge a été établie artificiellement : car, toutes les circonstances dont il est question ayant pu résulter de cette opération, dès qu'on l'admet, on ne peut plus les regarder comme les preuves péremptoires d'un état de choses antérieur à cette époque. Toutefois je n'ai pas dû me prévaloir de cet argument en faveur de mon opinion, et l'on verra pourquoi dans la troisième partie de ces Mémoires.

Les raisons que j'ai exposées plus haut, subsistent donc dans toute leur force; et, autant que l'on peut se fier à ce genre de preuves, je me crois en droit d'établir qu'antérieurement aux temps historiques, antérieurement même à la formation des terrains gypseux qui occupent le centre de l'isthme, et dont une partie au moins remonte à une très-haute antiquité, il existoit déjà, dans l'intervalle qui sépare les deux mers, un vaste lac rempli d'une dissolution principalement gypseuse, dont les dépôts ont concouru à la formation du sol environnant : état de choses qui n'a rien de fort extraordinaire; car c'est-là encore ce qui existe et se continue aujourd'hui, avec cette différence seulement, que, réduite à une quantité très-petite, l'eau n'occupe plus que les parties les plus basses du bassin, au lieu d'un seul grand lac en forme plusieurs petits, et même, dans certains temps de l'année, achève de s'évaporer, ou demeure entièrement cachée sous d'épaisses voûtes salines et gypseuses.

CHAPITRE IV.

Si la Communication artificielle a été entièrement établie entre le Nil et la Mer Rouge.

Jusqu'ici j'ai tâché, par des considérations tirées seulement de l'examen du sol, de prouver que l'extension du golfe Arabique, dans les temps anciens, est une hypothèse dénuée de preuves, et qui ne s'accorde nullement avec l'état physique des lieux.

L'histoire ne peut fournir aucun renseignement immédiat sur ce qui existoit aux époques éloignées que nous venons de considérer : mais elle confirmera, d'une manière indirecte, les indications que fournissent les faits naturels, en nous montrant, dès ses premiers temps, de grands travaux entrepris par les rois d'Égypte pour établir artificiellement la communication dont il s'agit ; ce qui rend assez vraisemblable, suivant moi, qu'elle n'existoit pas naturellement (1).

Examinons donc, en suivant l'ordre des temps, à quelle époque cette communication a commencé d'exister, et voyons de quelle manière cela s'est fait.

C'est à Sésostris, parmi les anciens rois de l'Égypte, que l'on attribue les premières tentatives pour établir une communication entre les deux mers (2), ou plutôt entre la mer Rouge et le Nil. L'un de ses successeurs, Nécós, suivit avec ardeur (3) l'exécution de ce projet, et ne l'abandonna qu'après beaucoup d'efforts et de travaux, rebuté par les difficultés de l'entreprise, aussi-bien que par la crainte de verser les eaux de la mer dans le lit du fleuve, et de couvrir d'eaux salées des terrains arrosés par les inondations annuelles. Cette appréhension n'étoit pas dénuée de fondement, quoi qu'en ait pensé Strabon ; car nous venons de voir que cela auroit lieu encore aujourd'hui malgré l'exhaussement du sol cultivable, si l'on ne prenoit à cet égard aucune précaution.

Les rois Égyptiens qui régnèrent après Nécós, ne s'occupèrent point de ce travail (4), détournés, sans doute, par les mêmes craintes et les mêmes obstacles, dont le souvenir devoit s'être conservé fidèlement dans les annales de l'Égypte.

Ainsi point de communication entre la mer Rouge et les lacs amers sous les rois Égyptiens connus par l'histoire : on pourroit tout au plus opposer à cela une objection spécieuse ; la preuve, diroit-on, que la mer Rouge s'étendoit dans l'intérieur de l'isthme au temps de ces anciens rois, c'est que sur les bords du bassin, au milieu des déserts les plus arides, on rencontre encore les ruines de plusieurs villes Égyptiennes posées sur les collines environnantes, et toujours à un niveau supérieur à celui de la mer Rouge. Ce fait, que j'ai vu en effet rapporté parmi d'excellentes observations (5), auroit besoin de quelques éclaircissemens ; mais, quand je l'admettrois tel qu'il est présenté, j'en tirerois une conséquence tout-à-fait opposée à celle qu'on en a tirée.

En supposant le golfe Arabe ainsi prolongé, et le bassin rempli par les eaux de la mer, comme cela ne changeroit rien à l'état du désert voisin, l'existence de tant de villes dans l'intérieur de l'isthme n'en demeureroit pas moins un phénomène très-embarrassant à expliquer, une seule ville ayant toujours dû suffire pour les besoins du commerce. Il faudroit inférer de là, au contraire, que le bassin

(1) J'admettrois l'hypothèse que j'ai combattue jusqu'ici, je conviendrois que la mer Rouge a pu s'étendre jusqu'au fond des lacs amers immédiatement avant les premiers temps historiques, qu'on n'en seroit guère plus avancé pour éclaircir les difficultés relatives à la géographie comparée. Les faits qu'il s'agit d'expliquer appartenant aux temps historiques, on sent bien qu'il faut, sur cet ancien état de la mer, des preuves fondées sur les témoignages directs des écrivains anciens.

(2) Strab. *Geogr.* lib. xvii ; Plin. *Hist. nat.* lib. vi, cap. 29.

(3) Herod. *Euterpe*, c. 48 ; Diod. Sic. *Bibl. hist.* l. 1.

(4) Herod. *Euterpe*, c. 48 ; Plin. *Hist. nat.* l. vi, c. 29 ; Strab. *Geogr.* lib. xvii.

(5) Voyez un Mémoire très-intéressant de M. du Bois-Aymé sur les anciennes limites de la mer Rouge, dans le Recueil des Mémoires sur l'Égypte, t. IV, p. 220, édit. de Didot.

étoit rempli par des eaux douces dérivées du Nil, seul moyen de rendre ses bords habitables; mais le fait, dans son énoncé, manque au moins de précision.

Les ruines qui touchent immédiatement au bassin, ne consistent qu'en quelques blocs de granit et de grès qui ont appartenu à des monumens toujours isolés, tels que ceux auxquels on applique le nom de *Serapeum*. Quant aux ruines de villes Égyptiennes, je n'en vois aucune sur les bords du bassin : la moins éloignée, connue sous le nom de *Cheykh-Anedid*, est située à environ quinze mille mètres au nord, précisément dans le prolongement de la vallée de Saba'h-byâr, qui, comme on a vu plus haut, y verse les eaux du Nil dans les grandes inondations. D'autres ruines se trouvent près des puits mêmes de Saba'h-byâr; et les plus considérables de toutes, désignées sous le nom d'*Abou-Keycheyd*, ou *Abou el-Cheyb*, sont encore plus enfoncées dans l'intérieur de la vallée. L'existence de ces villes anciennes n'eut donc jamais de relation avec le remplissage des lacs amers, si ce n'est que la dérivation du Nil qui a été conduite très-anciennement par la vallée de Saba'h-byâr et qui arrosoit leur territoire, a servi aussi, à une certaine époque, à remplir ces lacs, comme nous l'avons déjà indiqué, et comme nous aurons occasion de le développer un peu plus loin.

Peu de temps après que les Perses eurent subjugué l'Égypte, le successeur de Cambyse, Darius fils d'Hystaspe (1), que l'histoire nous a peint comme un prince entreprenant, éclairé, et plein de bienveillance pour l'Égypte, sans se laisser effrayer par les craintes qui avoient arrêté Nécôs, et qui devoient en effet lui paroître peu fondées, voulut achever la communication des deux mers (2); communication dont il sentoit d'autant mieux l'importance, qu'il avoit déjà fait reconnoître une grande partie de l'Inde par Scylax de Caryande, le même, à ce que l'on croit, dont nous avons le Périple (3); mais les ingénieurs du roi de Perse découvrirent enfin, par leurs propres observations, la réalité de la différence de niveau; l'entreprise fut encore abandonnée, et ne fut continuée par aucun des rois Persans.

Ces travaux de Darius dans l'intérieur de l'isthme sont un fait assez singulier, rapporté par Hérodote, par Diodore de Sicile, par Pline, et qui a été confirmé récemment par un monument Persan découvert sur la limite des lacs amers. Ce monument, précieux à plusieurs égards, est orné de bas-reliefs mythologiques, sculptés sur le granit de Syène, avec de longues inscriptions en caractères pyramidaux ou cunéiformes, semblables à ceux qu'on a trouvés dans les ruines de Babylone et sur les monumens de Tchéelminar [l'ancienne *Persepolis*] (4).

Les successeurs d'Alexandre suivirent avec ardeur le projet qu'avoit conçu ce conquérant, de faire de l'Égypte le centre du commerce du monde. On trouve peu de monumens exécutés dans cette vue par Ptolémée Lagus, à cause des guerres fréquentes qu'il eut à soutenir; mais ce prince contribua d'une manière bien utile

(1) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1; Strab. *Geogr.* lib. XVII; Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.

(2) Herod. *Melpomene*; Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, sect. 2; Strab. *Geogr.* lib. XVII.

(3) Recueil des Mém. de l'Acad. des inscript. t. XLII.

(4) Je décrirai, dans un Mémoire particulier, ce monument curieux, le seul ouvrage des Perses qui ait été découvert aux environs de l'Égypte.

aux progrès du commerce, en portant la marine Égyptienne au plus haut degré de puissance, et en attirant les étrangers à Alexandrie, qu'il peupla sur-tout de commerçans.

Ptolémée Philadelphie, libre des guerres extérieures qui avoient occupé son prédécesseur, exécuta plusieurs grands travaux relatifs au commerce. Il voulut faire achever le canal abandonné par Nécros et Darius, et réussit à terminer ce grand ouvrage, si l'on s'en rapporte à Diodore de Sicile (1). Strabon se contente de dire en général que le canal fut achevé sous les Lagides : mais Pline assure que Ptolémée Philadelphie l'abandonna par les mêmes raisons qui l'avoient déjà fait abandonner deux fois; et il ajoute à cela un fait assez curieux, c'est que, par le nivellement fait à cette époque, les eaux de la mer Rouge furent trouvées de trois coudées plus élevées que les terres de l'Égypte (c'est-à-dire, que les terres situées à l'extrémité du canal). Ce renseignement s'accorde parfaitement avec les observations récentes, si l'on a égard à l'exhaussement arrivé dans le sol de l'Égypte depuis Ptolémée Philadelphie jusqu'à nous.

Il est un point important sur lequel sont d'accord tous les écrivains, et en cela d'accord aussi avec ce qu'indique la disposition du local; c'est que la portion du canal exécutée par les rois Égyptiens et Persans conduisoit les eaux de la branche Pélusiaque jusqu'au bassin des lacs amers, tandis que la portion terminée par Ptolémée Philadelphie joignoit ces lacs au golfe Arabique vers Arsinoé : aussi cette dernière reçut-elle le nom de *fleuve Ptolémaïque*.

Encore bien qu'il devienne inutile d'insister sur ce fait, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que Strabon, au témoignage qu'il en rend, ajoute une excellente preuve que le bassin avoit été rempli par les eaux du Nil, et non par celles de la mer Rouge. « Anciennement, dit-il (2), ces lacs étoient fort amers; » mais, le canal ayant été ouvert, et la communication établie entre eux et le » fleuve, cette qualité a tout-à-fait disparu, et aujourd'hui encore ils abondent » en excellens poissons et en oiseaux de lac. »

Ce passage prouve de plus que, depuis Ptolémée Philadelphie jusqu'au temps d'Auguste, les eaux de la mer Rouge ne s'étoient point mêlées sensiblement avec celles des lacs; ce qui est facile à concevoir, même en supposant cette portion du canal tout-à-fait achevée, puisque Ptolémée y fit construire (3) plusieurs petits bassins fermés, qui, s'ouvrant et se fermant à volonté, remplissoient le même objet que nos écluses. Mais la principale raison est que le canal a subsisté très-peu de temps, et que, pour dire la vérité, il n'a jamais pu servir au commerce, comme on le verra plus en détail lorsqu'il sera question de la ville d'Arsinoé. Cependant les preuves suivantes méritent déjà quelque attention, et je les crois décisives.

Un fait rapporté par Plutarque dans la vie d'Antoine, et après lui par Dion Cassius (4), montre quel étoit l'état des choses sous les derniers Lagides. « Antoine le triumvir, dit Plutarque, estant arrivé à Alexandrie peu de temps après

(1) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, sect. 1; Strab.

Geogr. lib. XVII.

(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII.

(4) Plutarch. *in Antonio*; Dion. Cass. *Histor. Rom.* lib. II.

lib. II.

» la bataille d'Actium, trouva Cleopatre occupée à une entreprise capable de
 » l'étonner (il y a un bien petit espace desert qui separe les deux mers et fait la
 » division de l'Afrique et de l'Asie). Cleopatre entreprenoit et taschoit de faire
 » enlever ses navires de l'une mer (la Mediterranée) et de les faire charier dans
 » l'autre par-dessus l'isthme; et après que ses navires seroient descendus dedans ce
 » gouffre d'Arabie, d'emporter tout son or et son argent, et de s'en aller habiter
 » quelque terre sur l'Océan, lointaine de la mer Mediterranée, pour echapper
 » aux dangers de la guerre et de la servitude.» (*Traduction d'Amyot.*)

Il est bien clair, par-là, que dès cette époque toute communication étoit totalement fermée entre le Nil et la mer Rouge; cependant nous venons de voir, dans les temps postérieurs où voyageoit Strabon, le bassin de l'isthme encore rempli par les eaux du Nil. Or, depuis Strabon, la communication n'a pas été ouverte de nouveau entre le bassin et la mer Rouge; les travaux faits par les Romains, pendant les règnes de Trajan et d'Adrien, se sont bornés à l'ouverture d'un nouveau canal, qui avoit son origine vers l'ancienne Babylone, et s'arrêtoit un peu au sud de la vallée de Saba'h-byâr. Quant aux travaux exécutés sous le khalyfat d'O'mar (1), indépendamment de ce qu'ils appartiennent à des temps trop postérieurs à ceux qui nous occupent dans ce moment, il se présente sur ce fait des difficultés très-graves, par-dessus lesquelles on a passé bien légèrement, et que nous tâcherons d'éclaircir dans leur lieu; il nous suffit ici d'avoir montré qu'avant la conquête des Arabes, cette communication des lacs amers et de la mer Rouge n'a jamais été établie d'une manière durable par les travaux des hommes.

J'ai montré plus haut qu'elle n'avoit jamais existé naturellement; et les tentatives dont je viens de tracer l'histoire, en sont une nouvelle preuve. Je m'étonne même que cette réflexion si simple n'ait pas garanti de l'erreur. Quoi! la communication auroit existé naturellement, et dans ce même temps les rois d'Égypte auroient fait des efforts inouis, et à plusieurs reprises différentes, afin de l'établir! Elle auroit existé naturellement, et après tant d'efforts, tant de peines, tant de dépenses, il se trouveroit, pour résultat unique, qu'elle n'existe plus! Assurément, c'eût été là des travaux bien mal employés.

Remarquez bien que l'on ne peut pas éluder la difficulté, en supposant, au mépris de l'histoire, que ces rois s'efforçoient seulement de rendre navigable un passage quelconque déjà existant, puisqu'au contraire il est avéré qu'ils ont suspendu leurs travaux, précisément par la crainte de voir la communication s'effectuer (2), dès qu'ils se furent aperçus de l'élévation des eaux de la mer Rouge au-dessus de celles du Nil.

On voit la nécessité d'embrasser, dans les questions de cette nature, l'ensemble des faits et des circonstances; car, en se bornant à un certain nombre de circonstances choisies, on réussit à donner à l'hypothèse dont il s'agit un vernis de vraisemblance, tandis qu'un examen complet en fait percer de toutes parts la fausseté.

(1) Suivant les écrivains Arabes, Ebn el-Maqryzy, el-Qodây, Alkendy, &c.

(2) Voyez les textes des-auteurs anciens à la fin de cette première partie.

CHAPITRE V.

La largeur de l'Isthme et la position du Golfe indiquées par les anciens Écrivains sont absolument telles que nous les voyons aujourd'hui (1).

Si l'état de la mer Rouge n'a jamais changé depuis les premiers temps historiques, la largeur de l'isthme est toujours restée la même; et ce que l'on regarde aujourd'hui comme le fond du golfe, a dû être regardé comme tel par tous les écrivains de l'antiquité. En effet, dans la multitude des voyageurs et des géographes qui ont écrit sur ces lieux, je puis défier que l'on en cite un seul qui ait jamais désigné, soit d'une manière directe, soit implicitement, le fond des lacs amers pour le fond de la mer Rouge: Strabon, Plinè et les autres ont fait mention des lacs amers d'une manière très-expresse; d'où l'on doit conclure, ce me semble, que ces lacs existoient de leur temps. Il faut bien que j'insiste sur ce point; car, par lui seul, il suffiroit à montrer de quelle manière on s'est abusé sur ce sujet.

Sur des raisons quelconques, on rejette assez près de l'Égypte une ville que les anciens écrivains placent sur les bords de la mer: on suppose ensuite que cette mer a pu s'étendre autrefois jusque là; et puis on se persuade qu'on a résolu toutes les difficultés, sauvé toutes les contradictions, sans faire attention que les mêmes écrivains ont déterminé, par des témoignages tout-à-fait indépendans de la position de cette ville, l'endroit où se terminoit de leur temps le golfe Arabe, et cela par des témoignages si nombreux, si formels, si unanimes, que l'histoire n'offre rien de plus positif sur aucun sujet.

Strabon évalue à neuf cents stades la distance d'une mer à l'autre; et il avertit positivement que cette mesure est prise suivant la route qui aboutit à Péluse. D'après la grandeur du stade dont il se sert, qui est de sept cents ou de sept cent vingt au degré, cette mesure porte le fond du golfe Arabe vers Suez, en mettant même quelque chose pour les sinuosités du chemin (2).

Marin de Tyr est plus près encore de la vérité: il borne la distance à huit cent dix-sept stades; c'est exactement celle qui se déduit des observations de M. Nouët. Il ne faudroit pas nous faire une difficulté de ce que le stade employé ordinairement par Marin de Tyr n'étoit que de cinq cents au degré; car il est constant qu'il ne s'agit pas ici d'une nouvelle mesure faite de son temps, mais d'une mesure ancienne, la même, selon toute apparence, que Strabon a fixée en nombre rond à neuf cents stades. Si, à toute force, on vouloit prendre ces huit cent dix-sept stades sur le pied de cinq cents au degré, la distance des deux mers n'en seroit

(1) S'il s'agissoit de toute autre question, on pourroit la regarder comme suffisamment éclaircie, et négliger les autres preuves comme surabondantes; mais, sur ce point qui nous servira de base pour déterminer les changemens arrivés dans l'état des mers et des rivages qui les limitent, matière sur laquelle nous avons déjà tant d'hypothèses, et si peu de choses encore établies sur un fondement solide, on ne peut trop multiplier les preuves ni porter trop loin l'évidence, et il faut prévenir toutes les objections: mais

le lecteur peut passer au chapitre suivant, et ne voir celui-ci, qui est rempli de détails pénibles à suivre, qu'autant que les autres preuves sur l'ancien état de l'isthme ne lui auroient pas paru concluantes.

(2) Suivant les observations récentes de M. Nouët, la distance directe de Péluse à la mer Rouge est de vingt-six à vingt-sept lieues, ou moins d'un degré et un douzième, tandis que, suivant Strabon, la route seroit d'environ trente lieues, ou d'un degré et un cinquième.

que plus grande, et par conséquent plus opposée à l'ancienne extension du golfe Arabique.

Ptolémée l'astronome, quoiqu'écrivant après Marin de Tyr, nous a donné la même mesure qu'Hérodote (de mille stades) (1).

Le plus ancien des historiens Grecs, Hérodote, évalue (2) la longueur du canal qui conduisoit de Bubaste vers le golfe Arabique, à quatre journées de navigation : « mais un chemin beaucoup plus court, ajoute-t-il, pour monter de la mer » septentrionale [la mer Méditerranée] dans la mer australe [la mer Rouge], est » d'aller par le mont Casius, qui sépare l'Égypte de la Syrie; car il n'y a de ce » point jusqu'à la mer australe que mille stades. »

Ce passage peut donner lieu, je l'avoue, à quelques difficultés, d'abord parce que l'on ne connoît pas avec assez de précision la valeur du stade employé par Hérodote, qui n'est ni le stade Olympique, ni le stade Macédonien de cinquante-une toises, comme l'a cru d'Anville; en second lieu, parce qu'en adoptant la position du mont Casius telle qu'on la trouve sur les cartes de ce dernier, il y auroit une contradiction très-grossière dans le sens littéral de ce passage, Hérodote ajoutant que « ce chemin est la plus courte distance d'une mer à l'autre. » Ce n'est point, suivant d'Anville, à partir du mont Casius, mais seulement d'un point intermédiaire entre cette montagne et Péluse, que se trouve la plus courte distance des deux mers.

Je ne m'arrête pas sur ces difficultés, parce que j'aurai occasion de démontrer ailleurs que le stade dont il s'agit est une ancienne mesure Égyptienne, qui diffère sensiblement du stade Macédonien, et se trouve liée à un système de mesures parfaitement ordonné, qui ne permet pas de se tromper sur sa valeur (3). Je ferai voir aussi que le mont Casius devoit être situé plus près de Péluse, et dans la plus courte distance des deux mers.

Au surplus, je ne veux tirer aucune conséquence de ces assertions, dont j'ometts les preuves; mais, sans assigner aucune position au mont Casius, sans attribuer aucune valeur au stade d'Hérodote, ce passage ne sera pas moins décisif pour notre sujet.

Régarçons pour un moment le fond des lacs amers comme l'ancienne extrémité de la mer Rouge; consultons la carte de l'Égypte, et cherchons, d'après cet état des lieux, les quatre journées de navigation indiquées depuis cette mer jusqu'à Bubaste; à peine trouverons-nous alors, d'un point à l'autre, deux journées de

(1) Posidonius, antérieur à Marin de Tyr et à Strabon, agrandissoit encore davantage l'intervalle des deux mers, et ne lui donnoit pas moins de quinze cents stades. Le stade dont se servoit ordinairement Posidonius, étoit de six cent soixante-six deux tiers au degré du méridien. Strabon, qui nous rapporte cette mesure, observe lui-même qu'elle est au-delà de la vérité.

(2) *Euterpe*, cap. 48.

(3) Je crois pouvoir démontrer que tout le système des mesures Égyptiennes étoit fondé sur la division successive de la circonférence de la terre en trois cent

soixante degrés, du degré en trois cent soixante parties, et ainsi du reste; que chacune de ces grandes divisions se partageoit ensuite en trois, en douze et en trente parties. Outre les preuves qui appuient le système en général, je fournirai, pour chaque mesure en particulier, des preuves directes, indépendantes de toute espèce de système; et de plus, ce qui pourra servir de confirmation, on verra que l'on peut par-là résoudre une multitude de difficultés sur les connoissances géographiques et astronomiques des Égyptiens, lesquelles, jusqu'à présent, avoient paru insolubles.

navigation : il faudra absolument faire reculer la mer jusqu'auprès de Suez, pour trouver les quatre journées, et elles ne seront que médiocres.

Si nous examinons ensuite l'autre condition indiquée par Hérodote, nous voyons que, loin d'être la plus courte, la route de la Méditerranée au fond du golfe seroit au contraire presque deux fois aussi longue que le canal dérivé de Bubaste vers ce point : ainsi il faudroit encore placer le fond du golfe comme il est aujourd'hui, pour satisfaire à l'indication du père de l'histoire. Si l'on supposoit le golfe prolongé jusqu'aux ruines d'Abou-Keycheyd, ce qu'il faudroit faire si l'on prenoit ces ruines pour celles d'Héroopolis, la contradiction n'en deviendroit que plus manifeste.

Remarquez qu'en général les mesures des autres écrivains sont toutes un peu trop fortes ; elles portent l'extrémité de la mer Rouge plus au sud que nous ne la voyons aujourd'hui : il seroit donc bien étrange qu'on partît de là pour la supposer, du temps de ces auteurs, prolongée jusqu'au centre de l'isthme.

Strabon nous fournit une autre donnée pour cette question, lorsqu'il indique le fond du golfe à mille stades du parallèle d'Alexandrie. Cette distance, qui paroît empruntée d'Ératosthène, est, à peu de chose près ; celle qui résulte des observations astronomiques de M. Nouet (Suez étant à $29^{\circ} 59'$ de latitude, Alexandrie à $31^{\circ} 13'$). L'évaluation de Strabon porte donc l'extrémité du golfe un peu trop au sud, loin de le rapprocher vers le nord.

Le témoignage de Ptolémée sur la distance des deux parallèles est conforme à celui de Strabon.

Tous les auteurs de l'antiquité sont d'accord à cet égard : bien antérieurement à Strabon, sous le règne de Ptolémée Philométor, Agatharchides, décrivant la côte de la mer Rouge, indiquoit pour le point de départ des vaisseaux la ville d'Arsinoé, dont la position est bien connue près de l'extrémité actuelle du golfe ; Diodore de Sicile fait la même chose.

Plin et plusieurs autres écrivains nous fourniroient encore diverses preuves : mais il devient d'autant plus inutile d'insister sur ce point, que toutes les questions que nous traiterons doivent confirmer les précédentes.

CHAPITRE VI.

Réfutation de l'Opinion de d'Anville sur la position d'Héroopolis.

JE ne m'arrête pas à combattre quelques écrivains modernes (entre autres, le P. Sicard), qui, s'appuyant de l'autorité de Ptolémée, croient pouvoir placer Héroopolis dans l'emplacement d'Ageroud, à deux myriamètres des bords de la mer. Ces auteurs comparoient la latitude donnée par l'ancien géographe, avec les fausses observations qu'on avoit de leur temps. Les observations récentes de M. Nouet, en montrant l'erreur des précédentes, ont détruit le fondement de leur opinion, qui d'ailleurs se trouvera implicitement réfutée dans ce qui nous reste à dire.

Selon d'Anville, « il falloit sentir quelque répugnance à attribuer ainsi à cette ville, qui ne paroît pas de peu de considération dans l'ancienne Égypte, une

» situation des moins favorables, n'ayant, avec un sol tout-à-fait stérile, que de
 » l'eau amère (1). » Je répondrai à cela qu'il falloit, de toute nécessité, ou renoncer
 au commerce de la mer Rouge, ou avoir un établissement sur ses bords; et une
 preuve assez bonne que le fait n'a rien d'impossible, c'est qu'il a encore lieu aujourd'hui,
 bien que la situation ne soit pas plus favorable qu'autrefois.

Depuis les premiers temps où ces lieux nous sont connus par l'histoire, il en
 a toujours été de même : car, indépendamment d'Héroopolis, nous voyons plusieurs
 villes se succéder et fleurir tour-à-tour dans cette position; et jusque sous
 le gouvernement des Turks et des Mamlouks, si peu favorable à de semblables
 établissemens, ne voit-on pas Qolzoum et ensuite Suez toujours comptées parmi
 les villes, sinon les plus peuplées, du moins les plus importantes de l'Égypte et les
 plus célèbres au-dehors! Ajoutons que l'histoire n'a jamais parlé d'Héroopolis
 comme d'une cité florissante par sa population, ni remarquable par son étendue :
 elle n'étoit célèbre que par sa position. Cette première raison de d'Anville n'a
 donc aucune force : voyons les autres.

Il est une tradition curieuse conservée par Étienne de Byzance, et dont on a
 voulu tirer parti dans cette question : Typhon passoit pour avoir été frappé
 de la foudre dans Héroopolis, et l'on assuroit que son sang y avoit été répandu,
 d'où étoit venu le nom d'*Aimos* [sang] que cette ville a anciennement porté. De
 ce que Typhon fut frappé de la foudre dans Héroopolis, d'Anville conclut qu'il
 y résidoit. « Or, si Typhon résidoit dans cette ville, ajoute-t-il, elle doit être
 » la même qu'Avaris; car Avaris, selon l'ancienne théologie Égyptienne, étoit la
 » ville de Typhon. » Mais faut-il prendre ce fait à la lettre! et seroit-ce bien con-
 noître l'esprit de l'ancienne Égypte! Il y a bien long-temps que, dans une pareille
 occasion, un prêtre de Saïs s'exprimoit ainsi : « O Solon! vous autres Grecs, vous
 » n'êtes encore que des enfans; vous prenez des fables emblématiques pour des
 » faits historiques. »

L'allégorie actuelle présente un sens bien clair, et il est étonnant qu'on s'y
 soit trompé.

Tout ce que les Égyptiens racontotent de Typhon, n'étoit, dans leur langue
 sacrée, que l'expression de certains phénomènes physiques relatifs au désert et aux
 causes de la stérilité. Principe opposé à tout ce qui respire, à tout ce qui main-
 tient ou reproduit la vie et la fécondité, Typhon avoit pour domaine tous les
 lieux stériles, ces contrées inhabitées, ces lacs insalubres qui environnent l'Égypte,
 et toute l'étendue des mers.

La mer Rouge, séparée de tous les lieux habités, lui sembloit consacrée plus
 spécialement que l'autre. C'étoit donc un fait remarquable, que l'existence, la
 prospérité d'une ville importante, sur ses rivages, au milieu d'une contrée im-
 mense, sans habitans comme sans végétation, et dépourvue de tout ce qui pou-
 voit entretenir la vie. Au moyen de cette ville commerçante, le mouvement et
 l'abondance se répandoient au loin; les déserts étoient fréquentés, et la mer
 Rouge elle-même devenoit praticable.

(1) Mémoires sur l'Égypte, pages 121 et 122.

C'étoit-là en soi un fait remarquable : dans le système mythologique des Égyptiens, c'étoit une victoire éclatante sur Typhon, mais non pas, comme dans le fait annuel des débordemens du Nil sur l'Égypte, un triomphe passager, périodique, et qu'il fallût toujours renouveler, un triomphe par lequel le dieu mal-faisant, chassé de la terre habitable qu'il vouloit envahir, et contraint de se renfermer dans ses propres limites, n'y recevoit cependant aucune atteinte. Ici la victoire étoit absolue, et ses effets toujours durables : Typhon n'avoit pas été seulement vaincu, mais atteint, mais blessé lui-même, et en quelque sorte frappé d'un coup mortel au sein de son propre domaine. On pouvoit dire qu'il avoit été foudroyé dans Héroopolis, et que son sang y avoit été répandu.

Il étoit donc question, dans cette allégorie, d'une ville essentiellement séparée de l'Égypte, située au milieu des déserts, et ne participant jadis d'aucune manière aux bienfaits de l'inondation (1) ; voilà du moins ce qu'il en faudroit conclure, s'il pouvoit être permis d'en conclure quelque chose : mais il est, pour notre sujet, des témoignages bien moins susceptibles d'équivoque, et que nous consulterons de préférence. Achevons auparavant l'examen des autres raisons alléguées par d'Anville.

La plus importante de toutes est tirée de l'Itinéraire d'Antonin, où l'on trouve une ville nommée *Hero*, vers le milieu de la route qui conduisoit de Babylone d'Égypte à Clysmà (2).

Cette ville d'*Hero* se trouve également indiquée à pareille distance de la mer Rouge et de la Méditerranée, comme on le voit par le détail suivant :

EXTRAIT DE L'ITINÉRAIRE (3).

Babylonia.....		ITER À SERAPIO PELUSIO	LX. MP.
Helii.....	XII. MP.	Serapiu.....	
Scenas Veteranorum.....	XVIII.	Thaubasio.....	VIII.
Vico Judæorum.....	XII.	Sile.....	XXVIII.
Thbu.....	XII.	Magdolo.....	XII.
<i>Hero</i>	XXIV.	Pelusio.....	XII.
Serapiu.....	XVIII.		
Clysmo.....	L.		

On n'a fait aucune difficulté de croire que l'Itinéraire ait voulu parler ici d'Héroopolis; je l'admettrai aussi, parce que je n'ai pas de preuves formelles du contraire, quoique je voie de fortes raisons d'en douter (4). Mais, raisonnant

(1) Il faudroit entrer dans des discussions minutieuses pour prouver que cette allégorie n'appartient pas aux anciens temps de l'Égypte, et qu'elle ne peut se rapporter qu'aux travaux entrepris par Ptolémée Philadelphe : mais on le sentira peut-être par la suite, en rapprochant de ceci l'étymologie d'Héroopolis et les détails donnés sur Avaris.

(2) C'est-à-dire, des environs du vieux Kaire aux environs de Suez.

(3) *Antonii Augusti Itinerarium*, p. 169.

(4) Pourquoi n'auroit-il pas écrit *Heroopolis*, conformément à sa coutume pour tous les noms Grecs terminés de cette manière, ou du moins *urbis Heroum*, comme Pline et les autres écrivains Latins ! Remarquez que ce n'est qu'au moyen de fausses positions pour *Clysmà*, le *Serapeum* et *Thou*, que d'Anville rapproche *Hero* des lacs amers : les nombres de l'Itinéraire la reculent vers le nord-ouest, à plusieurs lieues des lacs et jusque vers le milieu de la vallée de *Saba'h-byâr*.

dans cette supposition, je dirai encore que ce passage de l'Itinéraire a quelque chose de fort étrange, puisqu'aucun écrivain Romain ou Grec ne place Héroopolis dans cette position. Au lieu d'accorder à ce passage une confiance aveugle, examinons quelles peuvent en être l'origine et la vraie valeur.

Il faut d'abord admettre, de toute nécessité, que l'Itinéraire, dont la première origine peut être assez ancienne, a reçu, dans les âges suivans et jusque dans le Bas-Empire, des additions nombreuses (1). Il faut admettre encore, avec un des critiques qui ont le mieux connu ce monument, qu'à cette époque où le christianisme commençoit à se répandre dans tout l'Empire et dominoit depuis long-temps en Égypte, plusieurs additions relatives à cette province ont été faites d'après l'autorité des livres et des traditions Judaïques (2), très-révérées chez les Égyptiens.

A la seule inspection de cette route de Babylone à Clysmas et à Péluse, on peut déjà reconnoître cette influence des autorités Judaïques; et ce n'est pas la seule chose singulière.

Lorsque l'on jette les yeux sur une carte de l'isthme, n'est-on pas surpris que dans l'Itinéraire les deux routes qui conduisoient de Babylone à Clysmas sur la mer Rouge et à Péluse sur la Méditerranée, se trouvent les mêmes, à la dernière distance près! N'est-il pas visible qu'à défaut de renseignemens sur la véritable route, on a voulu au moins rattacher Clysmas à une de celles qui étoient connues, sans se mettre en peine si l'on doubloit ainsi le chemin strictement nécessaire (3)! L'inconséquence devient pourtant bien frappante, quand on place, comme d'Anville, Clysmas à l'une des embouchures de la vallée de l'Égarement, et Babylone à l'autre.

Mais comment l'Itinéraire fait-il mention d'Héroopolis à une époque où Clysmas étoit déjà devenue la principale ville du golfe! Quiconque a examiné avec quelque suite l'histoire du commerce, sait qu'Arsinoé étoit encore florissante, et Clysmas un simple château [καστρον], qu'Héroopolis n'existoit déjà plus, encore bien que le golfe eût retenu le nom d'Héroopolitique: à plus forte raison n'en devoit-il pas être mention à une époque où Arsinoé, déjà oubliée, se trouvoit remplacée par Clysmas. Aussi l'on chercheroit vainement Héroopolis dans les Tables de Peutinger, aussi anciennes, pour le moins, que l'Itinéraire, ou bien dans la Notice du grammairien Hiéroclès, qui ne lui est postérieure que de très-peu.

Toutes ces raisons confirment que, s'il est vraiment question d'Héroopolis,

(1) L'Itinéraire Romain est, sans contredit, l'un des monumens les plus importans pour l'ancienne géographie; mais ni l'auteur ni la date n'en sont bien connus. Il a été attribué tantôt à l'empereur Antonin, à cause du nom qu'il porte; tantôt à Jules-César, dont le nom s'est trouvé aussi en tête de quelques manuscrits; mais on croira aisément que Jules-César n'eût point parlé des routes de l'Égypte, qui, de son temps, n'étoit pas réunie à l'empire Romain; il n'eût pas fait mention sur-tout des villes de *Trajanopolis*, d'*Arsinoé*, d'*Hadrianopolis*, &c. Ce n'est

pas davantage l'empereur Antonin qui auroit tracé les Itinéraires de *Dioletianopolis*, de Constantinople, et de tant d'autres villes qui ne furent bâties que long-temps après lui.

(2) Histoire des grands chemins de l'empire Romain, par Bergier.

(3) Il faut encore faire attention que la route directe, indépendamment de sa brièveté, étoit encore la plus belle et la plus constamment praticable.

sa position a été admise dans l'Itinéraire, non sur des observations directes, mais d'après des autorités qu'il nous sera facile d'examiner; car elles se réduisent à deux, toutes deux venant d'écrivains Juifs.

I. Flavius Josephé, dans ses Antiquités Judaïques (1), rapporte qu'à l'arrivée de Jacob en Égypte, le patriarche Joseph étant parti de Memphis, vint à sa rencontre dans Héroopolis; ce qui suppose effectivement, comme dans l'Itinéraire, que cette ville étoit sur la route de Babylone à Péluse. Mais où Flavius Josephé avoit-il puisé ces renseignemens sur un fait passé il y avoit déjà deux mille ans! Ce ne pouvoit être que dans la Genèse. En effet, son passage est tout-à-fait conforme à la version des Septante; mais cette version renferme ici une erreur bien singulière.

II. On sait qu'en général les Juifs qui ont écrit en grec, et en particulier ceux qui ont fait la version de la Bible, étoient fort ignorans en géographie; les plus habiles commentateurs de l'ancien Testament, divisés d'opinions sur tant de points, se trouvent au moins réunis sur celui-ci (2). L'un des plus savans Pères de l'Église, S. Jérôme, bien supérieur à tous égards aux écrivains Hébreux, et qui, à en juger par divers renseignemens très-justes épars dans ses écrits, avoit des connoissances particulières sur ce local, a relevé le premier la méprise des Septante, dont Origène, si prévenu en faveur de la version Grecque, ne s'étoit pas aperçu. Il n'est point du tout question dans l'hébreu, dit S. Jérôme, d'Héroopolis ni de Ramessès, mais seulement de la terre de Gossen (ou Gessen). *In hebraeo nec urbem habet Heroum, nec terram Ramesses, sed tantummodo Gossen.*

Ainsi il est indispensable de recourir au texte Hébreu. On y verra que le mot traduit par *Heroum* ou *Heroopolis* chez les Septante n'est pas même un nom de ville, mais un verbe qui, en hébreu, signifie *annoncer* [*le-horoth*, להורת, qu'on explique ainsi, *ad præparandum*, ou *ut nuncietur*]. Il n'y a là-dessus qu'une seule opinion chez les interprètes; et voilà pourquoi la Vulgate, qui a été faite sur l'hébreu, ne parle point du tout d'Héroopolis, et rend ce verset de cette manière :

Misit autem Judam ante se ad Joseph, ut nunciaret ei et occurreret in Gessen.

« Il envoya Juda en avant vers Joseph, afin de lui annoncer (son arrivée), et qu'il vint à sa rencontre dans la terre de Gessen. »

Il est étrange sans doute que la consonance de ce mot *horoth* avec celui d'*heroum* ait pu en imposer à tant d'hommes versés également dans les langues Grecque et Hébraïque, et que soixante-dix rabbins se soient trouvés d'accord pour faire une telle méprise; mais le fait est bien constaté.

(1) Liv. II.

(2) On peut se faire une idée de l'ignorance des Juifs en géographie comparée, par ce qu'ajoute ce Père de l'Église, que c'étoit une opinion parmi eux, que la terre de Gessen étoit dans la Thébaïde, ou, si l'on veut, que la Thébaïde étoit dans la terre de Gessen. *Nonnulli*

asserunt Gossen nunc Thebaidem vocari. Il faut avouer cependant qu'il y avoit des causes particulières de cette erreur assez propres à abuser, et que des auteurs Grecs sont tombés dans une méprise analogue, comme nous le montrerons ailleurs.

On pourra consulter ce que dit le savant Bénédictin Dom Calmet dans son Commentaire sur la Genèse (1). Il s'y plaint beaucoup de l'ignorance des Septante en géographie. « Ils ont pris, dit-il, le mot Hébreu הורית *horoth*, qui signifie » annoncer, pour un nom de ville (2)! »

La version en langue Qobte, et celle en langue Arabe à l'usage des Qobtes, sont les seules qui donnent ici un nom de ville; mais on sait, et d'Anville en fait la remarque, que cette double version a été faite uniquement sur celle des Septante.

ΙΟΥΔΑΙΟΙ ΔΕ ΑΦΟΡΟΥΝΤΙ ΤΙΣΙΝ ΕΝ ΤΑΙΣ ΕΡΕΤΙΣΤΟΙΣ
 ΕΡΕΤΙΣΤΟΙΣ ΕΝ ΠΙΘΩΜΙ ΤΙΣΙΝ ΕΝ ΗΙΡΑΠΟΛΙΣ.

وارسل يهودا قداسه الي يوسف ليتلقاه في باتوم المدينة في ارض رمسه

Voilà donc, en dernière analyse, sur quelle base l'on s'appuie pour éloigner Héroopolis de l'extrémité actuelle de la mer Rouge; et voilà sur quel fondement reposent tous ces grands changemens que l'on prétend arrivés, depuis les temps historiques, dans l'étendue de cette mer.

Peut-être on exigera quelque éclaircissement touchant cette ville citée dans la version Qobte. Son nom est *Pithom* ou ΠΙΘΩΜΙ (*Pithom* (3)), qui, comme on voit, a très-peu de rapport avec *Héroopolis*. D'Anville (4) lui en trouve davantage avec *Patumos*: c'est le nom d'une ancienne ville d'Arabie, près de laquelle passoit, suivant Hérodote, le canal de la mer Rouge (5). Un autre canal creusé dans des temps bien postérieurs, et qui portoit le nom de Trajan, aboutissoit, suivant Ptolémée (6), à Héroopolis; cependant on sait par les historiens Arabes, que ce dernier ne fut pas achevé. En rapprochant ces circonstances, et suivant le fil extrêmement délié qui unit tous ces renseignemens tirés d'Hérodote, des Septante, de Ptolémée, de la version Qobte, des écrivains Arabes, &c., d'Anville arrive à cette conclusion, que *Pithom*, *Patumos*, ainsi qu'*Héroopolis*, étoient la même ville, laquelle étoit nécessairement située au nord des lacs amers.

Outre que ce raisonnement renferme plusieurs suppositions, comme on le sent d'abord, il se trouve sapé par sa base, puisqu'il n'est pas plus question de *Pithom* que d'*Héroopolis* dans le texte sacré. Mais du moins les auteurs de cette version croyoient à l'identité de *Pithom* et d'*Héroopolis*! Je ne vois rien qui autorise à le conclure; et quand cela seroit, quelle autorité que cette version Qobte, faite douze cents ans après celle des Septante, bien des siècles après qu'*Héroopolis* n'existoit plus, et à une époque où l'Égypte étoit plongée dans la plus profonde barbarie! N'est-il pas plus probable que les traducteurs n'ont point conservé le nom d'*Héroopolis*, uniquement parce que cette ville, détruite depuis fort long-temps, ne

(1) Chap. XLVI, v. 28.

(2) La version Arabe que nous venons de citer, a commis la même erreur en faisant un nom de lieu سدير *Sadyr*, du mot de la version Syriacque سدير *sader*, qui signifie envoyer.

(3) La version Arabe des Qobtes, qui accompagne latéralement la version de la Bible qu'ils ont dans leur

langue, donne à cette ville le nom de *Bâtoum* باتوم.

(4) Mémoires sur l'Égypte.

(5) Hérodote. *Euterpe*.

(6) Ptolem. *Geogr.* lib. IV, pag. 106. On verra plus bas ce que l'on doit penser de ce passage de Ptolémée sur lequel est appuyé tout le raisonnement dont il est question.

leur étoit plus connue! Si, à toute force, on vouloit qu'ils la connussent, ne l'ayant pas nommée ici, il s'ensuivroit qu'ils la plaçoient ailleurs.

Mon intention n'est pas de faire la critique de d'Anville; mais je devois faire remarquer la nécessité où il s'est trouvé de chercher ici ses preuves parmi les renseignemens les plus équivoques, lorsque les renseignemens directs et positifs sont en si grand nombre.

Théophraste est, je crois, le premier auteur qui fasse mention d'Héroopolis, et il la place à l'extrémité du golfe Arabique.

Strabon assure en termes formels, dans sept endroits différens de sa Géographie, qu'Héroopolis étoit à l'extrémité même du golfe Arabique. Les circonstances qu'il ajoute seroient très-propres à éclaircir sa pensée, si elle pouvoit avoir besoin d'éclaircissement.

Après avoir dit, dans le livre XVI, que la mer Rouge se divise en deux bras, il ajoute : « Celui qui est à l'orient et qui va du côté de la Syrie et de Gaza, porte » le nom d'*Élanitique*, parce qu'il se termine à la ville d'Aylat, comme celui qui se » dirige vers l'Égypte se termine à la ville d'Héroopolis » : κατὰ τὴν Ἡρώων πόλιν (1).

Dans le livre XVII, il répète en propres termes qu'Héroopolis est tout-à-fait à l'extrémité du golfe Arabique (2) : καθ' Ἡρώων πόλιν τὴν ἐν τῷ μυχῷ τῆς Ἀραβίας κόλπου.

Dans un autre endroit du même livre, il dit encore positivement qu'Héroopolis est auprès d'Arsinoé et de Cléopâtre, dans le fond du golfe (3) : Πλησίον δὲ τῆς Ἀρσινόης, καὶ ἢ τῶν Ἡρώων ἐστὶ πόλις καὶ ἢ Κλεοπάτρας ἐν τῷ μυχῷ τῆς Ἀραβίας κόλπου. On peut voir les autres passages parmi les textes cités à la fin de ce Mémoire.

Je demande s'il est possible de s'expliquer d'une manière plus précise, et si l'on doit mettre en balance des renseignemens si positifs et si multipliés du plus savant géographe de l'antiquité avec une seule indication fort équivoque de l'Itinéraire. Je dis, fort équivoque; car on ne sauroit se convaincre que l'Itinéraire ait voulu réellement indiquer la ville d'Héroopolis, et ce nom d'*Hero* pourroit bien n'être qu'une corruption de celui d'*Avaris*. Cette conjecture, qui peut paroître bizarre, se trouvera développée dans la suite.

Avant de quitter Strabon, j'ajouterai encore une remarque. Ce géographe fixe, comme on a vu, la distance des deux mers à neuf cents stades. Or, quels sont les deux points de départ? la ville de Péluse, d'un côté, et celle d'Héroopolis, de l'autre. N'eût-on que ce seul renseignement, par sa précision il l'emporteroit sur toutes les indications opposées; et l'on ne sauroit trouver une seule bonne raison pour en infirmer la valeur.

Pline ne s'exprime pas moins positivement lorsqu'il dit, en parlant du golfe Arabique, *in quo est oppidum Heroum*.

Ptolémée l'astronome donne pour latitude à Héroopolis celle que M. Nouet a trouvée pour Suez, à une très-légère différence près. Il marque 30°, et M. Nouet 29° 59' 10". Cette latitude de Ptolémée tombe vers le fond du golfe, à peu de distance d'anciennes ruines qui ne sont pas celles d'Arsinoé, comme nous le

(1) Strab. Geogr. lib. XVI.

(2) Id. lib. XVII.

(3) Id. lib. XVII.

ferons voir plus bas, et que nous regardons comme celles d'Héroopolis : leur position satisfait pleinement à toutes les conditions indiquées dans les passages de Strabon.

Dans tous les écrits des auteurs Grecs et Latins, l'Itinéraire d'Antonin excepté, j'ai dit qu'on ne trouveroit pas un seul passage où la position d'Héroopolis parût équivoque : cependant d'Anville en a cité un ; il sera curieux de l'examiner.

Ptolémée définit le *Trajanus amnis* en disant qu'il couloit de Babylone à Héroopolis (1) ; mais ce canal ne fut conduit qu'à l'extrémité de la vallée de Saba'h-byâr, et s'arrêtoit au nord des lacs amers. Ptolémée, dans ce passage, place donc Héroopolis vers le nord de ces lacs ; conséquence assez naturelle pour qui n'examineroit pas le texte. En s'y reportant, on verra Ptolémée donner de nouveau pour latitude de cette ville, précisément celle de l'extrémité actuelle du golfe, précisément celle de Babylone ; une latitude plus méridionale que celle d'Héliopolis : circonstances liées entre elles et d'une exactitude parfaite. Enfin, dans ce même endroit, Ptolémée parle aussi de la ville de Bubaste, située sous la même latitude que la vallée de Saba'h-byâr et que les ruines d'Abou-Keycheyd, et à trois lieues seulement du parallèle qui passe par le fond des lacs amers : or il l'indique à 40' (ou dix-sept lieues) au nord d'Héroopolis et du fond de la mer Rouge. Il est impossible de desirer rien de plus net ; et l'on m'accordera que s'autoriser de ce passage pour placer Héroopolis au nord de l'isthme, et au fond même des lacs, à trois lieues du parallèle de Bubaste, ce n'est pas être difficile sur ses preuves. Cette conséquence doit même paroître incroyable ; mais, comme on a vu, elle n'est pas la seule, et l'on est maître de la vérifier ainsi que les autres : on trouvera à la fin de cette première partie les textes de Ptolémée avec tous les autres textes importans des écrivains anciens.

Ptolémée semble donner comme achevé un canal qui ne l'a jamais été, il est vrai : mais, en tout pays, combien de travaux demeurés imparfaits et pourtant indiqués comme terminés ! Il y a ici d'ailleurs une raison particulière : le canal de Trajan n'étoit qu'un raccordement avec l'ancien canal des Lagides ; il suffisoit donc que les Romains eussent conduit les eaux du Nil depuis Babylone jusqu'au point de raccordement, pour qu'on pût dire, à la rigueur, que leur canal débouchoit dans la mer Rouge vers Héroopolis : or c'est tout ce que dit Ptolémée.

Les écrivains Arabes, en assurant qu'on n'a conduit le canal que jusqu'aux lacs amers, ne disent rien d'opposé. Quant aux causes qui empêchèrent le *Trajanus amnis* de remplir son but, ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant ; je souhaite seulement que l'on remarque la manière équivoque dont Ptolémée parle de ce canal à moitié creusé, comme un exemple qui pourra trouver dans la suite son application.

On voit, par tout ce qui vient d'être dit, quel accord règne parmi les géographes anciens sur la position d'Héroopolis (2).

(1) *Lib. IV, p. 106.*

(2) Il faut l'avouer, cet accord, qui est d'un si grand poids, ne pouvoit être remarqué par d'Anville à cause des fausses latitudes des modernes, qui empêchoient de sentir toute la justesse des observations anciennes, et

qui donnoient de fausses idées sur la configuration des lieux. S'il eût connu les observations récentes, d'après sa manière de procéder, il est probable qu'il n'eût pas balancé un instant à remettre les choses dans leur vraie position.

CHAPITRE VII.

Antiquité de la Latitude d'Héroopolis; ses rapports avec d'autres déterminations géographiques.

L'EXTRÊME précision que nous avons remarquée dans cette ancienne latitude d'Héroopolis, l'une des limites de la mer Rouge, n'est pas un effet du hasard : elle est d'autant plus digne d'attention, qu'elle se retrouve également dans les points extrêmes de la Méditerranée, et en général dans les positions anciennes qui pouvoient servir à mesurer les principales dimensions des mers et des continents : travail qui fait l'étonnement des plus savans astronomes de notre âge, et qu'on a été forcé de reconnoître pour bien antérieur à l'école d'Alexandrie, car il suppose des connoissances qu'on n'avoit pas alors ; et il a été établi d'ailleurs par divers rapprochemens (1), que ce qu'il y a de plus exact dans les déterminations géographiques transmises par les Grecs, ne peut être le résultat d'observations qui leur soient propres. Il existe au contraire une inexactitude choquante dans la plupart des positions intermédiaires qu'on est forcé de leur attribuer, et cela est remarquable sur-tout pour les lieux qui n'ont commencé à jouir de quelque célébrité que postérieurement au temps d'Alexandre.

C'est une opinion fort singulière sans doute, mais à laquelle plusieurs savans sont arrivés par des voies très-différentes, que Bailly a développée avec un grand détail dans son Histoire de l'astronomie, et que M. Gosselin a portée jusqu'à l'évidence en analysant les travaux des géographes Grecs, qu'antérieurement aux temps connus par l'histoire, il a existé un peuple chez lequel les connoissances géographiques et les connoissances astronomiques que celles-là supposent, ont été poussées beaucoup plus loin qu'à aucune des époques dont les écrivains Grecs et Latins nous ont conservé la mémoire.

On ignore quel pouvoit être cet ancien peuple. Parmi les savans qui ont tenté de le découvrir, les plus célèbres sont Olaus Rudbeck et Bailly : tous deux ont rapporté l'origine des anciennes connoissances à ce peuple dont Platon fait mention sous le nom d'*Atlantes* ; mais l'immense érudition de Rudbeck, qui voyoit dans la Suède, sa patrie, l'ancienne Atlantide et l'origine de tous les arts, de toutes les connoissances, n'a pu sauver du ridicule ni son opinion ni son ouvrage.

Les importantes modifications adoptées par le savant historien de l'astronomie, l'adresse qu'il a mise à développer la marche des connoissances, et les agrémens qu'il a su répandre sur son opinion (2), ont réussi à la faire regarder comme un jeu d'esprit fort curieux, comme une ingénieuse hypothèse ; mais on n'en est pas moins resté dans le doute sur le fond de la question.

Dans le nombre des choses qui peuvent conduire à la résoudre, il faut compter, je crois, les éclaircissemens sur la géographie comparée, qui feront reconnoître le

(1) Voyez l'ouvrage de M. Gosselin, intitulé *Géographie des Grecs analysée, ou les systèmes d'Ératosthène, de Strabon et de Ptolémée, comparés entre eux et avec nos connoissances modernes.*

(2) Voyez son Histoire sur l'astronomie et ses Lettres sur l'Atlantide.

pays où les positions importantes ont été déterminées antérieurement au temps d'Alexandre : à mesure qu'ils se multiplieront, il deviendra de plus en plus vraisemblable que c'est au peuple qui a habité jadis cette contrée et qui s'y regardoit comme indigène, qu'il faut rapporter ces connoissances si avancées.

Les probabilités s'accroîtront, si, par la nature de ses institutions, ce pays étoit fermé aux étrangers; elles s'accroîtront, si l'on peut démontrer d'ailleurs que les arts, les sciences exactes, sur-tout celles qui ont une application directe à la géographie, s'y trouvoient portés dès-lors à un très-haut degré d'avancement : mais si, en même temps, l'on faisoit voir que toutes ces connoissances liées entre elles, et montrant à divers caractères quelque unité de but, avoient encore, par certaines formes particulières, des rapports avec le sol, avec le climat, avec les phénomènes naturels, et aussi avec ce qu'on sait de plus certain touchant l'histoire civile et religieuse de la contrée, alors la certitude deviendroit complète, et enfin le voile tomberoit qui couvre encore l'origine première de nos connoissances et l'une des plus intéressantes questions que la curiosité des hommes ait jamais agitées.

Aucun pays ne remplit les conditions dont nous venons de parler, aucun n'offre dans son intérieur des positions anciennement déterminées avec précision; aucun, dis-je, si ce n'est l'Égypte. L'étude approfondie de ses monumens justifiera ce que j'ai avancé sur l'ancien état des sciences; et par des rapprochemens rigoureux il sera possible de constater, en beaucoup de points importants, la transmission des connoissances, et en particulier des connoissances géographiques, de l'Égypte à la Grèce. Ce n'est pas le moment de se livrer à cet examen : je veux seulement prévenir une objection.

Les Égyptiens, dira-t-on, n'étoient point navigateurs; à aucune époque ils n'ont parcouru l'intérieur de la Méditerranée : comment leur devoit-on les observations lointaines qui embrassent toute l'étendue de cette mer ! Cette objection est spécieuse et a paru sans réplique; nous avons vu cependant, par l'antiquité du commerce sur la mer Rouge, que les Égyptiens peuvent être comptés parmi les plus anciens navigateurs. Quant aux preuves qu'ils aient navigué sur la Méditerranée, on en pourroit donner plusieurs : mais, pour ne pas sortir de notre sujet, je me bornerai à une simple remarque, c'est que, Nécros, Sésostris, et peut-être d'autres rois antérieurs, ayant fait de grands efforts pour ouvrir une communication entre les deux mers, il seroit vraiment étrange qu'à ces mêmes époques les Égyptiens n'eussent aucune pratique de la Méditerranée ni aucun desir d'y naviguer; je ne vois pas trop dans quel but alors un canal de communication auroit été creusé.

Avant de passer à des temps moins anciens, j'ai arrêté un moment le lecteur sur ces considérations, parce qu'elles montrent, ce qui importe sur-tout pour la suite, qu'il ne faut pas confondre les observations qui ont pu être faites sous les anciens rois Égyptiens, avec celles qui n'ont pu l'être que sous les Lagides; elles montrent aussi qu'indépendamment de ses rapports, soit avec l'histoire des changemens du globe, soit avec la navigation actuelle, l'ancien état de la mer Rouge mérite d'être approfondi pour ses relations avec un des points les plus intéressans de l'histoire civile; et elles serviront à justifier les détails longs et pénibles dans

lesquels nous sommes entrés pour ne laisser en arrière, dans ce sujet, aucune objection, aucune difficulté de quelque importance.

CHAPITRE VIII.

Étymologie d'Héroopolis.

ON a regardé comme significatif ce nom d'*Héroopolis* ; et on l'a souvent traduit par *la ville des Héros*, sans faire attention que les Grecs n'ont fait ici, comme en mille rencontres, que défigurer un ancien nom Égyptien, entraînés par ce penchant qu'ont tous les peuples à ramener vers des sons qui leur sont familiers, un terme tout-à-fait étranger à leur langue. Les Romains, sans songer qu'il n'étoit nullement question de héros dans la signification primitive de ce nom, l'ont traduit à la lettre par *urbs Heroum*.

L'ancienne langue Chaldéenne, qui avoit bien plus d'analogie que la Grecque avec la langue Égyptienne, donne à une ville qui paroît la même que celle-ci, le nom de *Ben-herin* (1) [*filii liberorum*]; et l'on voit aussi le nom d'*Horréens* donné dans l'antiquité à un peuple nomade qui habitoit les environs. Bochart, je crois, a approché de la vérité beaucoup plus que personne, en assurant que c'est de ce mot *herin* que les Grecs ont fait *Heroon*, et, par suite de cela, *Héroopolis*, soit pour l'euphonie, soit pour rendre complètement les deux mots *ben herin*. En toute rigueur, le mot *ben* veut dire *enfant*, et, joint à un autre mot, il sert souvent de dénomination aux tribus Arabes, dont il indique l'origine : il s'applique aussi à l'emplacement même qu'occupent ces tribus ou bien à leurs camps principaux ; et c'est dans ce sens qu'*Héroopolis* devient l'équivalent de *Ben-herin*. Il est arrivé ici ce qui est arrivé souvent aux dénominations composées de deux mots, en passant d'une langue dans une autre ; le nom commun a été traduit, et le nom propre n'a été qu'altéré.

Cette pente qu'avoient les Grecs à dénaturer les noms des pays étrangers, pour les rapporter à certains mots de leur propre langue, se prouvoit par mille exemples : je ne veux m'arrêter qu'à un seul, non qu'il soit un des plus frappans, mais parce qu'il est lié à notre sujet. Il s'agit de la ville Égyptienne nommée *Babylone*, située à l'autre extrémité du canal qui devoit aboutir à Héroopolis.

Malgré tout ce qu'ont dit les historiens pour expliquer l'origine de ce nom, il me paroît bien vraisemblable que ce n'étoit qu'un ancien nom Égyptien altéré par la prononciation des Grecs.

Le nom de *Baboull* s'est conservé encore sur les lieux (2) : est-il très-voisin du nom primitif, ou ne seroit-ce pas plutôt *Bâb-el-on*, plus voisin de la prononciation Grecque ! Quoi qu'il en soit, la racine *bâb*, qui appartient aux deux mots, a toujours signifié, dans les langues de l'Orient, *porte, entrée*. Quant à la racine *oullh*, autant que l'on peut s'en rapporter à l'analogie des langues Orientales, elle devoit signifier une enceinte ouverte seulement d'un côté, un lieu presque fermé : elle

(1) Bochart, p. 442. Idem, p. 362.

(2) Mémoires sur l'Égypte.

s'emploie encore aujourd'hui pour exprimer l'interstice d'une muraille, d'un rempart. Cela convient d'une manière frappante à cette position. Babylone, resserrée entre le Nil et l'extrémité de la chaîne Arabique, qui forme un crochet vers le fleuve, se présente en effet comme l'entrée ou la porte du Sa'yd, sur la partie orientale de la vallée. Remarquons de plus que de tout temps cette ville étoit fortifiée, et destinée à défendre ce passage important : c'est un fait généralement reconnu. « La Babylone d'Égypte, dit d'Anville (1), étoit située avantageusement, dominant sur le Nil, à l'endroit précisément où la montagne qui borde ce fleuve, du côté oriental, commence à resserrer la vallée qui remonte jusqu'à la cataracte. »

Une des trois légions Romaines destinées à la garde de l'Égypte étoit stationnée à Babylone, que Strabon appelle (2) *une position très-forte, destinée à la garde du pays*, Βαβυλων Φρούριον ἐρυμνον; expressions difficiles à rendre littéralement, et qui ne l'ont été que d'une manière incomplète par ces termes de la version Latine, *castellum naturâ munitum*.

En faisant venir *Babylone* de *Bâb el-On* [porte du Soleil, suivant l'ancienne langue Égyptienne], la position de la ville satisfera également, et l'explication restera la même (3).

Le nom de *Babylone* adopté, il falloit bien en justifier l'origine par quelque anecdote. Strabon (4) rapporte gravement que cette place fut bâtie par quelques Babyloniens qui s'arrêtèrent dans cet endroit (on ne sait à quelle époque), et obtinrent des rois la permission de s'y établir. Flavius Joseph (5), plus précis, veut que la chose soit arrivée sous le règne de Cambyse; mais d'autres pensent que la fondation de cette ville doit être rapportée à la reine Sémiramis. On sent assez toute l'in vraisemblance d'une telle origine, quand il s'agit d'un poste aussi important, et d'où dépendoit la communication des deux moitiés de l'Égypte.

Frappés de l'analogie qui se trouvoit entre certains noms, ou qu'y mettoit leur manière de prononcer, les premiers écrivains Grecs se sont exercés à en deviner les causes. Leurs conjectures ont été regardées comme des faits probables, puis certains; et les écrivains postérieurs n'ont pas manqué de les présenter comme tels, lorsqu'ils n'ont pas enchéri encore sur leurs prédécesseurs : c'est ainsi que, dans le voisinage de Babylone, une ville de Troie et une montagne Troyenne devoient leur nom à des captifs Troyens amenés par Ménélas (6). Il n'est pas difficile de reconnoître toute l'in vraisemblance de ce dernier fait, quoique moins étrange encore que le précédent.

(1) Voyez d'Anville, Mémoires sur l'Égypte.

(2) Strab. Geogr. lib. XVII.

(3) Alors le nom de la ville Égyptienne auroit eu la même origine et la même prononciation que celle de la fameuse ville de Chaldée. Les Grecs l'auroient donc peu altéré, et sous ce rapport on pourroit me reprocher d'avoir assez mal choisi mon exemple : je l'avouerai; mais cela même ne rendroit que plus sensible, en le montrant sous une face nouvelle, ce penchant des Grecs à rattacher toujours, d'après l'analogie des sons, d'anciennes

idées à des mots étrangers, et d'expliquer ensuite par des faux rapports entre les objets celui qu'ils voyoient entre les noms : ainsi préoccupés de l'idée de Babylone, ils imaginèrent des relations entre cette ville de Chaldée et la ville Égyptienne, quoique l'identité des noms dérivât uniquement de l'analogie des positions et de celle des langues.

(4) Geogr. lib. XVII.

(5) Antiq. Jud. lib. 11.

(6) Strab. Geogr. lib. XVII.

CHAPITRE IX.

Position de la ville d'Avaris. — Conjecture. — Routes suivies anciennement par les Caravanes.

CE peuple nomade qui habitoit les environs d'*Heroon* ou de *Ben-herin*, devoit dépendre ou faire partie du peuple pasteur qui opprima si long-temps l'Égypte, et dont les rois, suivant Manéthon, eurent long-temps pour siège principal la ville d'Avaris. On a vu que cette ville différoit d'Héroopolis; d'Anville a démontré qu'elle n'étoit point Péluse (1), comme on l'avoit pensé : il nous reste à connoître sa vraie position.

Manéthon, cité par Flavius Joseph (2), place Avaris au levant du canal de Bubaste, lui donne une étendue d'environ 10,000 aoures, et dit qu'une immense quantité d'hommes de guerre s'y trouvoit rassemblée. Nous avons vu plus haut que cette ville étoit consacrée à Typhon; et cela confirme encore la position qui lui est attribuée sur les confins du désert, à l'orient du Delta : nous croyons, d'après ces raisons, qu'elle étoit celle dont on voit les ruines dans la vallée de Saba'hyâr, et que les Arabes nomment *Abou-Keycheyd* ou *Abou el-Cheyb*. En effet, ces ruines annoncent une cité jadis importante; des monumens décorés d'hieroglyphes et de sculptures Égyptiennes attestent sa haute antiquité. Elle se trouve à l'orient du canal de Bubaste. Nous avons montré précédemment qu'Héroopolis ne peut en aucune manière disputer cette position, et je ne me persuade pas qu'on ait songé sérieusement à placer une ville maritime dans le centre d'une vallée: d'Anville s'étoit borné du moins à la mettre au bord d'un lac. (Que si pressé par cette objection on vouloit enfin, comme d'Anville, rapporter Héroopolis au bord des lacs amers, vers le *Serapeum*, je demanderois, aujourd'hui que cette partie de l'isthme est connue, qu'on me montrât ici les ruines d'une ancienne ville; et d'ailleurs, quelle autorité allégueroit-on maintenant! on n'auroit plus ici ni celle de l'Itinéraire, ni celle de Flavius Joseph, ni celle des Septante, toutes vicieuses qu'elles sont.) Revenons à Avaris.

Quelle que soit l'obscurité qui environne l'existence des peuples pasteurs en Égypte, je ne puis me défendre de hasarder ici une conjecture. Avaris ayant été leur siège principal, tous les lieux voisins, sur-tout une ville placée à l'extrémité de la mer Rouge, devoient être dans leur dépendance; il est même probable qu'originellement, et aux époques qui ont précédé leur domination sur l'Égypte, ils occupoient déjà tous les lieux situés sur la limite du désert. Quiconque connoît les mœurs et le caractère des peuples nomades, ne se persuadera pas facilement qu'ils se soient décidés tout-à-coup à envahir l'Égypte et à changer subitement leur manière de vivre.

Ceci admis, il ne répugnera pas à penser que la ville d'Avaris ait pu être désignée chez les Égyptiens par un nom qui eût rapport à ces peuples nomades : alors ce nom auroit eu ainsi, avec celui d'Héroopolis, une origine commune, et

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Égypte ancienne.

(2) Flav. Joseph. *contra Apionem*, lib. 1.

conséquemment

conséquemment quelque ressemblance. Sans doute les prêtres Égyptiens auront toujours repoussé cette dénomination; les conquérans Grecs l'auront altérée, sinon méconnue : mais les peuples chez qui les noms ne changent ni ne s'effacent aisément auront pu la retenir tant que le pays n'aura pas cessé d'être habité, et ceci nous mène à la source de l'ambiguïté dont nous avons parlé : rappelons-nous d'ailleurs que l'Itinéraire d'Antonin a cité dans ces environs, comme je l'ai indiqué, une foule de noms très-anciens, presque oubliés par les géographes, tels que *Thaubasium*, *Magdole*, &c.

Un fait plus important et plus certain, c'est que cette ville d'Abou-Keycheyd ou d'Avaris a été, dans les temps anciens, l'entrepôt des marchandises apportées de la mer Rouge par les caravanes. A plusieurs raisons qui l'indiquent, j'ajouterai que l'on a découvert, près d'Abou-Keycheyd, les vestiges d'une espèce de caravanserail (1), et de constructions qui ne pouvoient guère servir qu'aux usages d'un pareil commerce.

Il résulte de tout ceci que, dans les temps anciens, la route suivie par les caravanes, au milieu des déserts de l'isthme, étoit fort différente de celle que l'on suit aujourd'hui; elle étoit réellement préférable, puisque ces caravanes n'avoient que vingt lieues de désert à traverser, au lieu de trente qu'elles ont par la voie actuelle.

Voilà la route qu'il faudroit encore suivre à l'avenir, si une nation commerçante venoit à s'établir d'une manière fixe en Égypte, et que les vaisseaux de l'Arabie continuassent de s'avancer jusqu'à Suez. Les marchandises seroient conduites par eau jusqu'à Damiette : elles pourroient l'être aussi jusqu'à Alexandrie, au moyen d'un canal de communication entre le canal Bubastique et celui de Menouf.

Les anciens ont aussi pratiqué au travers des déserts la route directe de la mer Rouge à la Méditerranée. Suivant Pline, ce chemin se divisoit en trois branches : l'une aboutissoit à Péluse, et passoit au milieu de sables mouvans; des jalons plantés dans les endroits où les vents en auroient pu faire perdre les traces, servoient à diriger les voyageurs : une autre alloit aboutir à quelques milles au-delà du mont Casius, après avoir traversé le pays qu'habitoient les Arabes Autéens : la troisième, appelée par antiphrase *Adipson* [sans soif], passoit chez les mêmes Arabes, pour se rendre à Gerra, par un pays raboteux, entrecoupé de collines, et qui manquoit également d'eau.

CHAPITRE X.

De la Position d'Arsinoé. — Époque à laquelle on abandonna la navigation du Golfe Héropolitique.

C'EST un point bien établi, qu'Arsinoé et Cléopâtris avoient la même position, et que les deux noms se rapportoient à la même ville. Strabon le dit d'une

(1) Ce fait m'a été communiqué par M. Le Père, à qui à des monumens incontestables, pour une ancienne ville l'on doit la découverte d'Abou-Keycheyd, qu'il a reconnu, Égyptienne.

manière positive, *liv. XVII*; et si un peu plus loin il paroît les distinguer, ce n'est, suivant la remarque de d'Anville, que pour désigner des quartiers différens. Il n'est guère probable, en effet, que Ptolémée Philadelphie ait bâti de prime abord une ville considérable, comme paroît l'avoir été celle-ci; et il est naturel de penser qu'une partie nouvelle, bâtie par ses successeurs, aura reçu le nom de *Cléopâtris*, comme la première avoit reçu celui d'*Arsinoé*.

Nous ne croyons pas que d'Anville (1) ait rencontré aussi juste en attribuant à cette ville le même emplacement qu'à Suez. Strabon va nous fournir, pour nous déterminer, un renseignement très-précis (2), auquel on n'a fait nulle attention. «*Arsinoé*, dit-il, étoit située tout près de l'endroit même où le canal creusé par » Ptolémée Philadelphie venoit aboutir dans la mer Rouge. » L'embouchure de ce canal se voit encore aujourd'hui, ainsi que d'autres travaux importans qu'y fit faire Ptolémée, et tout àuprès se trouvent effectivement des ruines considérables; il ne peut donc rester de doute sur cette position. *Arsinoé* se trouvoit à environ une demi-heure de marche au nord de Suez; son emplacement, marqué par une montagne de décombres, renferme beaucoup de fragmens de vases antiques et plusieurs autres débris de monumens anciens.

J'ai attribué les ruines plus considérables qui sont au nord et tout-à-fait vers l'extrémité du golfe, à l'ancienne Héroopolis. On explique fort naturellement pourquoi Ptolémée Philadelphie entreprit l'immense tâche de bâtir une ville dans ce désert, quoiqu'il en existât déjà une consacrée au commerce. L'embouchure du canal se trouvant trop éloignée d'Héroopolis, il devenoit nécessaire de former de nouveaux établissemens plus à portée, et le long de la côte où abordoient les vaisseaux; car, sous les rois Égyptiens et sous les rois Persans, les vaisseaux n'étoient généralement que de très-petites barques: ils pouvoient donc facilement approcher de l'extrémité du golfe; ce qui n'étoit plus praticable sous les rois Grecs, qui probablement se proposoient de faire usage de vaisseaux un peu plus considérables, et tels que ceux dont ils avoient coutume de se servir dans la Méditerranée; peut-être aussi que les atterrissemens formés par le flux de la mer et le lest des vaisseaux avoient à la longue encombré le golfe vers son extrémité.

Ceci, d'accord avec les témoignages de Strabon, d'Agatharchides (3) et de Diodore de Sicile, confirme l'opinion que nous avons été conduits à adopter touchant la position respective d'*Arsinoé* et d'Héroopolis.

Une tradition encore subsistante parmi les Arabes et les habitans de Suez applique aux ruines situées près de l'embouchure du canal le nom de *Colzum*, que Golius (4) et d'autres savans ont reconnu pour une altération de *Clysmâ*: on verra que ceci n'a rien que de conforme à notre opinion sur *Arsinoé*, lorsque, dans la troisième partie de ces Mémoires, nous traiterons de la position ou plutôt des diverses positions de *Clysmâ* à diverses époques.

Malgré les dépenses énormes qu'ils avoient dû occasionner, les travaux du canal

(1) Mémoires sur l'Égypte ancienne.

(2) Strab. *Geogr.* lib. XVII.

(3) Agatharchides, *de mari Rubro*, apud *Geographia*

veteris scriptores Græc. minores, tom. I, pag. 53, *Oxonix*, 1698, in-8.^o

(4) Golius in *Alferg.* pag. 144.

et la ville d'Arsinoé ne remplirent pas le but qu'on s'étoit proposé. Indépendamment des témoignages directs des anciens, le fait est bien prouvé par le parti que prit Ptolémée Philadelphie de faire abandonner par le commerce la route de l'isthme, et d'en pratiquer à grands frais une nouvelle pour les caravanes au milieu des déserts de la Thébàide.

Il ne faut pas inférer de là que je veuille faire regarder l'exécution du canal des deux mers comme impraticable (1). Je me borne à rassembler et à présenter d'une manière suivie tous les faits qui me semblent importans touchant l'histoire de la navigation ancienne, convaincu qu'encore bien qu'il ne faille point regarder comme la mesure du possible ce qui a été pratiqué jadis, cependant l'expérience de tant de siècles pourra toujours conduire à des considérations utiles, si l'on parvient à écarter de ce sujet toutes les obscurités.

Au surplus, ce n'est pas tant sur les obstacles relatifs à l'achèvement du canal, que sur les difficultés de la navigation dans le golfe Héroopolitique, qu'insistent les anciens écrivains.

Dans toute son étendue, mais sur-tout depuis l'endroit où elle se divise en deux bras en allant vers le nord, la mer Rouge est remplie de bancs de coraux et de madrépores qui rendent la navigation longue et pénible autant que dangereuse. On s'en plaignoit dès le temps de Ptolémée Philadelphie, et les choses n'ont pas dû s'améliorer depuis.

Les Arabes d'aujourd'hui, navigateurs fort peu habiles, il est vrai, mais qui pourtant connoissent assez bien cette mer à force de la pratiquer, sont obligés, pour leur sûreté, de gagner la côte et de jeter l'ancre toutes les nuits, voyageant à-peu-près comme faisoient les anciens.

Le peu de largeur du golfe ajoute beaucoup aux difficultés. Les vaisseaux ne peuvent quitter le port, et mettre à la voile pour les Indes ou les côtes de l'Arabie, que dans la saison où soufflent les vents de nord : ils n'osent également s'engager dans ce golfe étroit, pour venir en Égypte, que dans la saison des vents de sud ; et ils redoutent les époques des vents variables presque autant que celles des vents contraires.

Les difficultés ne sont pas aussi grandes, à beaucoup près, à l'égard des ports situés en face de la Thébàide ; les communications avec la côte d'Arabie peuvent avoir lieu presque en tout temps ; la saison pour le voyage des Indes a aussi bien plus d'étendue, par plusieurs raisons qu'il est facile d'apercevoir. Mais c'en est assez sur ce point, que nous aurons occasion de développer davantage (2).

CONCLUSION.

LES personnes qui ont suivi avec attention ces discussions, ont pu remarquer que, dans toutes les questions essentielles, nous avons mis le même soin à rapporter et les objections et les preuves. Si nous avons omis une seule autorité, une

(1) Cette question devant être traitée d'une manière spéciale et très-complète dans le travail de M. Le Père, c'est à cet important ouvrage que je renvoie le lecteur.

(2) Voyez la fin de la seconde partie de ces Mémoires.

seule raison de quelque importance, opposée à nos opinions, c'est qu'elle nous a été inconnue. On pourroit, avec plus de fondement, nous reprocher d'avoir insisté sur certains points beaucoup plus qu'il n'auroit fallu pour nous faire lire avec quelque intérêt : mais il s'agissoit de réfuter des autorités graves sur des matières épineuses et fort obscurcies ; nous devions donc examiner les questions principales sous toutes leurs faces ; une discussion incomplète n'auroit été d'aucune utilité.
